هكذا من الأصل

Supplément « Sans visa »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14284 – 5 F

SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Au-delà de leur refus de l'arabisation totale

Les dizaines de milliers de manifestants d'Alger ont dénoncé les dangers de l'intégrisme

Plusieurs dizaines de milliers de sympathisants du Front des forces socialistes (FFS) ont manifesté, jeudi 27 décembre, à Alger, contre la nouvelle loi sur l'arabisation, adoptée la veille par le Parlement. Les partisans de M. Hocine Aït-Ahmed, qui, en majorité kabyles, protestent depuis des mois contre la montée de l'intégrisme musulman, ont à nouveau dénoncé « l'intolérance politique et religieuse », défendant par la même occasion la culture et la langue berbères.

La foule, composée de jeunes, de femmes et de personnes âgées vêtues de burnous et de djellabas, a suivi la voiture de M. Aït Ahmed jusqu'à une tente symbolique plantée sur les hauteurs d'Alger, près de la présidence de la République. Les manifestants étaient venus en train, en car ou en voiture de la Kabylie et de villes de l'intérieur comme Bejaïa ou Tizi-Ouzou.

Le leader du FFS a sévèrement critiqué la dernière loi sur l'arabisation (*Le Monde* du 28 décembre) qui, à ses yeux, *« supprime les libertés démocratiques, terrorise les gens et les prive de l'usage des langues qu'ils maîtrisent »* – référence aux « berbérophones » et francophones.

Selon M. Aït Ahmed, la marche était initialement conçue comme une *« réplique aux forces obscurantistes »*, destinée à montrer qu'il existait *« des forces démocratiques luttant pour une Algérie fraternelle et humaine »* et qu'il y avait une *« autre option politique en Algérie que le Front islamique du salut (FIS) »*. Il a condamné le risque d'une *« arabisation au rabais »* et *« gâchée »*.

Lire la suite et nos informations page 7

Crispation

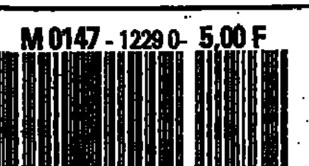
A bout de souffle – et de mandat – une classe politique se réfugie souvent, pour survivre, dans l'archaïsme et la démagogie. En décidant, à une écrasante majorité, la « généralisation de la langue arabe », les députés algériens viennent d'illustrer tristement ce réflexe de crispation. Comment faire cohabiter le français et l'arabe en Algérie ? Quelle place conserver à la langue de l'ancien colonisateur ? Cet immense et vieux débat agite régulièrement le pays depuis l'indépendance. Au fil des ans, les gouvernants algériens ont, à coup de décrets, arabisé l'enseignement, ramenant le français au statut de langue étrangère, et allant jusqu'à privilégier parfois l'anglais à ses dépens, notamment dans certaines filières du cycle supérieur.

MAIS la vie d'une langue échappe aux décrets. Grâce à la spectaculaire démocratisation de l'enseignement et aux liens étroits tissés – émigration oblige – entre les deux rives de la Méditerranée, les francophones sont aujourd'hui deux fois plus nombreux en Algérie qu'il y a trente ans. Au-delà du souci légitime de promouvoir la langue maternelle du plus grand nombre – fût-ce au détriment parfois de la langue de la minorité berbère – la tentation subsiste, chez certains dirigeants, au nom d'un nationalisme étriqué, de réduire – au forceps – l'identité des Algériens aux seules langue et culture arabes.

Tel est d'évidence le dessein des intégristes musulmans, pour qui l'arabe est d'abord un outil idéologique au service de l'islam triomphant. Sévèrement battus par le Front islamique du salut (FIS) lors des élections locales de juin dernier, les caciques – en sursis – de l'ex-parti unique FLN, sont prêts à toutes les surenchères pour regagner un peu du terrain perdu. L'alliance parlementaire de circonstance FLN-FIS, qui se reflète dans le vote du 26 décembre, devrait surtout profiter aux forces extrémistes les plus rétrogrades. En manifestant massivement jeudi contre l' « intolérance », nombre d'Algériens – Arabes et Berbères – ont voulu faire savoir qu'ils résisteraient à l'« obscurantisme » culturel et religieux.

OUTRE qu'elle coûtera cher et qu'elle compliquera singulièrement la vie quotidienne des Algériens, l'arabisation systématique semble vouée à l'échec, ne serait-ce que par manque de moyens et de professeurs à son service. Imposée à contre-courant de l'évolution profonde d'une société algérienne en pleine décrispation, elle se solderait par une véritable amputation culturelle d'un peuple qui – après avoir longtemps étouffé – goûte enfin la démocratie et aime respirer l'air du large.

Pour les Algériens, le bilinguisme est une chance, une clé pour l'entrée dans le monde moderne. Loin d'être une contrainte, l'usage du français répond à des besoins – notamment scientifiques et techniques – et à des rêves. A l'heure où l'Algérie regarde de plus en plus vers la France – son point d'ancrage en Europe, – il faut souhaiter que le projet d' « arabisation à outrance » ne soit qu'un combat d'arrière-garde perdu d'avance.



Après l'élection laborieuse du vice-président Ianaev

L'Union soviétique menacée de banqueroute par la « guerre des budgets »

Le Congrès des députés soviétiques a achevé, jeudi 27 décembre, une session marquée par des revers successifs pour M. Gorbatchev. La démission de M. Chevardnadze a été suivie par la mise hors course du premier ministre, M. Ryjkov, frappé par une crise cardiaque après avoir vainement tenté de prévenir la « guerre des budgets » lancée par le président russe Boris Eltsine, qui menace l'Union de banqueroute. Enfin, ce n'est qu'à l'issue d'un second tour à la légitimité douteuse que M. Gorbatchev a obtenu l'élection jeudi de M. Ianaev à la vice-présidence.

Lire nos informations page 4



Les atouts de la démocratie allemande

Du système politique imposé par les Anglo-Saxons et les Français un peuple a fait l'élément fondamental de son patriotisme

BONN

de notre correspondant

En cette année de bouleversements européens, bien des regards se sont portés sur une Allemagne dont l'unification constitue un événement politique majeur, marquant la fin de l'après-guerre et de la guerre froide. Nombreux sont les observateurs français qui se sont attachés, comme Georges Valance ou Alain Minc (1), à sonder le cœur, les reins et le portefeuille de cette nation dont le rôle européen et mondial s'est notablement accru.

Si l'on a, à juste titre, braqué les projecteurs sur la formidable puissance économique de la partie occidentale du pays divisé, qui l'a mise en mesure d'absorber avec de bonnes chances de réussite globale l'ancienne RDA, on n'a souvent jeté qu'un regard rapide sur un autre aspect important de la réussite allemande : le fonctionnement du système démocratique de la République fédérale.

Alors que, dans quelques-unes des « vieilles » démocraties européennes et aux Etats-unis, on perçoit des signes inquiétants de fatigue du *« pire des systèmes à l'exception de tous les autres »*, selon la fameuse formule churchillienne, l'Allemagne se signale par une identification portée à un très haut degré de ses citoyens avec le système politique, les partis et les politiciens qui le font fonctionner. Voilà un pays qui réduit au statut de phénomènes marginaux des attitudes comme l'antiparlementarisme démagogique, le rejet des partis politiques, la désaffection de la jeunesse vis-à-vis de la chose publique.

La participation aux élections nationales, régionales et locales reste élevée, même si l'on a pu noter, à l'occasion des premières élections panallemandes, un léger recul, qui n'a rien de dramatique si l'on considère la météorologie exécrable, le fait que l'issue du scrutin ne faisait guère de doute, et que, dans l'ex-RDA, les électeurs se rendaient pour la quatrième fois aux urnes en moins d'un an...

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 3

(1) Georges Valance *le Retour de Bismarck* (Flammarion, 1990) ; Alain Minc, *la Grande Illusion* (Grasset, 1989).

Après l'assassinat de Lucien Tirroloni

Le FLNC accuse ses adversaires de vouloir « déstabiliser » la Corse

Le Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a lancé, jeudi 27 décembre, une mise en garde, adressée de façon transparente au MRG et au RPR insulaires, à propos de certains asssassinats récents, notamment celui de Lucien Tirroloni, le président de la chambre régionale d'agriculture.

Le FLNC affirme que *« ceux qui ont intérêt à déstabiliser la situation sont de farouches partisans du* statu quo *politique en Corse et de tout aussi farouches antinationalistes »*. L'organisation dissoute indique que toute action qui viserait un militant nationaliste, *« sous prétexte de représailles »* après l'assassinat de Lucien Tirroloni, entraînerait une *« riposte implacable »*, dirigée contre ses exécutants, mais, aussi, contre ses *« instigateurs »*.

Après l'assassinat du président de la chambre régionale d'agriculture, à Ajaccio, le 19 décembre, comme après celui du maire de Grossetto-Prugna, Charles-Antoine Grossetti, le 26 septembre dernier, les soupçons s'étaient tournés vers des auteurs de spéculation immobilière. D'autres pistes avaient été, cependant, évoquées dans le cas de Lucien Tirroloni, mettant en cause les nationalistes, la victime, militant du RPR, étant connue pour ses positions hostiles à leur endroit. Ce n'est pas la première fois que les nationalistes, eux-mêmes soupçonnés de tels agissements, retournent l'accusation contre des *« réseaux barbouzards », qui mêleraient intérêts immobiliers,* gangstérisme et manipulation politique.

Lire nos informations page 24

Le conflit du Golfe
Le président Bush réitère son refus de tout compromis — page 5

La crise de la Fédération tchécoslovaque
La Slovaquie de plus en plus tentée par la sécession — page 4

Un article de M. François Léotard
« Entre deux peurs » — page 2

Déboutés du droit d'asile et clandestins
III : – Deux peines pour une faute — page 8

Le sommaire complet se trouve page 24

Mariage et « cohabitation »

Depuis vingt ans, de plus en plus de couples vivent sans être mariés. C'est à cette « cohabitation », particulièrement développée chez les jeunes, que s'intéresse le rapport annuel de l'Institut national d'études démographiques (INED) : aujourd'hui plus de la moitié des personnes qui se marient ont déjà vécu ensemble, parfois plusieurs années.

Beaucoup ont d'ailleurs des enfants, et un quart des naissances annuelles sont survenues « hors mariage ». Cependant, ces unions semblent moins solides que le mariage, puisqu'elles aboutissent plus souvent à une séparation.

Lire page 20 l'article de GUY HERZLICH

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

France

Entre deux peurs

par François Léotard

CHACUN des dix-huit mois qui viennent de s'écouler depuis l'été 1989 nous aura apporté sa moisson d'étonnements, de joies profondes et d'inquiétudes nouvelles. Dans cette brusque accélération du temps, un fait étrange s'impose peu à peu : les manifestations qui ont entouré la réunification allemande – dans le craquement général du monde socialiste – ont eu moins d'échos en France que celles qu'un an plus tôt nous avions organisées pour célébrer le bicentenaire de notre Révolution...

L'avenir jugera très sévèrement ce choix de l'opinion française : entre l'évocation ludique et narcissique d'un passé dont nous ne savons plus tirer aucune leçon et la brutale irruption d'un événement aux dimensions formidables pour l'avenir, nous avons choisi. Nous avons préféré nous souvenir de notre histoire d'hier plutôt que de pénétrer dans celle d'aujourd'hui. Pis : nous semblons, depuis quelques mois, nous enraciner encore davantage dans ce choix, avec la ténacité un peu morbide de ceux qui ne comprennent plus leur temps et se rassemblent autour de leurs souvenirs pour « vitupérer l'époque ».

Cette coïncidence d'une mémoire complaisante et d'un aveuglement persistant est troublante. Elle est l'un des signes les plus forts de la crise que traverse notre peuple. De même que, dans un organisme qui s'affaiblit, les maladies se conjuguent et se nourrissent l'une de l'autre, notre pays se trouve en outre, aujourd'hui, confronté physiquement à l'hypothèse d'une guerre qu'il n'a les moyens ni de vouloir ni de maîtriser.

Un pays somnambule

Minée intérieurement par des querelles qui la décomposent, sans objectif national clair, sans alternative politique crédible, la France traverse en somnambule un monde qui, peu à peu, l'ignore. Si elle ouvrait les yeux, pourtant, elle retrouverait, jusque dans les mots eux-mêmes, les plus vieilles interrogations qui lui aient été posées de l'extérieur depuis qu'elle existe comme nation : la question allemande et la question d'Orient. Disons-le plus crûment encore : le Français des années 90 retrouve sur sa route – au-delà d'un imaginaire qu'ils n'ont jamais quitté – l'Allemand et l'Arabe. L'un à l'Est et l'autre au Sud, c'est-à-dire là où se posent et s'imposent les débats d'aujourd'hui. Comment « gère »-t-il ces deux voisins ? Comment répond-il à cette idée simple qu'un peuple comme le nôtre doit avoir d'abord la politique de sa géographie ?

Dans un cas, l'Allemagne, le défi est, d'abord, de l'ordre de la puissance, c'est-à-dire, aujourd'hui, de l'organisation sociale. Dans l'autre, le monde arabe, il est de l'ordre de la culture, c'est-à-dire du rapport d'échange. Dans les deux, il est affaire de lucidité et de courage.

Voltaire définissait la Prusse comme *« un royaume de lisières »*. Maintenant que cette lisière tire l'Allemagne vers l'Est, quelle est notre politique ? Entre la confédération évoquée par le président de la République, sorte de baiser Lamourette international, version française de la maison commune, et l'intégration – qui en est à peu près le contraire, mais à laquelle nous semblons également souscrire, – quelle est la voie qui est proposée aux Français ? Quel est le chemin qui ne nous serait pas imposé, soit par les événements, soit par les voisins ?

Dans l'Allemagne de 1990, l'organisation de la formation, le système de protection sociale, le régime de la décentralisation (pour ne parler que de ces trois domaines), sont reconnus comme étant – dans chacun des cas – plus performants que les nôtres. Si la logique à venir est celle d'une compétition accrue, où sont les orientations qui nous permettraient d'y faire face ? Entre la crainte et l'abus de la réforme – toujours conjugués chez nous pour s'annuler, – dans chacun des trois secteurs concernés, la paralysie s'est emparée des esprits comme des institutions. Nous n'avons tiré aucune leçon de la formidable mutation du destin allemand. Or seules une volonté et une capacité européennes, l'une et l'autre très fortes, permettraient aux Français de proposer à nos voisins d'outre-Rhin un destin politique et militaire qui nous soit commun.

Quelle politique arabe ?

Vers le Sud effervescent, nous n'avons, non plus, aucune volonté claire. Nous distribuons, aujourd'hui, en moyenne, cinq mille visas par jour à des ressortissants algériens pour qu'ils se rendent en France, où on ne les attend pas... Il y a plus d'enseignants marocains en France que de Français enseignants au Maroc... Nous accordons d'une façon automatique notre nationalité à un nombre croissant de personnes qui, culturellement, la refusent... On pourrait poursuivre cette litanie des incohérences françaises, que nous reprochent souvent ceux-là mêmes que nous croyons aider ou flatter.

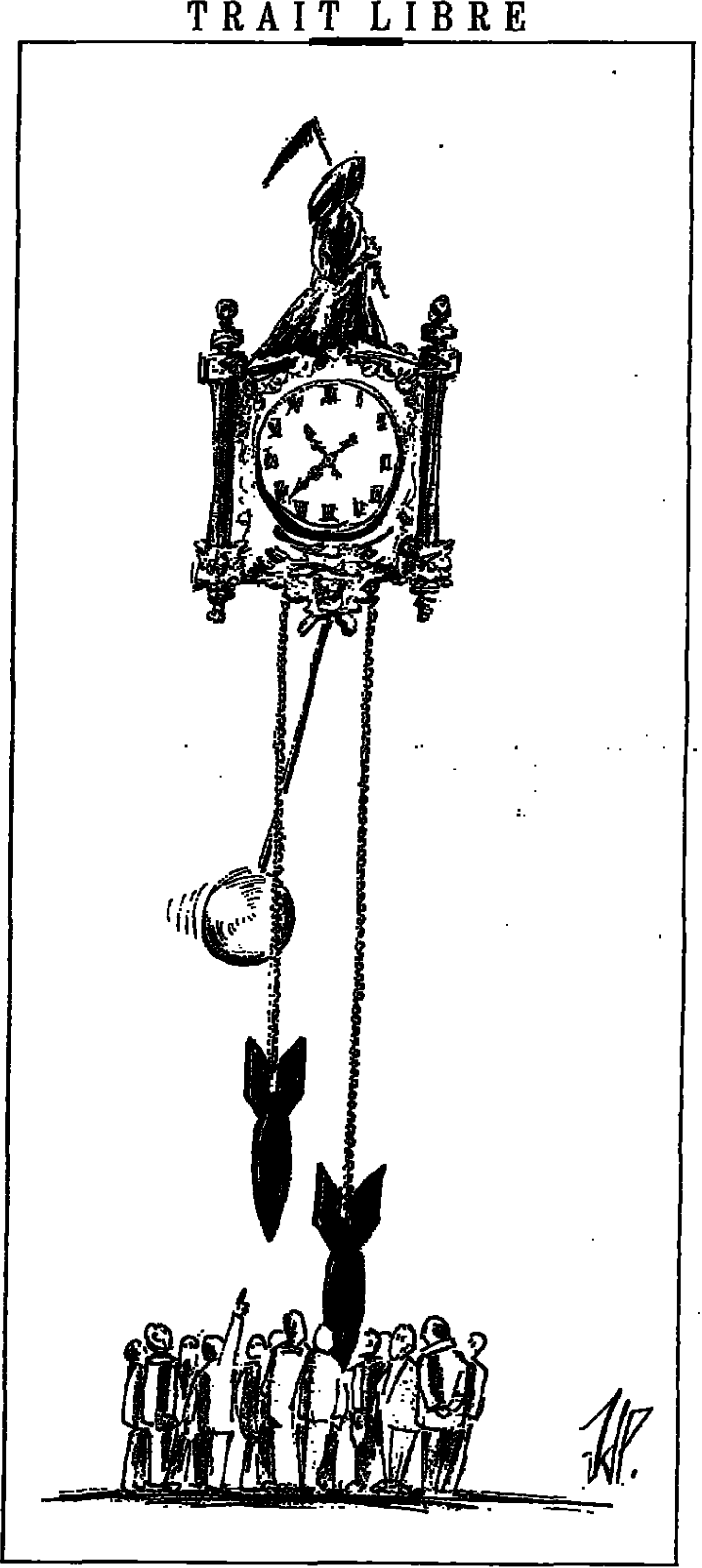
Si nous sommes à la veille d'un conflit armé avec l'un des principaux pays arabes, sur quelle politique pouvons-nous nous appuyer pour justifier ce conflit ? Quelles sont nos références de culture, de diplomatie, d'histoire ? Mais la question est encore plus simple : qui oserait aujourd'hui faire, sans complaisance, le bilan de la fameuse « politique arabe de la France »... ? Un Institut du monde arabe qui s'échoue lentement dans l'indifférence, des soldats français devenus, dans une « drôle de guerre », les alliés de Syriens qui les haïssent, un général libanais caché – par nos soins – dans notre ambassade à Beyrouth, des Algériens qui s'enfoncent dans l'intégrisme, et, de temps en temps, Arafat qui s'arrête au Crillon dans la suite que vient de quitter Shamir...

Or la France a, bien entendu, une vocation à l'amitié et à la coopération avec le monde arabe. Où sont les universités qui permettraient ces échanges ? Quelle est la volonté politique qui porterait cette espérance ? Où sont les outils d'une francophonie arabe, dont nous ressentons plus que jamais le besoin ?

On ne conjure pas la peur par le mensonge, fût-il d'omission, mais on la nourrit sûrement par l'impuissance. S'ils veulent réussir à être eux-mêmes, les Français d'aujourd'hui devraient avoir peur de leurs peurs.

► **François Léotard, ancien président du Parti républicain, est député du Var, maire de Fréjus.**

TRAIT LIBRE



Irak

Renverser Saddam Hussein

par Fakhri Karim

ON envisage de plus en plus nettement la guerre comme seule issue possible de la crise du Golfe, en négligeant le rôle que peut jouer l'opposition interne en Irak. Une telle omission ne laisse plus d'autre recours que la guerre dès lors que l'on croit pouvoir constater l'échec de l'embargo. Elle ignore les facteurs internes qui ont conduit Saddam Hussein à envahir le Koweït aujourd'hui comme naguère à déclarer la guerre contre l'Iran.

Economiquement, avant l'invasion du Koweït, Saddam Hussein était dans une impasse : les revenus nationaux – tirés pour l'essentiel du pétrole, – ne représentaient qu'environ 60 % des besoins à couvrir. Encore ce chiffre est-il sous-estimé, compte tenu de l'ambition affichée par Saddam Hussein d'acquérir une stature non seulement régionale, mais aussi mondiale. Le régime avait par ailleurs épuisé toutes les possibilités de rééchelonnement de la dette et se trouvait à court d'expédients, telle sa vaine tentative (au printemps 1990) de vendre aux Japonais pour 180 milliards de dollars une île riche en pétrole, l'île de Majnoun.

Cette situation économique a eu des répercussions sociales importantes : l'accélération de l'inflation a entraîné une dégradation brutale du niveau de vie ; la montée du chômage, aggravée par la démobilisation des soldats après l'arrêt de la guerre contre l'Iran, s'est accompagnée d'un développement de la corruption et de la criminalité.

Dans un tel contexte, le sort de l'armée posait au régime irakien un problème insoluble : que faire de ce million d'hommes mobilisés depuis huit ans contre l'Iran ? Les rendre à la vie civile et ainsi saturer le marché du travail ? Les maintenir dans une institution militaire privée d'objectif ? Confrontés à la dégradation de la situation économique, les appelés constituaient une menace potentielle sérieuse pour la stabilité du régime, comme l'ont montré les émeutes qui, à Bagdad, ont opposé plusieurs centaines de soldats aux forces de l'ordre les 17 et 18 juillet 1989 dans la gare routière d'Al-Nahda.

Enfin, malgré le recours aux armes du génocide, le problème kurde reste entier. Le résoudre supposerait répondre sans restriction aux aspirations nationales démocratiques du peuple kurde, à l'évidence inconciliables avec la nature dictatoriale du régime. Quelle qu'ait pu être dans le passé la gravité des défaites militaires subies, le mouvement kurde a fait la preuve, à maintes reprises, de son extrême vitalité. Or son potentiel militaire est demeuré cette fois quasi intact : retranché sur les frontières de l'Irak, il est prêt à intervenir de nouveau et fait peser sur le régime une menace constante.

Un projet démocratique

En dépit de la répression la plus barbare (liquidations physiques, tortures, recours aux armes chimiques, prise en otage des enfants d'opposants...), l'exigence démocratique demeure et offre la seule vraie réponse possible. Le vent de liberté qui a soufflé sur le monde, les soubresauts qui ont agité certains pays voisins, la montée de couches sociales nouvelles maintenues à l'écart des décisions, ont dans la période récente renforcé cette exigence, contraignant Saddam Hussein à imaginer des subterfuges. Ainsi a-t-il été amené, à la veille de l'invasion du Koweït, à proposer une nouvelle Constitution instaurant un prétendu pluralisme... dont se trouve de fait exclue toute l'opposition irakienne en vertu de dispositions interdisant l'activité politique de tout parti ou de tout individu qui n'a pas participé, apporté son soutien ou contribué à l'effort de guerre contre l'Iran !

Face à ces contradictions, Saddam Hussein était acculé à choisir entre deux options :

– Renoncer à une partie de ses pouvoirs absolus et permettre un semblant de démocratie : hypothèse inacceptable tant en raison de sa mégalomanie personnelle qu'en raison de la fragilité constitutive d'un régime qui ne repose que sur un homme ;

– Recourir à la fuite en avant dans l'aventure militaire en accaparant les richesses du Koweït pour résoudre la crise économique et différer les solutions politiques.

La faiblesse de l'opposition irakienne tient à la clandestinité contraignante qui lui est imposée, mais aussi à sa division. Se trompent cependant ceux qui ignorent la part essentielle que peut et doit prendre l'opposition dans le renversement du régime. La seule issue interne jusqu'ici retenue par les stratèges occidentaux, celle d'un putsch militaire, est jugée peu crédible, ce qui conduit nécessairement à opter pour une intervention militaire étrangère. Or c'est méconnaître les perspectives qu'ouvrirait – au sein de l'armée irakienne, voire dans le parti Baas – l'émergence d'une solution politique portée par une opposition, unifiée et renforcée par le soutien international.

Quelles que soient ses divisions, cette opposition – du Parti communiste irakien aux courants islamistes – est unanime dans sa volonté de renverser le régime. Cet objectif commun a conduit les forces qui la composent à intensifier depuis l'invasion du Koweït la réflexion commune, engagée depuis un an pour élargir leurs points de convergence et élaborer un projet démocratique. Les progrès réalisés dans cette voie sont sur le point de se concrétiser par la signature d'un accord de programme commun, par ailleurs de nature à rassurer ceux qui redoutent le « chaos de l'après-Saddam ».

Ainsi, même si le pari sur l'opposition paraît difficile et si l'issue qu'elle offre exige du temps, c'est le seul pari possible pour éviter la guerre aujourd'hui.

Faire le choix de la guerre, c'est contraindre le peuple irakien à se mobiliser contre l'agresseur étranger. C'est prendre le risque de déclencher des conflits incontrôlables susceptibles de déstabiliser la région au profit des forces obscurantistes montantes et réintroduire dans l'ordre international une logique d'affrontement. C'est prendre le risque d'une violence multiforme et généralisée qui n'épargnerait aucun des pays impliqués. C'est paradoxalement prendre le risque de renforcer durablement la dictature.

Pour éviter une telle catastrophe, la seule voie conforme aux intérêts des peuples de la région et du monde consiste à faire le choix d'une solution interne, ce qui suppose, entre autres : exiger le retrait des troupes irakiennes du Koweït et le retrait des forces étrangères du Golfe ; maintenir l'isolement politique de Saddam Hussein dans la communauté internationale ; appliquer les résolutions de l'ONU, concernant notamment l'embargo, sous réserve que la sanction atteigne le régime et non le peuple irakien.

► **Fakhri Karim est membre du bureau politique du Parti communiste irakien.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

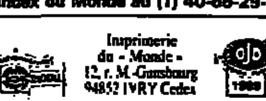
Capital social : 620 000 F

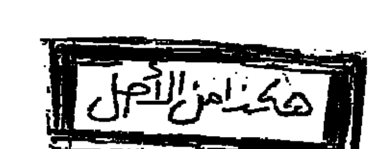
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex





ALLEMAGNE : entretiens avec M. Erich Honecker

L'ancien chef d'Etat de la RDA a la conscience tranquille

L'ancien chef du parti et de *l'Etat est-allemand, M. Erich* Honecker, s'est longuement épanché, au cours du printemps 1990, devant deux amis de sa fille Sonia, les auteurs compositeurs de chansons Reinholt Andert et Wolfgang Herzberg. *Ces derniers ont rassemblé les confidences du dirigeant déchu et de son épouse dans un livre* publié par les éditions Aufbau intitulé *la Chute : Honecker sous le feu croisé des questions.*

BONN

de notre correspondant

Selon l'ancien chef d'Etat de l'ex-RDA, *sa chute, le 17 octobre* 1989, est le résultat d'un *« complot de grande envergure, dont les tireurs de ficelles se tiennent encore dans l'ombre »*. L'écroulement des régimes communistes en Europe de l'Est n'est pas, à son avis, la conséquence de fautes ou d'erreurs commises par les partis communistes au pouvoir, mais de *« la rupture de la solidarité internationale entre ces pays »*. M. Erich Honecker en veut particulièrement aux dirigeants hongrois de l'époque d'avoir démantelé le rideau de fer à la frontière autrichienne *« pour obtenir le crédit promis par le gouvernement de la RFA »*. Pour le reste, il déclare avoir *« la conscience tout à fait tranquille »* et n'éprouve aucun remords lorsque l'on évoque devant lui les quelque deux cents victimes recensées du mur de Berlin et de la frontière interallemande. *« Je souffre à la pensée de vingt-cinq de nos camarades lâchement assassinés le long de cette frontière »*, rétorque-t-il en faisant allusion aux vopos victimes d'échanges de coups de feu avec les gardes-frontière ouest-allemands qui tentaient de protéger la fuite de citoyens de la RDA.

M. Honecker se déclare également *« profondément déçu »* par l'attitude de ses anciens compagnons du bureau politique du SED, qui, comme MM. Egon Krenz et Günter Schabowski, ont précipité sa chute en octobre 1989. Il est particulièrement choqué par l'attitude de l'ancien chef de la STASI, Erich Mielke, qu'il accuse d'avoir participé à ce complot sous l'influence de conseillers soviétiques : *« Et moi qui croyais que c'était un ami ! »*, se lamente-t-il aujourd'hui.

Mandat d'arrêt

M. Honecker, soixante-dix-huit ans, se trouve actuellement en traitement à l'hopital militaire soviétique de Beelitz, près de Berlin, où il est entré le 3 décembre dernier pour soigner son hypertension artérielle. Cette hospitalisation coïncidait avec le lancement, par le parquet de Berlin, d'un mandat d'arrêt pour *« coups et blessures ayant entraîné la mort »*. Cette inculpation s'appuie sur la découverte, dans les archives militaires est-allemandes, de procès-verbaux datant de 1961, selon lesquels M. Honecker aurait déclaré que les gardes-frontière ayant fait usage de leurs armes pour arrêter les fuyards *« devaient recevoir des louanges »*.

Le gouvernement allemand fait pression, pour l'instant sans succès, sur les autorités soviétiques pour que M. Honecker soit remis à la justice de son pays ou que tout au moins un médecin mandaté par le parquet de Berlin puisse constater que son état de santé est incompatible avec une incarcération.

Il semble néanmoins juridiquement difficile aux magistrats allemands de pouvoir obtenir une condamnation d'Erich Honecker pour des faits en relation avec l'ordre de tir donné par le pouvoir aux vopos du mur de Berlin. Le traité d'unification entre la RDA et la RFA stipule en effet que les crimes et délits commis sur le territoire de l'ex-RDA jusqu'à la date de l'unification doivent être jugés selon les lois en vigueur dans cette partie du pays à la date où ils ont été commis.

L. R.

POLOGNE

Reprise du dialogue entre M. Walesa et M. Mazowiecki

M. Lech Walesa a reçu, jeudi 27 décembre, le premier ministre démissionnaire M. Tadeusz Mazowiecki, son rival malheureux à *l'élection présidentielle*, pour l'exhorter à demeurer à son poste. L'entrevue *« de plus d'une heure »*, au palais du Belvédère (siège de la présidence), la première entre les deux hommes depuis l'investiture du président de la République, *« n'a apporté aucun résultat concret »*, a dit M. Walesa, précisant, selon l'agence PAP, qu'ils allaient *« se revoir dans un ou deux jours »*.

M. Mazowiecki, en sa qualité de premier ministre expédiant les affaires courantes, a affirmé qu'il s'agissait d'un *« entretien préliminaire »*. Le gouvernement devait se réunir, vendredi 28 décembre, pour discuter de la réponse à apporter à la proposition du président. Aux termes de la Constitution, M. Walesa doit proposer le nom d'un premier ministre aux députés le 4 janvier. Selon la Radio polonaise, le candidat le plus sérieux est Jan Krzysztof Bielecki, trente-neuf ans, député et homme d'affaires, l'un des leaders des libéraux de Gdansk. Il avait refusé le poste la semaine dernière, mais, selon l'agence PAP, il a rencontré Lech Walesa à plusieurs reprises jeudi. D'après une source gouvernementale, il s'est également entretenu avec le ministre des finances, M. Leszek Balcerowicz. – *(Reuter, AFP.)*

Les atouts de la démocratie allemande

Suite de la première page.

« Cette bonne santé de notre démocratie est d'autant plus remarquable que ses formes nous ont été imposées par les alliés en 1945 », nous confiait récemment le président fédéral, M. Richard von Weizsäcker, qui ajoutait avec ironie que *« les Anglo-Saxons ont imposé un système proportionnel pour les élections qu'ils ne pratiquent pas chez eux, et les Français centralistes une décentralisation très poussée »*. Pour la première fois de leur histoire, les Allemands aiment une démocratie dont ils n'ont pas défini eux-mêmes les cadres, à l'exception de la Loi fondamentale qui fait office de Constitution. Ils en font même l'élément central de leur patriotisme, ce qui le rend acceptable par des voisins et partenaires vite soupçonneux devant les manifestations de chauvinisme germanique.

Lorsque l'on cherche à comprendre pourquoi le système fonctionne en Allemagne à la satisfaction quasi générale, il est inutile d'aller chercher dans les profondeurs de la psychologie des peuples ou dans l'armoire aux clichés pour mettre cet état de fait sur le compte de l'esprit de discipline innée ou du respect héréditaire de toute autorité dont serait pourvu chaque Allemand dès sa naissance. En procédant à une sorte d'« audit » de la démocratie d'outre-Rhin, on s'aperçoit que nos voisins, pas plus dans ce domaine que dans celui de l'économie, ne disposent d'une quelconque potion magique dont la formule secrète serait inaccessible aux autres.

Ne s'appuyant pas sur une tradition pluriséculaire, les éléments constitutifs de la démocratie allemande s'assemblent en une sorte de patchwork empruntant des pièces aux systèmes anglo-saxon ou français, que les juristes et politiciens allemands ont astucieusement bricolé pour les adapter aux conditions et à la mentalité de leur pays. On s'aperçoit ainsi qu'avec quelques recettes simples on peut préserver le système parlementaire des défauts qui minent la confiance des citoyens dans leurs Assemblées et dans leurs députés.

L'absentéisme parlementaire combattu

L'adoption d'un système électoral mixte, où la proportionnelle établit le rapport de forces entre les partis à l'échelle nationale, et où le scrutin uninominal permet le choix de la moitié des députés au suffrage direct, a pour avantage de faire coexister au Bundestag des députés liés au terroir et d'autres, élus à partir de listes établies par les partis, qui peuvent se consacrer au traitement des grands sujets de politique intérieure ou extérieure sans avoir à se soucier de « travailler » une circonscription. Jamais un homme politique de grande envergure ne court le risque d'être battu pour de sombres histoires de quotas laitiers ou de bouilleurs de cru.

L'absentéisme parlementaire est efficacement combattu par deux règles simples : une stricte limitation du cumul des mandats, qui ne tolère de compatibilité qu'entre les fonctions de maire et de député au Bundestag, un cumul au demeurant exceptionnel puisque les députés qui sont maires peuvent se compter sur les doigts d'une main, et l'obligation du vote personnel de toutes les lois. Une absence non excusée lors d'un scrutin se traduit par une amende dont le montant augmente en cas de récidive.

La classe politique allemande n'échappe pas aux « affaires » qu'une presse particulièrement vigilante ne manque pas de dénoncer. La plus retentissante d'entre elles, l'affaire Flick, qui éclata en 1984, mettait en cause plusieurs hommes politiques de premier plan accusés d'avoir illégalement reçu des subsides pour leur parti du groupe financier de Friedrich Karl Flick. Le discrédit qu'elles peuvent causer à l'ensemble du corps politique est cependant limité par le traitement même qui est appliqué à ces affaires.

Le seuil à partir duquel le politicien, quel que soit son rang, se sent contraint à la démission est notablement plus bas que dans d'autres pays : ainsi, le comte Lambsdorff, ministre de l'économie, a dû quitter son poste en 1984 pour quelques millions d'anciens francs récoltés illégalement auprès du groupe Flick dans le cadre de ses fonctions de trésorier du Parti libéral démocrate.

Plus récemment, le ministre de l'intérieur de Hesse, M. Gottfried Milde (CDU), s'est vu contraint de se retirer pour avoir cité, au cours d'un débat au Landtag, un procès-verbal d'écoutes téléphoniques. A l'occasion de la démission de ses fonctions gouvernementales et dans la CDU de l'ancien premier ministre est-allemand Lothar de Maizière, soupçonné d'avoir collaboré avec la STASI, on a même pu entendre quelques voix qui déploraient que pour les hommes politiques la charge de la preuve soit inversée : pour pouvoir survivre politiquement, ils doivent apporter la preuve de leur innocence. A cela s'ajoute la mise en place de commissions d'enquêtes parlementaires dont les travaux ne se perdent jamais dans les sables, dont les débats sont publics, sauf rares exceptions, et qui disposent de larges pouvoirs d'audition.

La « culture des associations »

Ainsi, le chancelier Kohl a-t-il été appelé à comparaître dans le cadre de la commission d'enquête sur l'affaire Flick, et le ministre de la défense Gerhard Stoltenberg devant celle mise en place pour éclaircir un scandale d'exportation illégale de technologie militaire à l'Afrique du Sud.

La considération dont jouissent les partis politiques est un autre facteur du bon fonctionnement du système démocratique en Allemagne. Ils pâtissent certes de la montée de l'individualisme, du déclin des solidarités traditionnelles qui atteignent la société allemande au même titre que ses homologues européennes, mais l'effet de ces tendances se fait plus lentement sentir ici qu'ailleurs.

Les deux grands partis qui animent la vie politique allemande, la CDU et le SPD, restent des partis de masse, avec plus de six cent mille adhérents pour la première et plus de neuf cent mille pour le second. Il font partie de cette *« Vereinkultur »*, cette « culture des associations » qui anime la vie sociale et culturelle d'un bout à l'autre du territoire.

Il est un autre aspect moins connu, mais tout aussi essentiel, du fonctionnement des partis politiques qui leur assure un crédit notable dans la « société civile ». Ils apportent une contribution non négligeable à la formation des élites du pays, que ce soit par le biais de leurs fondations, richement dotées par les pouvoirs publics, ou par les hommes issus de leurs rangs qui accèdent à des fonctions élevées de l'appareil d'Etat ou de l'économie.

Dans un pays qui ne connaît pas le système exclusif et excluant des grandes écoles, des hommes formés à l'école des partis peuvent se hisser, sans que cela apparaisse comme une exception ou comme un passe-droit, à des fonctions réservées dans d'autres pays à une élite technocratique sélectionnée dès l'adolescence. Les cas de M. Karl Otto Pöhl, journaliste devenu président de la toute-puissante Bundesbank après avoir mené une longue vie militante au sein du SPD, ou de M. Heinz Ruhnau, président-directeur général de la compagnie aérienne Lufthansa après un parcours syndical et politique, ne sont que les exemples les plus connus d'une tradition largement répandue.

Cette pratique rejoint d'ailleurs celle en vigueur dans le monde des entreprises allemandes, qui rend possible à des autodidactes d'accéder à des postes de haute responsabilité s'ils ont fait la preuve de leurs capacités, et même à un Français comme M. Daniel Gœudevert de devenir le numéro deux, et peut-être bientôt le numéro un de Volkswagen. Chez Renault, où il a commencé sa carrière après des études de lettres menées en dilettante à la Sorbonne, une telle perspective lui aurait été fermée, affirme-t-il d'ailleurs pour expliquer son exil.

Les dangers qui menacent une démocratie sont bien connus en Allemagne, qui a fait en moins d'un demi-siècle l'expérience d'un totalitarisme indigène qui l'a conduite à l'abîme, et d'un régime de contrainte imposé de l'extérieur qui s'est écroulé en novembre 1989. De ces expériences, les Allemands ont tiré la conclusion que la préservation d'un système assurant les libertés individuelles et collectives tient plus aux gardes-fous institutionnels et à la force des groupements censés animer le débat démocratique qu'aux qualités, fussent-elles exceptionnelles, des hommes qui incarnent cet idéal.

LUC ROSENZWEIG

Une lettre d'information sur le Sud-Est européen

La relance en 1990, à la faveur de l'effondrement du système communiste, de l'Association française pour le développement de l'étude du Sud-Est européen (ADESEE, *le Monde* du 17 avril 1990) s'est concrétisée, à la fin de l'année, par la publication du premier numéro d'une lettre d'information trimestrielle, *Sud-Est Express*.

Parrainée en particulier par M. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, animée notamment par l'ambasssadeur Jean-Marie Le Breton et par M. Jacques Fauve, ancien conseiller culturel, l'ADESEE se propose de faire mieux connaître en France et dans le reste du monde francophone les pays du Sud-Est européen (Albanie, Bulgarie, Chypre, Grèce, Roumanie, Turquie, Yougoslavie).

Tous les trois mois, une « Lettre » d'une cinquantaine de pages étudiera désormais une des sept nations de la zone ou un de leurs aspects. La lettre nº 1, qui ne comporte qu'une quinzaine de pages, est consacrée à la Roumanie et à la francophonie dans le Sud-Est européen. On y relève qu'au sixième *congrès international d'études sur* le Sud-Est européen, qui a réuni mille deux cent quatre-vingt-dix participants de la région à Sofia, en *1989*, sur huit cent vingt-deux interventions, trois cent vingt se firent en français, deux cent trente-trois en russe, et cent quatre-vingt-neuf en anglais. L'ADESEE plaide pour que ce capital linguistique francophone ne soit pas laissé en friche maintenant que la France a les coudées culturelles plus franches dans cette partie longtemps fermée de l'Europe.

J.-P. P.-H.

►Lettre trimestrielle Sud-Est Express, abonnements : 270 F par an (1 000 F pour les institutions ou entreprises), 2, rue Emile-Faguet, 75014 Paris. Tél : (1) 45-39-64-73.

EN BREF

□ **IRLANDE DU NORD : fin de *la trêve de Noël***. – *Un policier a* été légèrement blessé, jeudi 27 décembre, à Belfast, lors de l'explosion d'un engin lancé contre *le commissariat de Mountpottinger*. Il s'agit du deuxième acte de violence depuis la fin de la trêve de trois jours décrétée par l'IRA à l'occasion de Noël. Vingt minutes seulement après la fin de cette trêve, un groupe de sept hommes armés avait ouvert le feu sur un poste de contrôle routier à la frontière avec la République d'Irlande, blessant deux automobilistes civils. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : procès de trente-deux rebelles.** – Trente-deux rebelles rwandais et ressortissants ougandais devaient comparaître, vendredi 28 décembre, devant un tribunal de Kigali, a annoncé jeudi la radio d'Etat. D'autre part, les troupes régulières ont tué cinq cent quarante rebelles, lors d'affrontements dans le district de Byumba (nord-est). – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : la grève générale du 3 janvier déclarée illégale.** – Le gouvernement turc a déclaré illégale la grève générale prévue pour le 3 janvier. Cent cinquante mille travailleurs ont actuellement cessé le travail pour réclamer une amélioration de leur condition et une augmentation de salaire. Ce mouvement est le plus important de l'histoire syndicale turque.

□ **Message de M. Gorbatchev à M. Bush.** – Le président George Bush a annoncé jeudi 27 décembre avoir reçu un message du président Gorbatchev à l'occasion d'un entretien d'une demi-heure avec l'ambassadeur soviétique Alexandre Bessmertnykh. M. Bush s'est refusé à donner la teneur du message.

BELGIQUE

Adoption d'un plan de restructuration de l'armée

BRUXELLES

de notre correspondant

Alors que dans un message adressé à la nation, lundi 24 décembre, le roi Baudouin assurait que *« le désarmement devrait permettre, à moyen terme, de réorienter des ressources importantes vers la lutte contre la pauvreté »*, un conseil de cabinet réuni le même jour à Bruxelles a décidé un élargissement progressif des dépenses de défense.

Les ministres ont, en effet, adopté un plan de restructuration de l'armée, étudié depuis plusieurs mois par l'état-major, sans le modifier substantiellement. En cinq ans, le service militaire sera ramené par paliers de douze à huit mois. Les effectifs passeront par étapes de 82 000 à 66 000 hommes. Les forces belges stationnées en Allemagne seront réduites de 22 000 actuellement à 3 500 fin 1995. Ce qui va poser de sérieux problèmes de reconversion.

Selon les calculs de l'OTAN, la Belgique consacre 2,5 % de son produit intérieur brut à la défense. En 1990, seulement 13,7 % des dépenses militaires profitaient à l'équipement et aux infrastructures, l'essentiel étant constitué par les dépenses en personnel et en fonctionnement. La nouvelle politique sera de consacrer plus d'argent à la modernisation, y compris au sein des forces terrestres dont les réductions d'effectifs seront les plus sensibles. Pour ne pas amoindrir ses capacités technologiques, l'armée gardera ses militaires de carrière, la diminution de leur nombre résultant seulement des départs naturels à la retraite.

Plutôt que de songer à liquider leur armée, les Belges réfléchissent surtout à leur avenir dans le cadre d'une défense européenne. Lors de la conférence des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, le 17 décembre, ils ont suggéré qu'il y ait un jour une armée supranationale *« comme il y aura une monnaie commune, l'écu »*.

Dans un *« projet »* récemment proposé à ses militants, le Parti socialiste francophone, un des piliers de la coalition gouvernementale, présente la défense comme *« une des importantes compétences qui devraient être exercées au niveau supranational, avec la monnaie, la fiscalité, l'environnement et le soutien aux technologies de pointe »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

EUROPE

URSS : le Congrès accepte à l'arraché M. Ianaev comme vice-président

M. Eltsine lance la « guerre des budgets »

Le Congrès des députés du peuple a achevé ses travaux jeudi soir 27 décembre dans l'épuisement et la confusion. Si M. Gorbatchev a réussi à imposer l'élection – au second tour –, de son candidat à la vice-présidence, la décision de la Fédération de Russie de réduire de 80 % sa contribution au budget de l'Union laisse l'URSS sans loi de finances à trois jours de l'ouverture de l'exercice 1991.

MOSCOU

de notre correspondant

Le quatrième Congrès des députés soviétiques est sur le point de se terminer, jeudi soir 27 décembre, quand M. Gorbatchev monte à la tribune, l'air sombre, déplie la *Pravda* et apostrophe l'Assemblée : *« C'est plus que la guerre des lois (...) on court à la destruction du pays. »*

Le constat est presque devenu banal, mais cette fois le défi a une autre dimension. Ce qui met en rage le président, c'est tout simplement le dernier pied de nez de son rival Boris Eltsine, le président de la fédération de Russie. Pendant que le Congrès s'épuisait à voter un renforcement des pouvoirs du président, le Soviet suprême de Russie votait en catimini le budget 1991 de la principale république soviétique. Il contient une bombe, la réduction de plus de 80% de la contribution russe au budget soviétique. Elle passe en 1991 à 23,4 milliards de roubles. Une catastrophe pour M. Gorbatchev, alors que la Russie assure à elle seule plus de la moitié des recettes de l'Etat soviétique ; ces recettes viennent pour 90 % des trois républiques slaves (Russie, Ukraine et Biélorussie), sur les quinze que compte l'Union.

Le budget soviétique n'a toujours pas été voté. Présenté le 26 novembre, il ne concernait que les activités relevant de l'Etat fédéral, dont les recettes devaient atteindre 248 milliards de roubles. Près de la moitié du budget était laissé aux républiques. Mais le Parlement en est resté là, faute de nouveau traité de l'Union devant définir notamment la part des recettes revenant aux républiques, ainsi que la part leur revenant de leurs richesses naturelles.

La réunion de l'infarctus

Mikhaïl Gorbatchev s'est bien gardé de porter un tel débat devant le Congrès, il lui a seulement demandé un vote de principe sur *« le concept »* de traité de l'Union, c'est-à-dire rien. Il a aussi obtenu une résolution sur la nécessité d'un accord temporaire devant être passé au Conseil de la fédération pour faire fonctionner l'économie l'année prochaine.

Le Conseil s'était réuni mercredi soir. Après quatre heures de querelles, un accord a été trouvé pour les produits alimentaires, l'Ukraine refusant néanmoins d'assurer des livraisons de viande aux autres républiques. Trois quarts des contrats entre entreprises de cette année étaient renouvelés à ce moment-là, mais la question des budgets n'était pas réglée. Le premier ministre Nikolaï Ryjkov était rentré fourbu de cette réunion, dans la nuit il était victime d'une attaque cardiaque. Les médecins parlent maintenant d'une hospitalisation d'au moins un mois.

Valentin Pavlov, le ministre des finances soviétiques, a fait jeudi à la tribune du Congrès le compte rendu de l'échec des négocations qui ont suivi en commission. M. Gorbatchev a exigé des explications des dirigeants russes. Encore fallait-il les trouver. Boris Eltsine, une fois la mèche de la bombe allumée, est parti dans la nuit de mercredi à jeudi le plus loin possible, en Yakoutie, au fin fond de la Sibérie. Il compte y rester jusqu'au 30 janvier à visiter les mines de diamant, tout un symbole. On ne pourra pas en tout cas l'accuser de fuir au soleil, la température approchant là-bas les moins quarante.

Scrutin peu glorieux

Nicolas Silaiev, le premier ministre russe, était tout aussi introuvable que son président et M. Gorbatchev a dû se contenter de Mikhaïl Botcharov, un simple conseiller économique de Boris Eltsine, venant expliquer que les Russes voulaient d'abord savoir ce que l'Etat comptait faire de leur argent avant d'accepter de payer.

« Toute l'économie sera détruite dans deux ou trois mois et le peuple sera dans la rue », a tempêté le président. *« J'agirais selon les lois de l'Union, celles-là personne ne peut les changer, j'agirais comme président »*, a-t-il menacé.

Il venait de se battre pendant dix jours dans cette quatrième session du Congrès des députés qui s'est achevée jeudi pour réformer une fois de plus l'exécutif, obtenir des pouvoirs légaux pour le chef de l'Etat supérieurs à ceux de tous ses prédécesseurs soviétiques. Il a essuyé plusieurs camouflets, le principal étant la démission d'Edouard Chevardnadze et le dernier, la difficile élection de son « bras droit » Guennadi Ianaiev, obtenue dans un peu glorieux deuxième tour de scrutin.

Ces revers paraissent pourtant dérisoires face aux défis qui l'attendent maintenant. Tout ne fait en effet que commencer avec le spectre de la banqueroute pour l'Union Soviétique.

(Intérim.)

Quatre attentats en Lettonie

Quatre nouveaux attentats à l'explosif ont été commis à Riga, capitale de la Lettonie, près d'un jardin d'enfants, d'un hôpital, d'une maison et d'une école pour les Russes, a annoncé jeudi 27 décembre l'agence Baltic News Service. Il n'y a pas eu de victimes, comme pour les dix autres attentats qui se sont produits à Riga depuis le 5 décembre, visant des bâtiments du Parti communiste, de l'armée ou du KGB.

Selon un porte-parole du Parlement letton, *« il s'agit d'un programme de déstabilisation »* devant permettre à la commission d'enquête sur la situation dans les républiques baltes, mise en place mercredi par le Congrès des députés à Moscou, de préconiser *« l'introduction des pouvoirs présidentiels en Lettonie »*. C'est dans cette république, où les Russes forment près de la moitié de la population, que les tensions sont les plus vives entre l'armée et les habitants de souche. – *(AFP.)*

Le nouveau pouvoir exécutif

La réforme de la Constitution soviétique, que le Congrès des députés a approuvée au cours de sa session, accorde un contrôle total de l'exécutif à M. Gorbatchev et instaure un véritable système présidentiel. Le nouveau pouvoir exécutif est composé du président, du vice-président, du conseil de la Fédération, du cabinet des ministres et de deux organes de contrôle : la Chambre de contrôle, chargée de la surveillance du budget et des questions de propriété au niveau fédéral, et la Cour suprême d'arbitrage, qui contrôle notamment l'application des lois et des décrets présidentiels.

Le vice-président, qui fait son apparition dans la Constitution soviétique, est élu en même temps que le président, et sur sa proposition. M. Gorbatchev avait été élu en mars dernier par le Congrès des députés pour cinq ans, la réélection devant se faire au suffrage universel.

Le gouvernement, qui s'appelle désormais cabinet des ministres, est responsable à la fois devant le Parlement et le président. Il comprend un premier ministre, dont la candidature est présentée par le président et approuvée par le Parlement, des adjoints au premier ministre et des ministres.

Les Premiers ministres des quinze républiques soviétiques peuvent participer à ses travaux. Théoriquement, les membres du cabinet peuvent, à la majorité des deux tiers, contraindre le président à signer un décret.

Doté jusque-là de simples fonctions consultatives, le conseil de la Fédération devient un organe exécutif à part entière, destiné à coordonner les politiques du gouvernement central et des républiques, et faire des recommandations pour le règlement des conflits ethniques.

Le nouveau conseil de la Fédération est composé du vice-président de l'Union et des présidents de l'exécutif ou du parlement des quinze républiques féderées et des vingt républiques autonomes. Il prend ses décisions à la majorité des deux tiers.

Un Conseil de sécurité sur le modèle américain

Un Conseil de sécurité, inspiré du système américain et composé notamment des chefs des armées, du KGB et des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, assure le maintien de la sécurité nationale, économique et écologique, sous le contrôle du président. Il est aussi chargé des catastrophes naturelles.

Le Parlement peut provoquer la démission du gouvernement par un vote de défiance, pour lequel la majorité des deux tiers du total des membres du Soviet suprême est nécessaire. – *(AFP, Reuter.)*

La crise de la Fédération tchécoslovaque

Dérive yougoslave ou modèle de solution pour l'Europe post-communiste ?

L'exemple de la Slovénie, qui vient de prouver avec éclat sa volonté de quitter la Yougoslavie, sera-t-il suivi par la Slovaquie, dont les velléités de divorce avec le « grand frère » tchèque ont provoqué en décembre une nouvelle crise, certes surmontée, mais dont chacun s'accorde à reconnaître qu'elle ne sera pas la dernière ? Beaucoup de facteurs plaident contre, mais à entendre des Slovaques comme le président de leur Parlement, l'ex-dissident catholique Frantisek Miklosko, c'est un processus bien engagé.

BRATISLAVA

de notre envoyée spéciale

« Les mouvements de désintégration en URSS et en Yougoslavie influent fortement sur les consciences chez nous et il ne faut pas sous-estimer l'effet qu'aurait l'indépendance de la Slovénie. Je peux très bien imaginer que l'Occident, placé devant le fait accompli de la désintégration yougoslave, renonce à son hostilité envers tout redécoupage des frontières dans l'Europe ex-communiste. Les Slovènes nous ont dit en septembre que l'avis de l'Occident ne leur fait pas peur et qu'ils seront indépendants en décembre », déclare M. Miklosko. Pour les Slovaques, affirme-t-il cependant, *« il n'est pas question de tracer une frontière avec les Tchèques »*, mais de trouver un nouveau modèle *« entre la scission impossible et l'état actuel »*.

Or, l'état actuel est déjà, en puissance, une fédération d'un type lâche, avec le vote le 12 décembre à Prague d'une loi sur le partage des compétences entre gouvernement fédéral et chacun des gouvernements tchèque et slovaque. Cette loi, qui a provisoirement calmé les passions slovaques, est l'équivalent du « traite d'union » que M. Mikhaïl Gorbatchev ne parvient pas à imposer à ses quinze Républiques.

Mais M. Vaclav Havel, qui a pourtant la chance d'être président de deux nations seulement et toutes deux slaves, n'a obtenu son adoption qu'au prix d'un engagement personnel, d'un discours de fermeté qu'il n'avait encore jamais tenu. Cela lui a encore fait perdre de sa popularité en Slovaquie, où elle avait déjà chuté à 43 points après 75 en juillet, alors qu'elle s'est sans doute encore renforcée parmi les Tchèques, chez qui elle n'avait pas baissé. Le discours télévisé qu'il a tenu devant le Parlement fédéral a montré que son charisme jouait encore pour amener les nouveaux gouvernants à la raison, mais aussi qu'il lui faudra sans doute placer la barre plus haut à chacune des crises à venir.

La première avait abouti le 20 avril à rebaptiser la « Tchécoslovaquie » en « République fédérative tchèque et slovaque ». Mais l'ancien nom est celui que l'étranger continue à utiliser couramment, quand il ne l'abrège pas en supprimant l'appendice slovaque.

La question d'un référendum

La frustration des Slovaques est donc restée entière, alors qu'ils sont avant tout en quête de reconnaissance internationale, d'une *« entrée en Europe comme sujets »*, disent-ils pour ne pas prononcer le mot indépendance. Le Parlement slovaque, poussé par la montée de partis indépendantistes, s'est mis alors à voter ses propres lois, pour concrétiser l'égalité des deux peuples, alors que les Tchèques, deux fois plus nombreux que les Slovaques, tendent à considérer ces derniers comme une « minorité nationale ». Et il est vite apparu que si l'on voulait éviter que ne s'installe un chaos légal à la soviétique, il fallait négocier les premières répartitions de compétences, sans attendre l'élaboration de trois nouvelles Constitutions – celle de la Fédération et des deux Républiques.

La loi adoptée à l'issue de six mois de négociations ardues (elle modifie plus de deux cents articles de la Constitution de 1968) donne à Prague les pouvoirs minimums nécessaire, à la sauvegarde d'une fédération : défense, affaires étrangères, émission monétaire et quelques impôts fédéraux directs dans les deux Républiques, le budget étant très largement décentralisé. Les Slovaques voulaient leur propre banque d'émission et avaient déjà créé un ministère des « relations extérieures ».

Mais de nombreux problèmes restés en suspens devraient resurgir bien avant l'empoignade finale, attendue au moment de l'adoption des trois Constitutions fin 1991. Il reste ainsi à prendre des décisions urgentes sur les médias d'Etat, sur la mise à plat de circuits financiers d'une économie totalement imbriquée et sur les pouvoirs du président fédéral, qui restent très flous.

M. Havel avait demandé, dans son discours, qu'ils soient élargis, notamment au droit de décréter l'état d'urgence. Une démarche logique au moment où la fédération en crise s'apprête en plus à affronter les tempêtes du passage à l'économie de marché, mais qui a été tout de suite critiquée. Le débat sur ce point a été reporté, les députés retenant en revanche deux autres propositions présidentielles, la création d'une Cour constitutionnelle et l'élaboration de procédures de référendum.

La question d'un scrutin sur le maintien ou non d'un Etat fédéral est ainsi ouvertement posée. Certains, comme M. Miklosko, prêtent à M. Havel l'intention d'en organiser un le plus vite possible, sachant que les Slovaques y étaient encore favorables cet été à plus de 70 %, selon les sondages. Le Parti national slovaque (SNS), indépendantiste, reconnaît a contrario de telles estimations en déclarant qu'il est *« encore trop tôt »* pour organiser un référendum en Slovaquie.

Mais il est troublant de voir des personnalités slovaques que l'on ne peut soupçonner d'indépendantisme se prononcer aussi, mais pour des motifs opposés, contre un tel scrutin. C'est le cas du maire de Kosice, deuxième ville de Slovaquie et centre de sa partie orientale, où l'on s'est toujours mieux entendu avec Prague, la capitale fédérale et tchèque mais lointaine, qu'avec Bratislava, la sous-capitale slovaque et rivale.

Le cheval nationaliste

« Le simple fait de poser la question d'un maintien de la fédération, c'est déjà un danger, qui peut être exploité par nos adversaires », déclare ainsi M. Jan Kopnicky. Pour ce catholique du mouvement Public contre la violence (VPN, allié du Forum civique tchèque avec lequel il partage le pouvoir), les adversaires ne sont pas tant les indépendantistes mal implantés dans l'Est slovaque, que le Parti communiste, qui a raflé, en son nom ou en celui de candidats « indépendants », le plus grand nombre de mairies en Slovaquie aux élections locales de novembre.

M. Kopnicky, l'air désemparé dans son grand bureau vide, se plaint de son appareil resté communiste qui lui *« cache »* les informations dont il a besoin et bloque ses décisions. Et il voit déjà une alliance contre lui des indépendantistes et des communistes. Les premiers affirment faire la différence entre *« communistes et bolcheviks »*, alors que le nouveau chef fédéral du PC, le Slovaque Pavel Kanis, nous a déclaré que le SNS, le parti indépendantiste, *« comportait indiscutablement une aile démocratique »*.

Ces appels du pied au courant indépendantiste ne sont pas le propre des communistes, anxieux de sortir de leur état « d'intouchables ». C'est aussi la stratégie du parti chrétien-démocrate (KDH), arrivé second aux législatives en juin derrière le VPN, mais qui l'a surpassé lors des élections locales six mois plus tard.

Entretemps, le KDH, dirigé par les frères Carnogursky – dont le père est un chantre de la République slovaque indépendante « clérico-fasciste » du temps de la guerre – est devenu presque ouvertement indépendantiste, en déclarant que la question nationale est plus importante pour la Slovaquie que la réforme économique, les investissements étrangers ou l'intégration aux organisations internationales. L'indépendance *« immédiate »*, ajoute-t-il cependant, n'est pas possible.

Le succès du KDH compense fortement, dans ces conditions, la défaite essuyée aux élections locales par les indépendantistes déclarés du SNS. Alors que tous prédisaient leur percée, après les manifestations bruyantes et parfois un peu violentes qu'ils ont organisées devant le Parlement slovaque, ils n'ont finalement recueilli que 4 % des voix, contre 14 en juin aux législatives. Mais alors qu'en juin ils avaient une liste nationale, en novembre aux élections locales ils ne présentaient de candidats que dans un quart du nombre des communes.

La dernière raison, plus inquiétante, de ne pas les sous-estimer est qu'ils ont emporté une mairie comme celle de la banlieue de Bratislava sur la rive droite du Danube, une ville champignon dont les HLM ont poussé en quinze ans pour en faire la seconde agglomération de Slovaquie en nombre d'habitants. C'est là qu'on vit le plus mal, avec la plus forte hausse de la criminalité. Les futures victimes du passage au marché se tourneront-elles aussi, en Slovaquie, vers le SNS, qui agrémente son programme d'antisémitisme et de l'hostilité la plus franche envers les fortes minorités hongroise et tzigane, concentrées en Slovaquie ?

On peut comprendre alors que M. Vaclav Havel puisse hésiter sur la question du référendum, d'autant plus qu'une réaction de rejet des Slovaques de la part des Tchèques n'est pas à exclure. En Slovaquie, le président du Parlement, M. Miklosko, refuse aussi un référendum *« tant que l'on ne sait pas ce qui nous est proposé »*. Il est pourtant membre de la direction du VPN, le parti slovaque censé soutenir le plus fortement l'idée de fédération. Or le VPN semble presque aussi divisé sur la question nationale que l'est le Forum civique tchèque sur celle des réformes économiques.

Le nouvel homme fort de Slovaquie, le très populaire premier ministre Vladimir Meciar, également du VPN, n'hésite pas, à l'occasion, à enfourcher le cheval nationaliste. *« Toute idée d'un Etat tchécoslovaque unitaire est dépassée »*, nous a-t-il affirmé, en dénonçant avec force une autre idée du président Havel : celle de diviser l'Etat en cinq régions et non pas seulement en deux Républiques. Visant à dissoudre le nationalisme slovaque, elle s'appuie sur les mouvements autonomistes montants de Moravie et de Silésie en région tchèque, ainsi que sur les Slovaques de l'Est, tel le maire de Kosice.

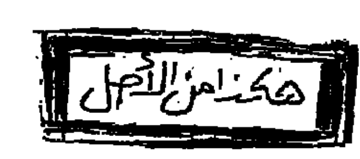
Il reste en effet des « tchécoslovaquistes » optimistes, qui pensent que l'agitation séparatiste sera dépassée par les contradictions entre Slovaques, par la leçon de réalisme que doivent donner aux dirigeants slovaques leurs nouvelles responsabilités économiques, ou par la peur, toujours éprouvée, que Budapest ne veuille un jour venir « protéger » les Hongrois qui habitent de façon compacte dans le sud de la Slovaquie. Sans parler des complexes problèmes de minorité à la frontière ukrainienne de la Slovaquie.

Parmi ces optimistes, le ministre de la justice slovaque, M. Ladislav Kosta, un francophone qui affirme qu'aucune des trois futures Constitutions ne contredira l'autre parce qu'elles sont élaborées en coordination, et en *« contact quotidien avec des juristes français »*. Tous les fédéralistes soulignent en outre que la crise de décembre à permis de roder des mécanismes de conciliation.

Pour qu'ils fonctionnent encore, il suffit que les Tchèques comprennent qu'il ne sert à rien de tenter de retenir les Slovaques par la force, estime un dirigeant du Forum civique, M. Jan Sokol, un des rares Tchèques a admettre que ces derniers ont une vision biaisée du problème.

Il reste à M. Vaclav Havel à donner à l'Europe de l'Est, qui en a bien besoin, l'exemple d'une issue heureuse à un problème national. Plus qu'un autre, il en a les moyens. Et il fut celui qui le premier avait osé demander aux Tchèques d'en finir avec leur condescendance et aux Slovaques de ne pas écouter les démagogues.

SOPHIE SHIHAB



PROCHE-ORIENT

La crise du Golfe

M. Bush réitère son refus d'un compromis avec M. Saddam Hussein

Le président George Bush a réaffirmé avec force, jeudi 27 décembre, son refus de toute concession à l'Irak, n'écartant toutefois pas la possibilité d'une solution diplomatique à la crise du Golfe.

« Pas de compromis sur quoi que ce soit », a-t-il déclaré au cours d'une brève conférence de presse donnée dans les jardins de la Maison Blanche alors qu'il regagnait sa résidence de vacances de Camp David après avoir passé la matinée à Washington.

« Il n'y aura pas de compromis avec cet homme », a-t-il dit avec insistance, rappellant que M. Saddam Hussein continuait à considérer le Koweït, envahi le 2 août dernier, comme la 19e province de l'Irak.

Le président américain a, cependant, émis l'espoir qu'une solution diplomatique puisse être trouvée, tout en indiquant qu'il n'y avait *« pas de progrès »* dans la recherche d'un accord sur les dates pour la venue à Washington du ministre irakien des affaires étrangères Tarek Aziz et l'envoi à Bagdad du secrétaire d'Etat James Baker.

M. Bush s'est, en outre, inscrit en faux contre les informations selon lesquelles l'état de préparation des troupes américaines dans le Golfe serait insuffisant pour lancer une offensive aussitôt après le 15 janvier.

« Le rapport que j'ai eu de Dick Cheney et de Colin Powell était très différent de ce que j'ai lu », a-t-il dit en référence aux entretiens qu'il a eus lundi avec son secrétaire à la défense et le chef d'état-major interarmes, à leur retour d'Arabie saoudite.

Mobilisation jordanienne

La coalition formée contre l'Irak reste déterminée à ce que M. Saddam Hussein respecte entièrement les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, a poursuivi M. Bush. *« J'espère encore qu'il comprendra le message »*, a-t-il dit.

Sur le terrain, les Jordaniens ont renforcé leur dispositif militaire le long de leur frontière avec Israël, de crainte que l'Etat hébreu ne devienne partie prenante dans une guerre du Golfe, a-t-on appris jeudi de source autorisée à Amman.

Des soldats et des chars ont pris position pour le cas où Israël lancerait une offensive contre l'Irak à travers la Jordanie.

En outre, selon des sources jordaniennes, le premier ministre Moudar Badrane a discuté, il y a une semaine, à Damas, d'une coordination jordano-syrienne pour faire face à une éventuelle attaque israélienne. Coincée entre Israël, la Syrie, l'Irak et l'Arabie saoudite, la Jordanie dispose d'environ 100 000 soldats.

M. Saddam Hussein a souvent déclaré que en cas d'offensive des forces américaines et alliées, Israël serait la première cible des Irakiens et les Israéliens ont promis une riposte foudroyante. – *(AFP, Reuter.)*

Les Mirage-F1 français resteraient au sol en cas de conflit

Les Mirage-F1-CR français en Arabie saoudite *« resteraient au sol si le conflit éclatait »*, a-t-on indiqué, jeudi 27 décembre, de source militaire à Paris. *« Il serait dangereux d'avoir en l'air des avions identiques* [aux Mirage-F1 des forces irakiennes], *mais la question ne date pas d'aujourd'hui et a déjà été envisagée »*, a précisé un représentant du service d'information de l'armée de l'air.

Il a démenti cependant les indications selon lesquelles les F1 français seraient rapatriés (*le Monde* du 28 décembre) en disant que leur retour *« n'est pas envisagé pour l'instant »*. L'armée de l'air précise que sur les huit Mirage-F1 envoyés en Arabie, deux sont rentrés en France et ont été remplacés par des Jaguar ; un autre s'est écrasé au sol, le 7 décembre.

Les cinq appareils restants sont utilisés pour des missions de reconnaissance, accompagnés – pour faciliter leur identification – soit de Mirage 2000 soit de Jaguar. Ces deux types d'appareils effectueraient seuls les reconnaissances en cas de conflit. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Guerre du Golfe : le dossier secret » de Pierre Salinger et Eric Laurent

Le malentendu

La seconde guerre du Golfe, si elle éclate bientôt, sera-t-elle le fruit amer d'un immense malentendu ? Au fil des mois qui mènent à cette nuit fatale du 2 août, où le Koweït perdra sa liberté, Washington et Bagdad ne cessent de se méprendre l'un sur l'autre, de méjuger leurs intentions mutuelles, d'échanger mots et signes mal interprétés. Le livre de Pierre Salinger et Eric Laurent – au titre prématuré ? – *« Guerre du Golfe : le dossier secret »* égrène les épisodes de ce grand quiproquo.

Les légèretés de l'Amérique frisent l'incohérence, son aveuglement la trahit. Au gré de ses porte-parole, Washington oscille, à l'égard de Bagdad, entre fermeté et complaisance, passant, sans logique apparente, des menaces aux compliments. Saddam Hussein promet-il, dès le 2 avril, de réduire Israël en cendres ? L'administration Bush se fâche, et approuve des sanctions... qui resteront lettre morte. Dix jours plus tard, cinq éminents sénateurs américains, reçus par le maître de Bagdad, l'assurent que tout va bien entre leurs deux pays et déplorent avec lui l'*« arrogance »* de la presse. Ils représentent – il est vrai – de riches Etats agricoles, grands pourvoyeurs de l'Irak en blé.

Les alertes de la CIA

Homme-clé dans cette période d'avant-crise, le sous-secrétaire d'Etat John Kelly incarne, pour le pire, cette ambiguïté américaine. N'a-t-il pas, en février, félicité le président irakien pour sa *« modération »* ? Et deux jours avant l'invasion du Koweït, il réaffirmera, avec une insistance maladroite, qu'aucun traité de défense ne lie l'Amérique aux Etats du Golfe.

Saddam Hussein est d'autant plus enclin à accueillir cette passivité comme une garantie de non-intervention que, au cours d'un entretien, qui aujourd'hui fait date, l'ambassadeur américain, Mme April Glaspie, vient de lui affirmer que Washington n'*« a pas d'opinion »* sur le conflit frontalier irako-koweïtien. Pourquoi douterait-il de la relative bienveillance occidentale ?

L'Amérique, jusqu'au bout, ne *veut pas croire à l'inéluctable*. Dès février, Saddam Hussein a pourtant multiplié les avertissements. Il accuse le Koweït de vouloir mettre son pays à genoux en pratiquant la surproduction qui fait chuter les revenus du brut, menace de ses foudres les pétromonarchies qui refusent d'éponger la dette irakienne, crie au complot *« américano-sioniste »*, brandit l'arme du terrorisme. Ni les alertes de la CIA, ni les mises en garde des experts israéliens ne convaincront, assez tôt, Washington du danger.

Le monde arabe n'est pas plus clairvoyant. Personne ne croit au chantage de Saddam Hussein, familier des coups de « bluff », tant semble sacrilège l'invasion d'un pays arabe par un autre, et le président égyptien Hosni Moubarak enrage encore d'avoir été trompé par son homologue irakien. L'agression commise par leur « client » Saddam Hussein – qu'ils croient si bien connaître – prend également les Soviétiques à contrepied.

S'agissant d'Israël, Pierre Salinger et Eric Laurent livrent, au passage, une révélation insolite. Vibrant d'une haine viscérale pour l'Etat juif, *« usurpateur »* et *« voleur de la terre arabe »*, Saddam Hussein aurait pourtant proposé, au début de 1990 – et par l'entremise d'un homme d'affaires – une rencontre secrète à Itzhak Rabin, l'un des caciques de la gauche sioniste. Une date fut arrêtée, mais Saddam Hussein annula l'entrevue au dernier moment. Le dirigeant israélien se demande encore ce que voulait l'Irakien...

JEAN-PIERRE LANGELLIER

▶ Editions Olivier Orban, 304 pages, 120 F.

La visite de l'émir du Koweït à Pékin

La Chine refuse de considérer la guerre comme inévitable

PEKIN

de notre correspondant

La Chine a, une nouvelle fois, refusé d'endosser l'idée qu'une guerre était désormais inévitable dans le Golfe, comme l'a soutenu, au cours d'une visite à Pékin, l'émir Jaber accompagné de plusieurs dirigeants koweïtiens en exil. Le communiqué conjoint, publié vendredi 28 décembre, fait nettement apparaître une divergence de vues sur cette question, les positions des deux parties étant exposées séparément en des termes différents.

La Chine réitère sa condamnation de l'Irak et son appel à un retrait inconditionnel du Koweït mais ne prend pas position sur l'éventualité d'un conflit. La partie koweïtienne, elle, exprime *« l'espoir que la Chine continuera d'exercer des pressions politiques, économiques et diplomatiques »* sur l'Irak de manière à *« forcer »* M. Saddam Hussein à se retirer et d'*« éviter le danger d'une guerre dans la région et dans le monde entier »*.

La veille, lors d'une conférence de presse, le ministre koweïtien des affaires étrangères avait été plus précis : il est *« trop tard »*, avait-il déclaré, pour toute nouvelle initiative de paix ou autre démarche auprès de Bagdad, que ce soit de la part de la Chine, d'un autre membre du Conseil de sécurité ou *« d'un pays quelconque dans le monde »*.

La responsabilité d'une guerre, avait-il encore souligné, reviendrait *« à celui qui a provoqué »* cette crise, M. Saddam Hussein, s'il refusait de se retirer avant le 15 janvier. Interrogé peu après, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a tenté de masquer le différend en faisant valoir la nécessité de nouvelles pressions sur Bagdad. Mais il s'est refusé à préciser si Pékin s'apprêtait à relancer son dialogue privilégié avec le régime irakien.

F. D.

□ **En Cisjordanie occupée : trois Palestiniens blessés par des « Vengeurs sionistes ».** – Trois Palestiniens, dont un bébé, ont été blessés par balles, jeudi 27 décembre, alors qu'ils circulaient en voiture près d'une colonie de peuplement juive, en Cisjordanie occupée. Un mouvement jusqu'alors inconnu, les « Vengeurs sionistes », a revendiqué la responsabilité de l'attentat dans un appel à la télévision israélienne. L'incident s'est produit aux abords de la petite implantation d'Etzion, un groupe de sept maisons occupées par des colons juifs. Les victimes sont un vieillard, grièvement blessé à la poitrine, un bébé, atteint à la cuisse, et sa mère. – *(Reuter.)*

Une circulaire saoudienne

Si un chrétien vous présente ses vœux ne lui répondez pas...

Comment un bon musulman saoudien doit-il se comporter face à un non-musulman ? Une circulaire édictant les règles de bonne conduite est affichée depuis quelques jours dans les administrations saoudiennes et dans les entreprises où travaillent des chrétiens.

« Faut-il, selon l'islam, féliciter les non-musulmans qui travaillent avec nous à l'occasion de Noël et de la nouvelle année ? L'islam permet-il de se rendre à leurs fêtes s'ils nous y invitent ? Quelqu'un qui accepterait par politesse ou par honte ou qui y serait obligé pour toute autre raison commet-il un péché ? »

Réponse : *« Il n'est pas permis de féliciter des non-musulmans à l'occasion de Noël ou de toute autre fête religieuse, car cela serait une façon d'accepter leurs pratiques. Il n'est pas permis de participer à leurs fêtes religieuses car cela déplairait à Dieu.* (...)

Il n'est pas permis de les féliciter pour leurs fêtes même s'ils nous félicitent pour les nôtres, pour la raison que l'islam a annulé toutes les autres religions. S'ils nous présentent leurs vœux à l'occasion de leurs fêtes, nous ne devons pas leur répondre. »

Alger proteste contre l'arraisonnement du « bateau arabe pour la paix »

Les chefs des missions diplomatiques américaine, britannique et australienne à Alger ont été convoqués, jeudi 27 décembre, au ministère des affaires étrangères après l'arraisonnement, la veille, du « bateau arabe pour la paix » par les marines occidentales, en mer d'Oman (*le Monde* du 28 décembre).

L'Algérie, estimant que la mission de ce navire – parti d'Alger début décembre – avait *« un caractère pacifique et humanitaire »*, a protesté contre la *« brutalité »* des soldats américains. Les autorités algériennes ont exigé que soit assurée la sécurité de leurs ressortissants se trouvant à bord et réclamé leur rapide rapatriement. D'autre part, à Tunis, plusieurs députés ont dénoncé *« les provocations »* dont ont fait l'objet les pacifistes, tandis que l'OLP a protesté contre cette *« agression impérialiste »*. – *(Reuter.)*

ASIE

JAPON : un ancien ministre inculpé de fraude fiscale

Après l'affaire Recruit-Cosmos, le scandale Kotani

Ancien directeur de l'Agence pour l'environnement et membre du parti libéral démocrate (PLD), M. Toshiyuki Inamura a été inculpé jeudi 27 décembre par le parquet de Tokyo pour fraude fiscale massive (1,7 milliard de yens). Il est accusé d'avoir dissimulé au fisc des revenus s'élevant à quelque 2,8 milliards de yens, soit près de 20 millions de dollars, obtenus grâce à des malversations boursières (*le Monde* du 28 décembre).

TOKYO

de notre correspondant

Ce nouveau scandale politique qui couvait depuis plusieurs semaines confirme, s'il en était besoin, que nombre de politiciens nippons se meuvent dans des eaux pour le moins troubles. Il risque d'avoir des répercussions sur le remaniement ministériel prévu pour le début janvier. Déjà au centre de l'affaire Recruit-Cosmos, scandale politico-boursier dans lequel furent impliqués ses grands «caciques» et qui provoqua au printemps 1989 la chute du premier ministre Takeshita, le Parti conservateur est une nouvelle fois sur la sellette. C'est, en effet, la première fois qu'un député libéral-démocrate est impliqué dans une affaire de fraude fiscale d'une telle ampleur; en 1966, le député conservateur Shoji Tanaka avait été inculpé pour le même motif, mais les sommes en jeu étaient beaucoup moins importantes.

M. Inamura semble, en outre, mêlé à un autre scandale boursier pour lequel a été arrêté, il y a quelques semaines, un grand *raider* de la place de Tokyo, M. Mitsuhiro Kotani (*le Monde* du 24 juillet). C'est une indication que le scandale Kotani pourrait s'étendre au milieu politique. M. Inamura a réalisé ses opérations boursières sous une vingtaine de noms d'emprunt dont ceux de son secrétaire et de personnes responsables de son appareil électoral.

Néfaste pour l'image du PLD qui, il est vrai, en a vu d'autres, l'inculpation de l'ancien ministre donne, en revanche, des arguments au premier ministre Kaifu pour ne pas réintégrer dans le gouvernement des personnalités compromises dans les grands scandales de ces vingt dernières années (affaires *Lockheed et Recruit*).

Un courant mené par M. Michio Watanabe, chef de l'ex-clan Nakasone et prétendant à la succession de M. Kaifu, se dessinait en effet au sein du PLD en faveur d'un retour sur la scène de plusieurs politiciens écartés des cabinets précédents. S'ils sont encore une fois exclus du gouvernement, ces personnalités pourraient néanmoins reprendre place dans les cercles dirigeants du PLD.

PHILIPPE PONS

CHINE

Le Parlement a adopté des mesures pour renforcer le maintien de l'ordre

C'est officiel, les *«pornographes»* risquent désormais la peine de mort. Le Comité permanent de l'Assemblée nationale, bras légiférant du pouvoir, a adopté, vendredi 28 décembre, une résolution en ce sens, faisant partie d'un ensemble de mesures accompagnées d'un remaniement partiel du gouvernement.

PÉKIN

de notre correspondant

Pour ce qui concerne la *«pornographie»*, concept vague s'il en est en Chine, l'objectif déclaré est de *«sauvegarder l'ordre social et de promouvoir une culture socialiste de pointe»*. Il est toutefois précisé que cette mesure ne concerne pas les livres d'anatomie et les œuvres littéraires et artistiques contenant *«des matériaux sexuellement explicites»*. La mesure vise surtout les trafiquants de publications ou enregistrements vidéo à caractère réellement pornographique. Mais son champ d'application paraît assez large pour qu'on puisse prévoir des débordements locaux d'une police souvent très zélée dès lors qu'il s'agit d'exercer son autorité.

C'est bien parce que la police avait, pour une fois, manqué à cette habitude lors de la marée contestatrice du printemps 1989 que son chef, M. Wang Fang, ministre de la sécurité publique, a perdu son poste au cours de la même réunion. Il a été remplacé par son vice-ministre, M. Tao Siju, un homme de cinquante-cinq ans dont on peut penser qu'il est jugé fiable : entré au PCC à l'âge de quatorze ans, il travaille dans ce ministère depuis qu'il a reçu son diplôme de l'académie de police, en 1950. M. Tao était devenu vice-ministre en 1983, année qui vit une énergique reprise en main des milieux intellectuels accusés de colporter la *«pollution spirituelle»* de l'Occident.

Lutte contre la drogue

Toutefois, l'éviction de M. Wang, dont les caciques orthodoxes voulaient obtenir la tête, survient avec un tel retard après la crise qu'elle démontre elle aussi les difficultés des factions du pouvoir à se mettre d'accord. Dans le même remaniement a été annoncé le remplacement prévu, et non politique, du ministre du commerce extérieur, M. Zheng Tuobin, par son adjoint, M. Li Lanqing.

Par ses résolutions, le Comité permanent a également renforcé la législation frappant les trafiquants de drogue, désormais passibles de la peine capitale. Cette mesure est destinée à accompagner sur le plan juridique un réel effort de lutte contre un véritable problème, resurgi à la faveur de l'ouverture du pays. Autre satisfaction d'un besoin tout aussi tangible, le pouvoir a enfin adopté une loi protégeant les handicapés. La question est chère à M. Deng Xiaoping en raison de l'infirmité de son fils, qui fut défénestré par les gardes rouges. Mais ce n'est que récemment que Pékin a compris la nécessité de s'attaquer à ce problème longtemps *occulté*.

Toutes ces mesures interviennent alors que se tient la session plénière du comité central du PCC, différée depuis l'automne et dont on attendait ce vendredi la clôture imminente. Contrairement à la pratique instaurée lors de la crise de 1989, cette instance ne semble pas siéger dans l'hôtel édifié au milieu d'un pâté d'immeubles appartenant à l'armée de l'air, mais, croit-on savoir, dans le Palais du peuple, son lieu normal de réunion.

C'est un début de retour à une certaine forme de légalité, mais il est de portée réduite : les 175 *membres du* comité central, apparemment accompagnés d'un nombre important *«d'observateurs»* permettant au pouvoir de verrouiller la session, auraient été convoyés vers le Palais par le réseau de galeries souterraines qui innerve le centre de Pékin. Le regain de vigueur des mentalités de guerre remontant à la Longue Marche interdit toujours au pouvoir de s'afficher publiquement dans les moments où se négocient les décisions cruciales.

FRANCIS DERON

□ **PHILIPPINES : la justice suisse ordonne la restitution à Manille des avoirs de l'ex-président Marcos.** – Le Tribunal fédéral helvétique a ordonné jeudi 27 décembre la restitution aux Philippines de 330 millions de dollars déposés dans des banques suisses par la famille de l'ex-dictateur Ferdinand Marcos. La justice philippine devra toutefois ordonner dans un délai d'un an la confiscation des fonds pour qu'ils soient restitués. Cette décision ne s'applique qu'aux avoirs déposés dans des banques de Fribourg et de Zurich. Des jugements similaires devraient être prononcés pour les fonds se trouvant dans les cantons de Genève, Vaud et Lucerne. – *(Reuter, AP.)*

□ **CORÉE DU SUD : achat d'un second réacteur nucléaire canadien.** – Le Canada a vendu un second réacteur nucléaire à la Corée du Sud, a annoncé jeudi 27 décembre le ministre canadien de l'énergie. De type «Candu», ce réacteur, qui portera le nom de «Wolsong 2», sera le neuvième réacteur sud-coréen. Livré clés en mains par le Canada, «Wolsong 1» est en activité depuis 1983. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

La « sale guerre » des Andes au Pérou

Guérilleros, militaires et groupes d'autodéfense se livrent un combat dont la barbarie fait de nombreuses victimes dans les communautés paysannes

LIMA

de notre correspondante

Armés de coutelas, de haches, de lances en bois, et le visage dissimulé par un passe-montagne, trois mille sans-culottes indiens défilent au pas de l'oie sur la grand-place d'Ayacucho, pour la cérémonie patriotique dominicale. Paysans, écoliers, mères portant leur nourrisson sur le dos, ils viennent des communautés avoisinantes et débarquent pour la première fois dans le chef-lieu du département. Ce sont des *ronderos*, des membres des groupes d'autodéfense organisés par l'armée pour expulser de cette région, qui fut leur premier bastion, les guérilleros du Sentier lumineux.

Au début de la décennie, les « sentiéristes » avaient réussi à créer dans cette zone des Andes ce qu'ils appelaient des territoires *« libérés »*. Leur objectif étant d'*« exterminer l'ennemi »*, ils avaient utilisé la terreur. Et si l'ennemi était, au tout début, *« le tyran local, le vil exploiteur, le représentant de l'Etat, le traître, le mouchard »*, dix ans plus tard, la liste n'excluait plus personne, d'où l'assassinat, entre autres milliers de victimes, de quatre jeunes Français (deux coopérants et deux touristes), d'une religieuse de soixante-dix ans, d'une centaine d'ingénieurs, maires, syndicalistes, et d'innombrables familles paysannes, vieillards et nouveau-nés compris.

Un certain « Centurion »

Les *ronderos* ont réussi à refouler le Sentier lumineux vers les vallées tropicales des départements voisins, non sans payer le coût le plus élevé de cette orgie de sang. Ils se *sont défendus en appliquant la loi* du talion. Deux dirigeants du Conseil mondial des Eglises, José Antonio Martin et Charles Harper, venus en octobre à Ayacucho pour vérifier les nombreuses dénonciations de tortures, de disparitions et d'exécutions extrajudiciaires de prisonniers, estiment que *« les excès attribués auparavant à l'armée retombent maintenant assez souvent sur les « ronderos »*.

Après avoir assassiné sept adolescents en 1983 à Iquiche, et huit journalistes présumés « sentiéristes » à Uchuraccay, les groupes d'autodéfense multiplièrent les expéditions punitives meurtrières et généralisèrent la « sale guerre » dans la région. Aujourd'hui, il n'y a plus âme qui vive à Uchuraccay, et les derniers survivants d'Iquiche ont été séquestrés, en septembre, par des *ronderos* du voisinage, commandés par un sous-officier baptisé « Centurion », de la garnison de Huanta. Leurs cadavres ont été retrouvés dans des fosses communes.

« Centurion » est suspecté d'être le chef d'un mouvement de libération « antiterroriste ». Ailleurs, c'est un certain « Mapocha » qui est présumé responsable de l'assassinat d'une trentaine de paysans. *« Nous sommes en guerre »*, dit, pour justifier ces faits, le général Petronio Fernandez, chef du commando politique et militaire d'Ayacucho. Les « Centurion » et les « Mapocha » font que le Pérou *occupe, pour la troisième année* consécutive, le premier rang dans le monde pour le nombre de « détenus-disparus » recensés par les Nations unies. En dix ans de « *sale guerre* », aucun chef militaire n'a été reconnu responsable d'une quelconque violation des droits de l'homme. *« Et rien n'a changé depuis l'arrivée au pouvoir, il y a cinq mois, de Fujimori »*, constatent les membres de la commission œcuménique.

A Pucallpa, cette commission a recueilli d'autres témoignages : les marécages des environs sont utilisés comme sépultures clandestines de victimes qui ont été visiblement torturées, achevées d'une balle *dans la tête, et lancées depuis des* hélicoptères. A Lima, une délégation de la vallée du Haut-Huallaga, principal bastion du Sentier lumineux, a démenti la version officielle *assurant que les militaires* avaient abattu récemment quatre-vingt-cinq « subversifs » au cours d'un affrontement, sans faire de blessés ni de prisonniers. Les témoins parlent d'une exécution massive dans une salle des fêtes.

La révolte des Indiens

Font aussi des victimes les règlements de comptes et aux disputes territoriales entre les deux principaux mouvements subversifs, le Sentier lumineux, maoïste, et le mouvement révolutionnaire Tupac-Amaru, guévariste. C'est ainsi que ce dernier a assassiné, en décembre 1989, le chef de l'ethnie indigène la plus nombreuse du pays, les Ashaninkas. Ce fut le signal de la rébellion pour cette *peuplade qui supportait depuis un* an déjà les exactions des « sinchis », le corps de police spécialisé dans la lutte antiterroriste, ainsi que celles des « sentiéristes ». Leur *territoire, autrefois forêt vierge*, est devenu le théâtre d'une violence multiple. En octobre, les Ashaninkas, qui disent compter quatre mille guerriers, ont éliminé, de leur propre aveu, soixante-dix « sentiéristes », responsables de la mort d'une trentaine d'entre eux.

A l'issue de leur visite au Pérou, les représentants du Conseil mondial des Eglises ont affirmé : *« Nous avons pu constater que, cette dernière année, et même depuis l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement, la violence politique a augmenté de façon alarmante... Les exécutions extrajudiciaires et la torture sont le fait des forces de l'ordre, des insurgés et des organisations paramilitaires... La pratique des « disparitions » a augmenté... La création d'organisations de défense civile alimente la spirale de violence... Les terroristes multiplient les assassinats massifs et de sang-froid... Et le gouvernement n'a aucune politique intégrale de pacification. »*

NICOLE BONNET

Un entretien avec le chef de l'Etat colombien

M. Gaviria estime que l'extradition sans le renforcement de la justice n'est pas une arme suffisante contre le narco-terrorisme

En Colombie, la lutte amorcée contre les tout-puissants cartels de la drogue par le président César Gaviria lors de son arrivée au pouvoir le 7 août dernier semble marquer des points. Certains gros trafiquants ont fait savoir qu'ils envisageraient de se rendre à condition de bénéficier de mesures d'amnistie comparables à celles qui ont été proposées aux chefs de la guérilla désireux de déposer les armes.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

« Il semble que votre politique anti-narcos suscite doutes et inquiétudes aux Etats-Unis ?

– On veut, en fait, la juger en fonction du nombre d'attentats terroristes et de morts. S'il n'y en a pas, on pense que nous baissons la garde. Je trouve cela profondément injuste. Il me semble que tout le monde devrait se réjouir de savoir que les organisations criminelles de trafiquants ont apparemment renoncé au terrorisme aveugle.

– Cette politique est-elle différente de celle du gouvernement Barco ? Est-ce un changement ?

– Oui, mais il faut préciser. Nous maintenons, comme Barco, la lutte contre les trafiquants, mais elle ne peut pas se fonder seulement sur l'extradition. Nous voulons renforcer notre justice pour qu'elle juge les trafiquants colombiens. Avec efficacité. C'est essentiel pour nous.

– On accuse votre gouvernement de négocier avec le cartel de Medellin...

– C'est parce qu'il y a eu des conversations, des contacts entre les familles des journalistes séquestrés depuis trois mois et les narcos qui les retiennent comme otages. *Une nouvelle forme de terrorisme* dont souffre notre pays. Il est difficile de faire comprendre à l'étranger que ces familles et les personnalités qui sont intervenues pour tenter d'obtenir la libération des journalistes ne représentent pas le gouvernement. Nous avons seulement défini les garanties offertes aux trafiquants qui souhaitent se livrer à la justice colombienne. Dans ce cadre, il y a eu, c'est vrai, des entretiens avec les autorités judiciaires afin d'assurer aux narcos que leur vie ne serait pas en danger en prison.

– La garantie de non-extradition, des remises de peine importantes, des prisons spéciales : ce ne sont pas des concessions ?

– La remise de peine ne se pratique pas seulement en Colombie. Les prisons spéciales prévues pour les narcos détenus ne sont pas luxueuses mais sûres, pour qu'ils ne soient pas assassinés. C'est une protection contre ceux, dans les cartels, qui auraient l'intention de les liquider pour les empêcher de témoigner.

– Et le cartel de Cali ? On le laisse tranquille ?

– L'action des autorités a été plus résolue et plus efficace contre le cartel de Medellin, responsable de plus d'attentats, d'actes de barbarie et de morts que l'autre cartel, qui ne dispose pas des mêmes réseaux de sicarios. Mais notre obligation est de combattre tous les cartels, et de les soumettre à la justice

– Vous luttez contre le narcoterrorisme, mais pensez-vous pouvoir arrêter le trafic de drogue ?

– Non, tout ce que nous pouvons espérer est, à moyen terme, de limiter le trafic en Colombie. Que les narcos aillent ailleurs dans d'autres pays ! Tant qu'il y aura une demande énorme de drogue *dans le monde, il sera bien difficile* de mettre fin à un commerce qui remue des milliards de dollars. Nous avons saisi 44 tonnes de cocaïne en 1990, 15 de plus que l'année dernière. *Le prix de la « coke »* a doublé aux Etats-Unis. C'est donc qu'il y a une baisse de l'offre sur le marché américain.

– Avez-vous consulté les autorités américaines avant de définir cette nouvelle stratégie ?

– Non, pas du tout. Notre politique est autonome et souveraine. Les Etats-Unis l'appuient. Et nous sommes reconnaissants pour toute aide étrangère, en particulier celle de la Communauté européenne et de la France. Cette aide technique se poursuit pour améliorer notre justice et nos services de sécurité. Nous souhaitons que tous les capos de la Mafia se rendent. C'est peu *probable, bien sûr, mais nous voudrions* les voir tous derrière les barreaux... »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG

□ **BRESIL : Une réserve indienne envahie par les garimpeiros.** – Quelque 200 chercheurs d'or et de pierres précieuses (garimpeiros) fortement armés ont envahi, dimanche 23 décembre, la réserve des Indiens Uru-Eu Wau-Wau, *dans l'Etat amazonien de Rondonia*, a annoncé mercredi 26, la Fondation nationale des affaires indiennes (FUNAI). Les garimpeiros, outre qu'ils sont armés, ont fait disparaître le bornage de la réserve, et selon la FUNAI, la situation à l'intérieur de la réserve est « grave ». les Uru-Eu Wau-Wau pourraient connaître le même sort que les indiens Yanomami de l'Etat de Roraima, à la frontière brasilo-vénézuélienne, *« durement éprouvés par la malaria et la tuberculose en raison d'un contact prolongé avec les garimpeiros qui ont envahi leurs terres »*. – *(AFP.)*

□ **SURINAME : réunion spéciale de l'OEA sur la situation à Paramaribo.** – L'Organisation des Etats américains (OEA) devait se réunir, vendredi 28 décembre, pour exa*miner la situation au Suriname*, où l'armée a pris le pouvoir dans la nuit du 24 au 25 décembre. Le président du Conseil permanent de cette organisation, M. Juan Pablo Lohlé, a convoqué les trente-deux ambassadeurs des pays membres, à la demande du Venezuela. Le Suriname, ancienne colonie néerlandaise, a rejoint l'OEA en février 1977. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : la nouvelle loi en faveur de l'arabisation

Les secteurs économique et technique seront les plus pénalisés

La nouvelle loi frappe essentiellement la haute administration du secteur économique, restée à la *lisière du mouvement d'arabisation* depuis le début de l'indépendance, il y a vingt-huit ans.

Cette administration, constituée de cadres souvent formés à l'étranger et maîtrisant mal l'arabe, a constitué jusqu'à maintenant un frein majeur à la généralisation de la langue arabe en Algérie. C'est elle qui est le plus souvent en relation avec l'extérieur.

Pourtant, à cette – importante – exception près, l'arabisation s'est progressivement imposée à l'ensemble des secteurs de la vie nationale, depuis le début des années 70, sous l'impulsion de l'ex-président Houari Boumediene et de l'aile dite « baasiste » (panarabe) du FLN. Les actes administratifs courants délivrés par les mairies et les préfectures sont rédigés en arabe, ainsi que les actes de justice et les actes notariés. Les plaidoiries, sauf rares exceptions, sont prononcées en arabe ainsi que les jugements. La plupart des rapports administratifs sont également rédigés dans cette langue. Les cabinets de traduction prospèrent depuis quelques années à Alger et dans les principales villes du pays.

L'enseignement primaire, qui compte quelque six millions d'élèves, est de son côté totalement arabisé depuis plusieurs années, ainsi que l'enseignement secon*daire, qui ne compte plus que quel*ques rares sections bilingues.

Le français est cependant enseigné dans ces deux cycles comme langue étrangère. Le dernier baccalauréat dit bilingue, sanctionnant des études en français et en arabe, a été délivré il y a deux ans.

Dans l'enseignement supérieur – près de 250 000 étudiants, – les sciences sociales et humaines, ainsi que les études économiques, politiques et juridiques sont totalement arabisées. La seule langue étrangère admise dans ces filières est l'anglais. Cependant, depuis le début de cette année, plusieurs dizaines de bourses françaises d'enseignement post-universitaire en sciences humaines ont été acceptées par le ministère algérien des universités.

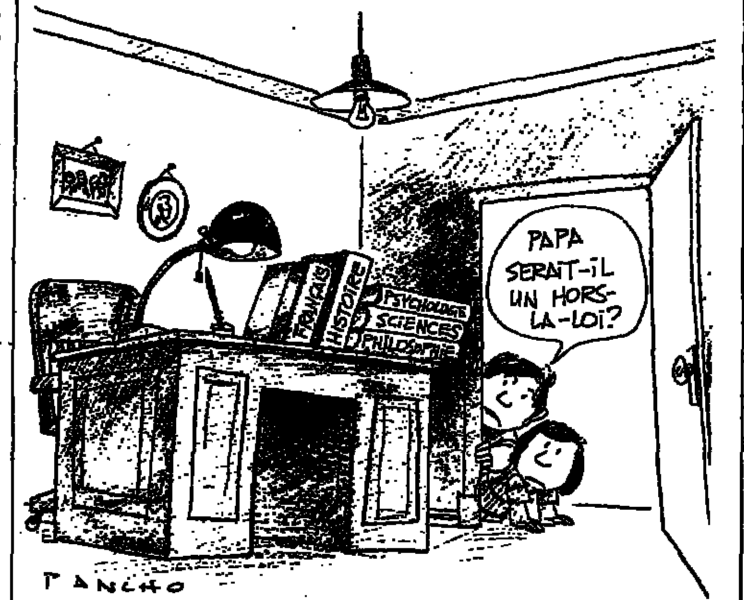
Des traductions rocambolesques

Dans les disciplines scientifiques, les plus recherchées, l'arabisation est bloquée par l'absence d'enseignants. Elle a fait une timide apparition dans quelques sections de première année de sciences exactes. La plupart des titulaires de baccalauréats arabisés sont ainsi contraints de suivre des études en français, ce qui se traduit dans la plupart des cas par une considérable baisse de niveau.

Les études médicales, technologiques et informatiques restent actuellement épargnées par l'arabisation mais devraient, selon la nouvelle loi, être affectées avant 1997. L' « environnement » urbain, notamment les enseignes, a été arabisé brusquement il y a une dizaine d'années. Cette opération a donné lieu parfois à des traductions rocambolesques. Si l'arabe – émaillé d'expressions françaises – s'est progressivement imposé comme langue courante, les Algériens continuent, la plupart du temps, à lire leurs journaux en français.

Les plus gros tirages de la presse nationale sont ceux d' *El Moudjahid*, *Horizons*, *Algérie-Actualité*, *le Nouvel-Hebdo*, tous d'expression française. Deux titres sur trois de la nouvelle presse indépendante, créée dans le cadre du pluralisme politique, sont de langue française. Les téléspectateurs et auditeurs algériens restent également attachés aux émissions en langue française et sont de plus en plus nombreux à recevoir par satellite les programmes télévisés des chaînes étrangères, notamment françaises. – *(AFP.)*

Des dizaines de milliers de manifestants dénoncent les dangers de l'intégrisme



Suite de la première page

Aux abords de la présidence de la République, M. Aït Ahmed a reçu un accueil triomphal et son véhicule est resté bloqué pendant une bonne dizaine de minutes par des partisans enthousiastes. Auparavant, les manifestants avaient conspué le chef du gouvernement, M. Mouloud Hamrouche, et l'ancien parti unique, le Front de libération nationale (FLN). *« Cette tente montre que je suis un homme libre vis-à-vis du pouvoir et aussi que je suis un Bédouin qui se sent bien partout »*, a lancé M. Aït Ahmed. Les manifestants ont chanté des chansons et des poèmes berbères et scandé *« Aït Ahmed au pouvoir ! »* ou *« FLN, on en a assez ! »*, au rythme du tambour. Certains brandissaient des banderoles appelant notamment à la reconnaissance de la langue berbère comme *« langue nationale et officielle »* de l'Algérie, au même titre que l'arabe. *« Tamazight à l'école »*, et *« Ne touchez pas à nos langues ! »* étaient les slogans les plus souvent repris par les marcheurs, agitant des drapeaux nationaux et des portraits de M. Aït Ahmed. Certains observateurs estiment que le président Chadli Bendjedid, qui doit signer cette loi pour qu'elle devienne effective, assumera une responsabilité délicate en donnant son feu vert à une relance de la querelle linguistique qui rique de conduire à l'exclusion du français et la mise entre parenthèses du berbère.

A Paris, l'organisation de rapatriés *RECOURS* a réagi, jeudi, *« avec tristesse »* et dénoncé *« les graves difficultés que cette mesure ne va pas manquer d'entraîner, tant pour les Algériens eux-mêmes que pour les Français résidant en Algérie »*. Selon l'organisation, *« si, par ce geste, le FLN veut donner un nouveau gage au Front islamique de salut, il se trompe lourdement car il renforce, au contraire, la marche des intégristes vers le pouvoir »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Les appelant à « faire entendre leur voix »

M. Alain Decaux incite les Algériens à conserver le « capital » de la langue française

Au micro de RMC-Moyen-Orient, M. Alain Decaux, ministre délégué à la francophonie, a invité les Algériens, jeudi 27 décembre, *« à faire entendre leur voix »* afin de ne pas être privés du *« capital »* que, selon lui, constitue pour eux la langue française. *« Les Algériens*, a-t-il poursuivi, *ont deux langues, l'arabe et le français. Ce n'est pas à moi, mais à eux d'intervenir auprès des autorités pour demander le maintien du français. »* Le ministre a estimé qu'aucune décision politique ne pouvait infléchir les habitudes, soulignant que *« les langues ont toujours été, dans l'histoire, indépendantes des volontés politiques »*. De son côté, le ministère des affaires étrangères a déclaré que Paris demeurait *« attentif »* à la situation de la francophonie en Algérie, tout en soulignant que l'adoption par le Parlement d'une loi sur *l'arabisation constituait une « affaire intérieure »* algérienne.

□ **MAROC : au moins quatre cent cinquante personnes ont déjà comparu devant les magistrats.** – Selon un bilan provisoire établi, jeudi 27 décembre, par l'AFP, au moins quatre cent cinquante personnes ont déjà comparu devant les magistrats pour répondre d'accusations liées aux émeutes du 14 décembre. Sur ces événements, le Parlement a constitué, jeudi soir, une commission d'enquête formée de vingt-cinq députés dont quinze appartiennent à la majorité ; les syndicats CDT et UGTM y sont représentés chacun par un député. – *(AFP.)*

TUNISIE : selon le gouvernement

Le mouvement islamiste Ennahdha est lié au terrorisme

TUNIS

de notre correspondant

L'instruction ouverte devant la justice militaire, à la suite de la découverte, le mois dernier, d'un réseau terroriste islamiste (*le Monde* du 1er décembre) a établi un lien entre celui-ci et le mouvement Ennahdha, a déclaré, jeudi 27 décembre, le secrétaire d'Etat à l'information, M. Hedi Grioui.

« Des présomptions très sérieuses », a-t-il ajouté, pèsent sur l'implication de deux des six membres du bureau politique d'Ennahdha, MM. Ali Laaridh et Ziad Doulatli, arrêtés à la *fin de la semaine dernière avec plus* d'une centaine d'autres islamistes. Mais, pour l'instant, ils n'ont pas encore été déférés devant la justice.

Actuellement, cent deux personnes, interpellées pour la plupart en octobre et novembre, sont inculpées dans l'affaire du réseau terroriste, mais l'enquête est loin d'être close. Le réseau, comprenant des militaires, des policiers, des douaniers, tous de rang subalterne, avait commencé à se constituer en 1988, a révélé le secrétaire d'Etat. Il a indiqué que ces éléments, *« qui ne croient qu'en la lutte armée comme unique moyen de fonder un Etat islamique »*, agissaient sous une double identité à connotation religieuse et militaire, « L'avant-garde du sacrifice » et « Les colonnes des martyrs ».

Toujours selon M. Grioui, il ressort des interrogatoires des inculpés que ce groupe avait *mis au point* tout un plan, dont plusieurs aspects ont connu un début d'exécution : créer un climat de tension dans la rue, en organisant des manifestations ; « noyauter » l'armée, la police, la garde nationale (gendarmerie), la douane et d'autres secteurs stratégiques, telle l'aviation civile ; voler des armes et des explosifs ; recruter et entraîner des sympathisants aptes à participer à des attentats. De « hauts responsables », que M. Grioui a refusé de nommer, devaient être assassinés et l'attaque d'édifices publics était projetée.

Le mot d'ordre des comploteurs (M. Ali Laaridh aurait assisté à plusieurs de leurs réunions clandestines) était d'éviter, autant que faire se peut, que leurs relations avec Ennahdha puissent être établies. Depuis le début de cette affaire, les *dirigeants d'Ennahdha ne cessent* d'affirmer que leur mouvement n'a aucun rapport avec les terroristes et que les accusations portées contre lui n'ont pour but que de l'affaiblir.

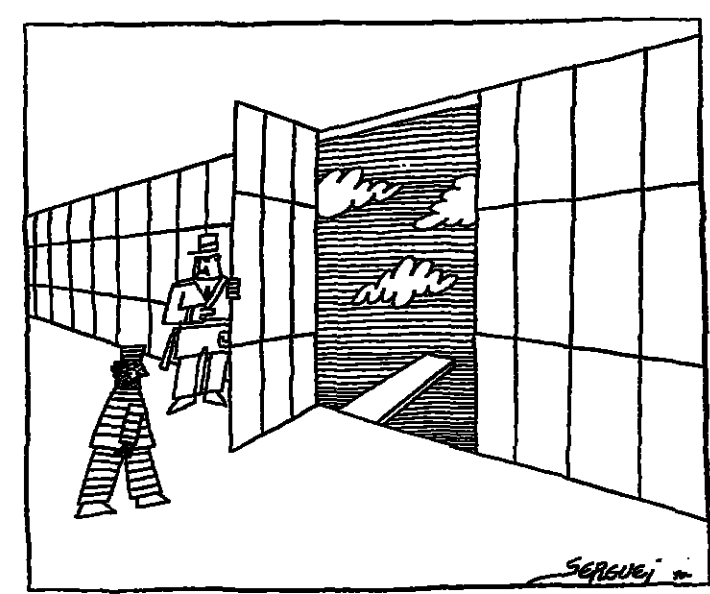
MICHEL DEURÉ

SOCIÉTÉ

Déboutés du droit d'asile et clandestins

III. – Deux peines pour une faute

Après avoir passé en revue les limites de la politique de contrôle renforcé du droit d'asile (« le Monde » du 27 décembre et du 28 décembre), nous terminons notre série sur les clandestins par un reportage sur la situation des délinquants étrangers condamnés à être expulsés après avoir purgé une peine de prison, donc doublement pénalisés. Indésirables dans leur pays d'origine, ils s'efforcent souvent de se maintenir en France, où parfois d'ailleurs ils sont nés, quitte à s'enliser dans la clandestinité.



Le père a enfermé sa honte en lui-même, car il n'est pas de meilleur coffre-fort qu'un cœur usé de chagrin. Depuis qu'il était arrivé en France, en 1952, il n'avait jamais fait parler de lui. Il avait travaillé, et il avait fait des enfants, qui avaient bien poussé, beaux et sages dans cette banlieue d'herbes folles. Et *contre elle, contre cette banlieue* dure qui abîme si vite les enfants, il s'était battu pour que ses neuf petits grandissent droit. Lui, le cantonnier respectable et discret, employé de la mairie depuis plus de vingt ans, était fier. La paix était sur la maison. Dehors, ceux qui avaient grandi avec ses fils, avec ses filles s'étaient mis à fréquenter davantage les juges des enfants et le commissariat de quartier que les bancs de l'école. Il se sentait à l'abri de ces maux du temps.

C'est avec son aîné que le malheur est venu, avec le seul qui, parce qu'il est né en 1959, n'avait pas la nationalité française. Un jour, Ali, qui avait toujours travaillé, a été licencié. Il vivait chez ses parents, avec sa femme et leur premier bébé. *Les journées étaient trop longues*, enfermé dans ce huis-clos, et les tentations du dehors, du monde que le père lui avait interdit, trop fortes. L'héroïne était en bas de l'escalier, et Ali a plongé.

A l'audience, toute la famille était venue, et tout le monde pleurait. On avait de bon cœur épuisé toutes les économies pour payer l'avocat qui *réclamait*... 40 000 F. Quand le tribunal a annoncé qu'Ali devait faire quatre ans de prison, on a eu mal, mais on a accepté. Il fallait payer la faute, la première faute. En revanche, quand le juge a annoncé *« IDTF »*, personne n'a compris ce qu'il voulait dire. Alors, il a fallu expliquer ce qu'est une *« interdiction définitive du territoire français »*, peine complémentaire systématique lorsqu'on est condamné *pour trafic* de stupéfiants. Lorsqu'il aurait purgé sa peine, Ali serait reconduit en Algérie, un pays qu'il ne connaît que pour y avoir été en vacances une fois quand il était petit et pour y avoir fait son service militaire. Il ne parle pas arabe, toute sa famille de là-bas est morte.

Et ce fut la déchirure, et avec elle la honte, plus forte encore que celle de la délinquance. Après tout ce temps, ce que la justice disait à Ali et à toute sa famille, c'est qu'Ali n'était pas du pays où il est né et qu'il ne le serait jamais. Comme tant d'autres, le jeune homme, lorqu'on l'a conduit à *« l'avion du retour »*, a refusé d'embarquer, ce qui lui valut au bout du compte six mois d'emprisonnement supplémentaires. Au terme d'une très longue grève de la faim, puis de la soif, il fallut renoncer à le faire embarquer, et l'envoyer à l'hôpital. Ali en a profité pour filer. Pas très loin : depuis deux ans, *il est clandestin chez lui*, aux côtés de ses parents, dans sa cité. La peur – bien que chacun, y compris la police, sache très bien où il se terre – ne le quitte plus.

Prison à domicile

La famille d'Ali s'est isolée du monde. Sa mère ne parle plus aux voisines. Ali, quand il en trouve, fait des chantiers au noir, décharge des cageots de fruits et de légumes et rapporte un peu d'argent. Jamais il ne prend les transports en commun, jamais il ne sort boire un café ou voir un film au cinéma, jamais il n'est retourné à Paris. Hormis une grâce présidentielle ou un contrôle *d'identité, plus rien ne pourra briser* les murs de cette prison à domicile.

Dehors, le long des barres toutes pareilles de la cité, hautes d'une quinzaine d'étages, dans ce piège fait comme exprès aux courants d'air, Tarek – appelons-le Tarek, de même qu'Ali ne s'appelle pas Ali, et que cette cité restera anonyme – Tarek, donc, a décidé de marcher la tête haute et de résister à la peur. Il sort maintenant, il a une carte orange même, il travaille, quand c'est possible, et a poussé l'audace jusqu'à faire un chantier à l'école de police voisine...

Lui, il l'a fait, le chemin de l'Algérie. Jeune dur de banlieue, petit voleur de voitures, un peu cogneur de bal, un peu Pied-Nickelé de la zone, il est allé au *« bled »*. Par force, bien sûr, à une période où l'on ne tolérait pas les refus d'embarquer. Il a connu le mépris de la famille lointaine pour l'immigré qu'il restait dans ce que les autres voulaient être son pays. *Il a connu « la vie de clochard, en vérité »*, passant au début ses meilleures nuits près du four du boulanger qui lui donnait un bout de pain contre un coup de main. *Et puis il s'est marié.*

Quatorze ans et quatre enfants plus tard, il n'a pas résisté, il est revenu clandestinement, avec une carte d'identité trafiquée et bien des détours, ici, chez lui, là où sont ses frères et ses parents, *« dans cette cité pourrie où on a ramené notre misère avec nous, sans jamais réussir à s'en débarrasser. Mais j'aime mieux,* dit-il, *cette pourriture que l'enfer de là-bas, de ce pays qui ne sera jamais le mien »*. Par d'autres chemins, la famille a suivi. Pur produit *« made in banlieue »*, comme disent ses copains, Tarek est tout particulièrement fier de ses deux derniers-nés, parce que nés ici, chez lui, en France. Tant pis s'ils vivent, lui, sa femme, les six enfants, une sœur, dans deux petites pièces où les enfants, le soir, dorment tête-bêche à deux sur le même matelas, et s'il faut déplier un minuscule canapé-lit. C'est la maison, décorée pour Noël de guirlandes et d'un sapin, et il y fait une vraie chaleur.

Tous les enfants en âge de l'être sont scolarisés, l'administration *sachant parfois fermer les yeux*. En revanche, aucune aide sociale n'est accordée à ce couple de clandestins dont le père est né en France, et où il a passé toute sa vie avant d'être expulsé. Quand le plus petit a une bronchite, et qu'il étouffe dans son berceau, on n'a pas d'argent pour faire venir le médecin. Quand la femme accouche, on attend le dernier moment pour la faire admettre aux urgences, et on s'arrange pour qu'elle reparte au plus vite, avec la bienveillance de soignants qui ont l'habitude.

La poste d'Alger

Tarek est entré en résistance, contre les lois injustes qui chassent ses amis vers des pays qui les rejettent et où ils n'ont pas de racines. Avec ses amis du Comité contre la double peine (1), il multiplie les démarches. En exergue de tous ses tracts, le Comité a inscrit une phrase prononcée en janvier 1989 à la Sorbonne par le président de la République, lors des assises nationales sur les nouvelles solidarités : *« Ceux qui commettraient la faute, par voie de délinquance, de s'écarter des intérêts de notre pays doivent subir la loi que subirait tout Français dans la même situation, mais non point avec une exclusion supplémentaire. »*

Démarches au ministère de l'intérieur, où le directeur des libertés publiques les a reçus fraîchement, pour le moins surpris de se trouver face à des clandestins, *« des zombies » a-t-il dit* ; auprès du ministère de la justice, où l'on est bien conscient de ce que, *« quand une loi est à ce point inadéquate, elle a besoin d'être revue »*, et de l'impuissance dans laquelle on se trouve lorsque, *« face à des situations scandaleuses, il n'y a d'autre recours que la grâce »*.

En attendant, les banlieues s'organisent. Comment s'y est faite la délinquance ? A qui la faute si la drogue y est entrée, qui doit payer pour cette casse ? Que deviennent les expulsés lorsque, de guerre lasse, ils se laissent emmener au loin ? L'agence Im'média, qui participe au collectif, a réalisé un petit film à Alger. Les expulsés tournent autour de leur point de ralliement, la grande poste, d'où, quand ils ont un peu d'argent, ils peuvent appeler leur famille, restée en France. Ils dorment sous des cartons dans une maison abandonnée. Ils n'ont qu'un rêve : revenir en France, ce pays, dit l'un d'eux, *« où j'ai laissé des initiales gravées dans les arbres »*.

AGATHE LOGEART

FIN

(1) Comité national contre la double peine, 40, rue de Malte, 75011 Paris. Tél. : 43-57-38-15

Expulsions et interdictions du territoire

Il existe plusieurs façons d'être expulsé : la procédure « normale » permet au ministère de l'intérieur d'expulser un étranger dont la présence constitue *« une menace grave pour l'ordre public »*, ce qui correspond à une condamnation pénale minimale d'un an d'emprisonnement. Les autorités peuvent aussi utiliser la procédure d'urgence absolue dont aucune catégorie d'étranger, hormis les mineurs, n'est protégée.

Les interdictions du territoire français sont prononcées par *les tribunaux judiciaires*. Elles peuvent, selon les cas, aller de trois à dix ans lorsqu'il s'agit d'infraction à la législation sur les étrangers.

En matière de stupéfiants, l'usage, par ailleurs réprimé par le code de la santé publique, entraîne une interdiction allant de deux à cinq ans. Le trafic, dont le volume n'est pas précisé par les textes, peut entraîner une interdiction *définitive du territoire* : dans ce cas il n'existe aucune catégorie d'étrangers protégée.

<u>Elle aura vécu cinquante-sept ans</u>

La Loterie nationale éliminée par ses propres enfants

En silence, sans prévenir personne, la Loterie nationale est morte jeudi 13 décembre 1990. Etouffée par ses propres enfants, Loto, Loto sportif, Banco, Tac-o-tac et autres, la *« tranche traditionnelle »* ne représentait plus que 0,75 % du chiffre d'affaires de la société France-Loto. Aussi les dirigeants de la société ont-ils décidé de mettre fin à ce qui fut *longtemps une institution*.

Née le 7 novembre 1933, elle avait gardé l'image simple, presque sage, de son premier gagnant, Paul Bonhoure, un coiffeur de Tarascon. Son commis, Albin Bin, l'avait convaincu de tenter sa chance ; en remerciement, le gagnant lui avait offert un salon de coiffure. Tous les mercredis, mais aussi lors des grandes occasions – fête des mères, Noël, Saint-Valentin, vendredi 13, – les Français étaient chaque fois plus nombreux à se presser autour des petites guérites de bois tenues par des veuves de guerre. Tous les mercredis, jusqu'en 1962. Puis le succès du PMU (Pari mutuel urbain) commença à lui faire de l'ombre, même si la Loterie avait su trouver dans les Prix d'Amérique ou de l'Arc de Triomphe l'occasion de tirages spéciaux.

Le 18 avril 1974, dans une salle du Conseil d'Etat, la vieille dame avait tenté de se lancer dans la politique en prêtant ses boules numérotées au tirage au sort de l'ordre de passage à la télévision des candidats à l'élection présidentielle, mais l'expérience n'eut aucun lendemain. Pas plus, croyait-on, que le Loto, dont seulement 70 000 bulletins avaient été achetés lors de son premier tirage, le 16 mai 1976. Ce jour-là, pourtant, en donnant naissance à son premier rejeton, la Loterie nationale venait de signer son arrêt de mort. Plus actifs, bénéficiant du support de la télévision, le Loto et ses petits frères ont vite relégué la tranche traditionnelle aux oubliettes de l'Histoire, près des « gueules cassées » et des « ailes brisées » qu'elle aimait tant à célébrer.

N. H.

MÉDECINE

<u>Après le retrait du médicament en Belgique</u>

La France demande une réunion européenne sur les risques de la commercialisation du Glifanan

A la demande des autorités sanitaires belges, le groupe pharmaceutique français Roussel-Uclaf a décidé de retirer de la vente dans ce pays, à compter du 1er janvier prochain, le Glifanan, l'un des plus anciens et plus célèbres médicaments antalgiques. Cette décision est prise alors même qu'une harmonisation européenne semblait avoir été trouvée pour prévenir les risques de toxicité – mis en évidence ces dernières années – de cette substance, potentiellement allergisante. Sans adopter une mesure similaire, les autorités sanitaires françaises ont, pour leur part, décidé, jeudi 27 décembre, de saisir la commission des spécialités pharmaceutiques de la CEE, qui pourrait se réunir dans les prochains jours.

Mis sur le marché français en *1965, et présenté sous forme de* comprimés et de suppositoires, le Glifanan est l'une des substances les plus connues de la famille des antalgiques, ces produits destinés à diminuer l'intensité des symptômes douloureux sans pour autant s'attaquer à la cause même du mal. On estimait, ces derniers temps, les ventes de ce produit à près de quatre millions de boîtes par an en France, alors même que son fabricant – le groupe pharmaceutique français Roussel-Uclaf (filiale du groupe chimique allemand Hoechst) – prenait soin de préciser : *« L'utilisation du Glifanan ne se justifie que lorsque son activité est susceptible de lui conférer un avantage face à d'autres antalgiques. »*

Les dangers de l'automédication

L'inquiétude, manifestée aujourd'hui par les autorités belges, n'est pas nouvelle. *« Nous avons eu connaissance des premiers cas d'incidents ou d'accidents en 1980*, explique-t-on au siège de Roussel-Uclaf. *En liaison avec les autorités sanitaires, deux enquêtes nationales ont été menées en 1982 et 1983 durant trente et un mois, puis en 1987 durant douze mois. Le problème était évoqué très régulièrement au niveau de la commission de pharmacovigilance, et, à la fin de l'année 1989, un certain nombre de mesures préventives ont été prises. »*

Ces mesures, décidées à l'échelon européen dans le cadre de la commission des spécialités pharmaceutiques de la CEE, visaient à faire en sorte que le Glifanan ne puisse plus être obtenu que sur prescription médicale. Il s'agissait aussi de fournir une série d'informations destinées aux médecins et soulignant les dangers auxquels on exposait les personnes pouvant être allergiques à la glafénine, son principe actif (1). Il est en effet acquis aujourd'hui que cette allergie peut être à l'origine d'accidents (chocs anaphylactiques mortels). Le risque, estimé à deux ou trois cas sur dix millions de prises, est beaucoup plus élevé chez les personnes *ayant déjà souffert* de symptômes de type allergique lors d'une première prise du médicament (2). Cette situation imposait de tout faire pour interdire l'auto*médication, comme ce devrait être* la règle pour l'ensemble des produits qui, dotés d'une réelle efficacité, ne peuvent pas être totalement dénués de toxicité.

Les autorités sanitaires ont-elles pris suffisamment tôt toutes les mesures qui s'imposaient ? La Belgique ne le pensait pas, qui, après avoir accepté, il y a un an, les décisions européennes, vient de demander au fabricant de retirer son produit de la vente. Cette mesure place les autorités françaises dans un certain embarras, *comme en témoigne la décision de* ne pas prendre de mesures similaires tout en demandant une rapide réunion de la commission européenne des spécialités pharmaceutiques afin d'examiner la nouvelle situation ainsi créée.

En dépit de la fréquence, très faible dans la population générale, des accidents imputables au Glifanan, et de la politique d'information adoptée par Roussel-Uclaf sur ce thème, cette affaire ne peut – compte tenu notamment de la *« célébrité »* du médicament – manquer de soulever plusieurs questions. Pourquoi, par exemple, a-t-il fallu attendre une quinzaine d'années pour que les premiers cas d'allergie soient notifiés ? Pourquoi a-t-on dû attendre dix ans avant que des mesures préventives concrètes soient prises ? Cette affaire vient une nouvelle fois, en donnant une image très négative de certains médicaments efficaces, souligner l'importance qu'il y a à disposer d'un véritable réseau de pharmacovigilance et, parallèlement, à mettre en garde le plus grand nombre contre les risques, toujours réels, de l'automédication.

JEAN-YVES NAU

(1) Le Glifanan n'est pas le seul produit commercialisé en France contenant *de la glafénine*. Existent aussi l'Adalgur (laboratoires Roussel) et le Privadol (laboratoires Millot-Solac). Certaines associations médicamenteuses sont par ailleurs formellement contre-indiquées.

(2) Les réactions graves ont souvent été précédées par la survenue, lors d'une prise antérieure, de symptômes allergiques mineurs : fourmillement au niveau des paumes des mains ou de la plante des pieds, rougeur brusque du visage et du haut de la poitrine, éruption cutanée, picotements laryngés, sensation de malaise. Ces antécédents doivent être recherchés systématiquement par le médecin avant toute prescription.

EDUCATION

Places perdues à Normale Sup

Chaque année, des centaines de postes d'enseignants ne trouvent pas preneur à l'issue des concours de recrutement de l'éducation nationale. Même les très prestigieuses écoles normales supérieures, pépinières de professeurs de lycées et d'universitaires, n'échappent *plus à la règle*. Lors de la dernière session du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (lettres), deux des trente-neuf postes ouverts dans la section « langues » n'ont pu être pourvus.

Pourtant, contrairement au concours du CAPES où le nombre d'étudiants présents le jour des épreuves peut être inférieur à celui des postes proposés dans certaines disciplines, il n'en est rien à Normale Sup. Cette année, 524 candidats se disputaient les 39 places. Comment a-t-on pu laisser « perdre » deux précieuses places d'étudiant rémunéré, au risque de décourager des jeunes qui ont parfois consacré plusieurs années à la préparation de ce concours difficile ? Si trente-neuf candidats ont bel et bien été admis, deux d'entre eux, également reçus dans une autre école jugée plus prestigieuse encore, se sont finalement désistés. L'usage veut qu'en pareil cas l'on admette les tout premiers « recalés », généralement séparés par quelques fractions de point.

Mais le jury est souverain. Inflexible, il a refusé cette année d'ouvrir une liste supplémentaire. Attitude rarissime, officiellement justifiée par le niveau insuffisant des candidats, plus prosaïquement par la volonté des examinateurs de dissuader les étudiants de présenter la section « langues », réputée moins difficile et où ils affluent, au détriment de la section « lettres ». Ainsi, à l'heure des grands discours sur la crise du recrutement et des campagnes de publicité sur le beau métier d'enseignant, l'éducation nationale désespère deux futurs professeurs, pour un ou deux demi-points.

Ph. Be.

FAITS DIVERS

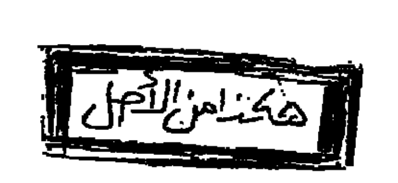
Quatre arrestations à Beauvais après une « ratonnade »

Quatre auteurs d'une « ratonnade » le soir de Noël à Beauvais (Oise) ont été écroués mercredi 26 décembre. Gérard Biet, âgé de vingt-trois ans, Joselito Cardo, dix-huit ans, Juan Palice, dix-neuf ans, et Pascal Abelin, dix-neuf ans, tous domiciliés à Beauvais, avaient sillonné en camionnette pendant deux heures le centre-ville, s'attaquant avec des barres de fer et une pelle américaine à des passants isolés choisis pour leur couleur de peau. *Plusieurs témoins* de ces agressions affirment les avoir entendus crier *« Vive Le Pen, vive la France, vive la légion ! »*.

Un policier hors service figure *parmi* les victimes, dont quatre ont déposé plainte alors que les agresseurs affirment en avoir attaqué une dizaine, sans rien leur voler. Le policier, qui se rendait à la messe de minuit avec son épouse, aurait reçu plusieurs coups de barre de fer. Dans un autre quartier le commando s'en est pris à un Algérien âgé de cinquante ans, hospitalisé depuis pour de graves *traumatismes crâniens et faciaux*.

Les quatre hommes ont été interpellés au terme d'une poursuite par la brigade de surveillance nocturne du commissariat de Beauvais, lundi 24 décembre peu avant minuit. Après avoir reconnu les faits, ils ont refusé leur comparution immédiate afin de pouvoir préparer leur défense.

□ **Le père de Céline Jourdan porte plainte contre Richard Roman.** – Père de Céline, la fillette violée et assassinée le 26 juillet 1988, M. Gilbert Jourdan a porté plainte pour *« dénonciation calomnieuse »* contre M. Richard Roman qui l'avait accusé de l'avoir agressé avec un complice à Annecy (Haute-Savoie), lundi 24 décembre (*le Monde* du 28 décembre). Inculpé pour l'assassinat de Céline, Richard Roman avait bénéficié d'un non-lieu du juge d'instruction, ensuite annulé par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence – décision contre laquelle il s'est pourvu en cassation. L'avocat de M. Jourdan, Me Jean-Michel Pessenti affirme que son client a passé les journées *du lundi 24 et du mardi 25 décembre « chez lui, à la Motte-du-Cuire »* (Alpes-de-Haute-Provence).





SPORTS

La Coupe du monde de football en 1998

M. Rocard va engager des consultations à propos du grand stade en Ile-de-France

M. Michel Rocard va mener du 9 au 14 janvier une série de consultations auprès des élus et des responsables sportifs à propos de l'implantation en Ile-de-France du grand stade nécessaire à l'organisation de la Coupe du monde de football en 1998. A l'issue de ces entretiens, le premier ministre annoncera le nom du site retenu pour cette construction qui a fait l'objet de nombreuses polémiques ces derniers mois, notamment entre les élus socialistes du département de l'Essonne au sujet de la candidature de Massy (*le Monde* du 21 octobre).

Le choix de M. Rocard, qui devait intervenir avant la fin de l'année, avait été repoussé à la mi-janvier afin de permettre une consultation des élus. Les sites de Melun-Sénart (Seine-et-Marne), Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) et Nanterre (Hauts-de-Seine) seraient les mieux placés.

Le premier ministre rencontrera notamment MM. Robert Pandraud (RPR) et François Asensi (PCF), députés de Seine-Saint-Denis, Michel Sapin (PS), député des Hauts-de-Seine, Claude Germon (PS), député de l'Essonne et maire de Massy, Pierre-Charles Krieg, président du conseil régional de l'Ile-de-France, et Georges Prudhomme, maire de Tremblay-en-France. En ce qui concerne le mouvement sportif, MM. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football, Fernand Sastre, président du comité de candidature de la France pour la Coupe du monde, Robert Bobin, président de la Fédération française d'athlétisme et Nelson Paillou, président du Comité olympique français et Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, seront consultés.

La crise du club de Bordeaux

Le sauvetage financier des Girondins serait en bonne voie

Le vice-président de la chambre de commerce de Bordeaux, M. Jean-Pierre Derose, a déclaré, jeudi 28 décembre, qu'il avait trouvé *« trois partenaires, très puissants »*, pour tenter de sauver le club de football des Girondins, en proie à de graves problèmes financiers (*le Monde* du 22 décembre). M. Derose, pressenti pour succéder à l'actuel président, l'opticien Alain Afflelou, n'a pas fourni de précisions sur leur identité mais a indiqué qu'il s'agissait d'entreprises internationales qui se feraient connaître dans les quarante-huit heures si un accord définitif était conclu.

Le déficit comptable du club était de 242 millions de francs au 30 juin 1990. Le comité directeur des Girondins avait récemment annoncé que, sans apport d'argent frais, le dépôt de bilan – donc la descente automatique en deuxième division, selon les règlements du football français – était inévitable.

□ **Démissionde l'entraîneur de l'OGC-Nice.** – L'entraîneur de l'équipe de football de première division de Nice, Jean Fernandez, a démissionné de ses fonctions, jeudi 27 décembre. Fernandez, qui était en poste depuis le début de la saison après avoir longtemps dirigé l'AS Cannes, a justifié sa décision en expliquant qu'il ne pouvait plus supporter l'hostilité d'une partie du public niçois à son égard. L'équipe azuréenne occupe actuellement la quatorzième place du championnat de France.

COMMUNICATION

La fin de la croissance à deux chiffres

Années de transition pour la publicité mondiale

Après les années roses de la croissance, le marché publicitaire mondial vire au gris. Mais si le début de la décennie 90 a sonné le glas de la croissance à deux chiffres des années 80 (plus de 10 %), les pays industrialisés vivent différemment ce retour temporaire à la grisaille.

La récente enquête publiée par M. Claude Matricon, directeur du marketing d'Information et publicité (IP), la régie publicitaire de RTL, RTL-TV, etc., les classe en trois groupes : les pays dont les investissements publicitaires sont en régression (comme la Grande-Bretagne), ceux dont la croissance stagne (c'est le cas des Etats-Unis et de la Suisse) et enfin ceux qui, comme le Japon, l'Allemagne, l'Italie et la France entrent dans une période en demi-teinte. La croissance de leur marché publicitaire sera moindre, comparativement à la surchauffe de la fin des années 80. Mais elle reste largement supérieure à l'inflation et la publicité est l'un des secteurs économiques qui enregistrent un des plus forts taux d'évolution. En dépit de la crise du Golfe qui ne fait que révéler une baisse sensible depuis l'automne 1989.

Pour l'année à venir, le verdict est simple : les entreprises de publicité et les médias vont devoir revoir leur train de vie pendant cette année de moindre croissance, en resserrant leurs frais et en ayant parfois recours à des restructurations. Mais les nuages de l'année 1991 devraient ensuite se dissiper, chassés notamment par l'approche de l'Acte unique européen. *« En Europe, les fortes croissances repartiront en 1992 »*, assure avec optimisme l'étude d'IP.

Cela n'empêche pas Britanniques et Suisses de se débattre dans les affres de la récession. Outre-Manche, le marché publicitaire a subi en 1990 *« un véritable choc »* qui se traduit par un recul de 7,4 % par rapport à l'année précédente, sur fond d'inflation et de hausse des taux d'intérêt. Les plus grands groupes publicitaires (WPP, Saatchi and Saatchi) comme les médias (le groupe Times Mirror de M. Rupert Murdoch) affichent des pertes financières. Il en va de même en Suisse. Ainsi, le groupe Edipresse qui publie *24 Heures* et *le Matin* a enregistré une baisse de 25 % de son autofinancement consécutive à une chute des recettes publicitaires. Seule consolation dans ces deux pays, les tirages de la presse écrite s'inscrivent à la hausse. *« La presse est toujours mieux lue en période de crise*, affirme l'étude d'IP, *et engrangera les bénéfices de cette valeur d'attention bénéfique »*.

Sortie de tunnel

La récession américaine freine les investissements publicitaires des grandes entreprises comme Chrysler, United Airlines ou General Motors qui, à elle seule, investissait en moyenne plus d'1,5 milliard de dollars dans les médias, voire les chaînes de la grande distribution qui doivent faire face au surendettement des ménages. La croissance du marché publicitaire américain est à zéro (4,9 % de croissance contre 5 % en 1989) et les agences de publicité s'attendent à des restructurations en rafale. Pourtant, moins d'investissement publicitaire ne signifie pas forcément moins de communication. A défaut d'investir dans les grands médias, les entreprises cherchent des voies annexes. En usant des instruments du « hors média » comme le marketing direct, les relations publiques, le sponsoring, la promotion, le lobbying ou en tablant sur un renforcement de l'image des marques, surtout pour les plus grandes entreprises, en faisant feu de tout bois y compris de la *charity promotion* (un dollar de chaque achat est reversé à une association caritative ou à un groupe de recherche).

Pour certains pays européens comme l'Espagne, l'Italie ou la France, la surchauffe appartient au passé. Si le marché publicitaire espagnol a conservé un taux élevé de croissance en 1990 (20 %), il recule vis-à-vis des années précédentes. En 1991, il augmentera de 15 % mais seule la télévision et notamment les télévisions régionales comme TV3, Canal Sur, Canal 33, etc. en profiteront. Elles concurrencent d'ailleurs de plus en plus radios et quotidiens, tandis que la récente interdiction de l'affichage sur les routes le met en difficulté. L'Italie verra son marché publicitaire s'inscrire à la baisse (8,5 % de croissance en 1991 contre 9,2 % en 1990 et 11 % en 1989).

La France de la publicité et des médias va également vivre 1991 à reculons. Le marché augmentera vraisemblablement de 7 %, alors que sa croissance 1990 était de 8,6 % et celle de 1989 de 11,3 %. Cette *« rupture »* se traduira par un ralentissement des investissements des entreprises dans la publicité, auxquels va s'ajouter pour la presse une *« décélération importante »* des petites annonces. En 1990, le taux de croissance de la publicité commerciale dans la presse écrite sera de 5,6 % alors qu'il atteignait quasiment le double en 1989. Il devrait être de 4,3 % l'an prochain.

Pourtant, l'analyse n'est pas complètement morose : en 1990, le marché a gagné 4 milliards de francs dont deux sont allés à la télévision, un à la presse. La transition des années 1990-1991 explique les resserrements des coûts dans les entreprises de publicité et les médias, les plans de redressement et l'attrait qu'exerce sur les entreprises la communication hors-média, plus ciblée, qui bénéficie d'un effet de report. Une phase de transition donc, mais aussi de préparation à 1992, présentée comme une *« sortie de tunnel »*.

YVES-MARIE LABÉ

EN BREF

□ **Mort du producteur Richard Irving.** – Le producteur de télévision Richard Irving est mort, le 23 décembre, des suites d'une opération cardiaque à l'âge de soixante-treize ans. Fondateur de Revue productions, filiale télévision du groupe MCA Universal, il en a été le vice-président jusqu'en 1979. On lui doit notamment la célèbre série *Colombo* mais aussi *Mystery Theater*, *Name of the game*, *The insiders* et *The Jesse Owens story*.

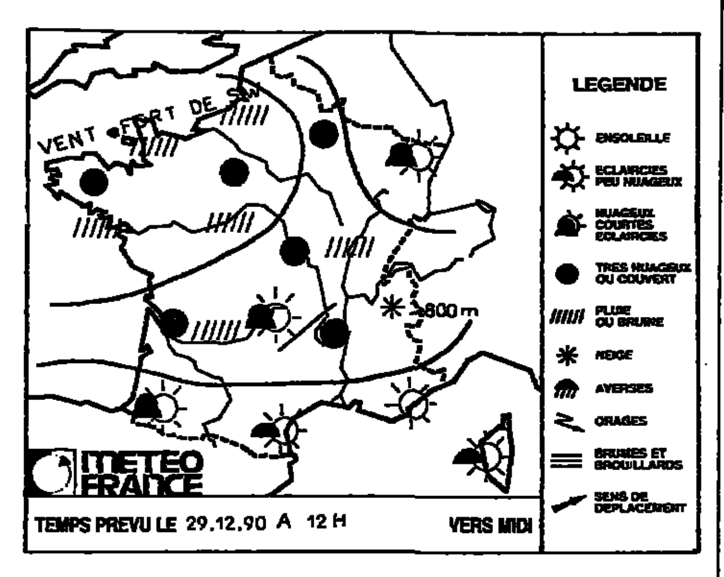
□ **Décès de Philippe Meaulle.** – Philippe Meaulle, co-directeur du groupe de presse normand Meaulle, est mort, le 26 décembre, emporté par une avalanche dans les Alpes suisses. Né le 30 juin 1944, ancien avocat au barreau de Paris, Philippe Meaulle dirigeait, depuis 1972, avec son frère Bernard, le groupe de presse éditeur de *l'Eveil normand* qui réunit, en outre, une dizaine d'hebdomadaires tirant globalement à 116 000 exemplaires sur le Calvados, l'Orne, l'Eure, la Seine-Maritime et les Yvelines. Philippe Meaulle venait d'être élu administrateur de l'Office de justification de la diffusion des supports de publicité (OJD).

□ **Trois experts pour FR 3.** – M. Hervé Bourges, président d'A 2 et de FR 3, a désigné, jeudi 27 décembre, le groupe d'experts chargés d'examiner les perspectives concrètes d'évolution de carrières des journalistes de la chaîne. Deux anciens de FR 3 – Henri Sannier, aujourd'hui journaliste à Antenne 2 et Michel Gazeau ancien directeur financier de la chaîne, passé depuis à TV 5 – y côtoient M. Guy Servat, contrôleur d'Etat honoraire. Ils remettront un rapport à M. Bourges, le 15 janvier. La grève des journalistes de FR 3, entamée le 28 novembre, est aujourd'hui presque terminée. Le SNJ (autonome) qui avait refusé de signer le protocole d'accord, a levé le 28 décembre son préavis de grève. La veille, seules deux des vingt-cinq rédactions de FR 3, (Clermont-Ferrand, Corse), étaient encore en grève.

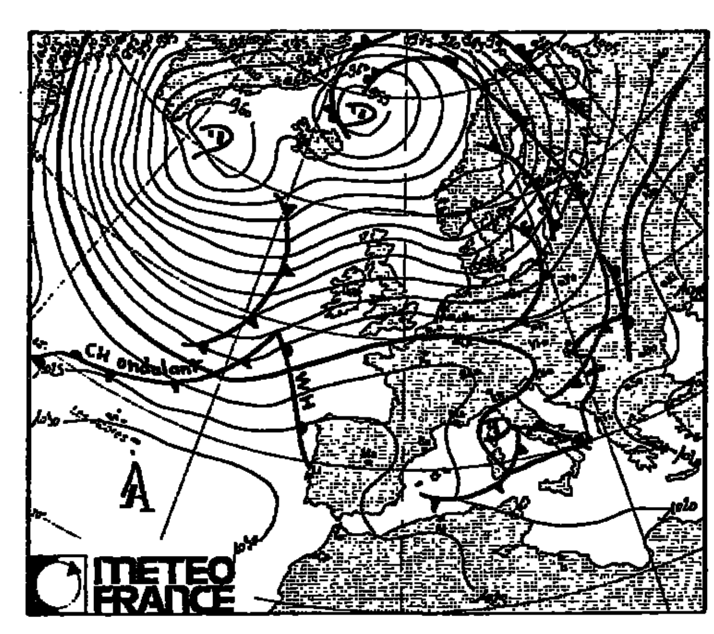
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 29 décembre

Pluvieux et doux, venteux en Manche



SITUATION LE 28 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Dimanche 30 décembre : très nuageux. – Sur la majeure partie de la France le temps sera très nuageux et faiblement pluvieux. Il neigera au-dessus de 1 500 mètres à 1 800 mètres. Au fil des heures, les précipitations se feront généralement plus éparses, mais elles pourront rester çà et là un peu plus marquées et continues.

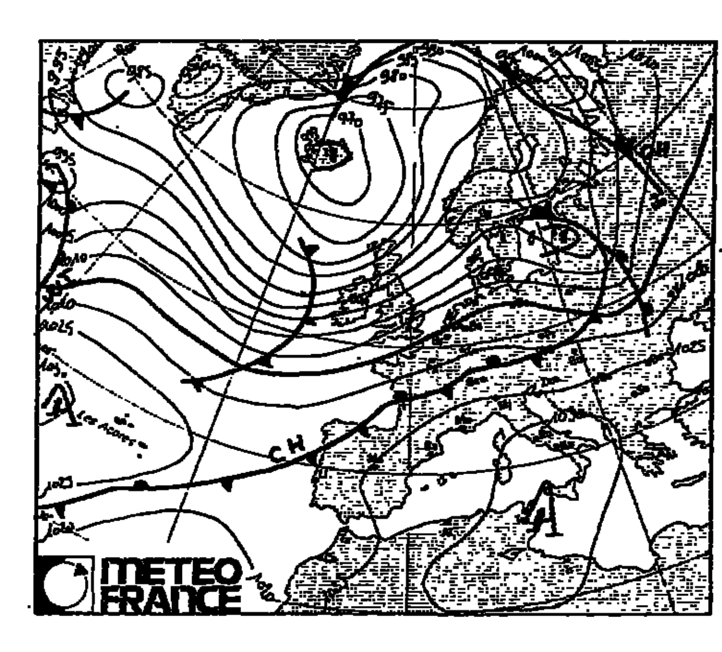
Sur les régions du Nord-Ouest quelques éclaircies se développeront, mais la contrepartie sera des averses et du vent localement fort de sud-ouest.

Sur les régions méditerranéennes et la Corse les passages nuageux seront entrecoupés d'éclaircies.

Les températures minimales seront souvent comprises entre 3 degrés et 6 degrés, elles atteindront 7 degrés à 8 degrés dans le Sud-Ouest.

Les températures maximales s'étaleront entre 11 degrés et 15 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 30 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-12-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-12-90 à 6 heures TU et le 28-12-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	13	4	D
BIARRITZ	12	6	D
BORDEAUX	13	5	N
BOURGES	10	1	N
BREST	10	6	P
CAEN	9	4	C
CHERBOURG	7	4	P
CLERMONT-FER.	11	0	D
DIJON	9	0	D
GRENOBLE St-M-H	8	1	N
LILLE	7	2	P
LIMOGES	8	1	B
LYON	11	0	D
MARSEILLE-MAR.	9	3	D
NANCY	9	0	D
NANTES	11	4	P
NICE	13	6	D
PARIS-MONTS	9	4	N
PAU	11	3	D
PERPIGNAN	16	6	D
RENNES	10	4	N
ST-ETIENNE	10	1	D
STRASBOURG	10	1	D
TOURS	9	2	N
TOULOUSE	12	3	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	-	-	-
AMSTERDAM	7	3	D
ATHÈNES	13	8	N
BANGKOK	32	22	N
BARCELONE	15	7	D
BELGRADE	8	2	P
BERLIN	7	2	D
BRUXELLES	7	3	N
LE CAIRE	19	11	C
COPENHAGUE	6	1	D
DAKAR	20	17	N
DELHI	22	11	C
DJERBA	11	9	P
GENÈVE	9	0	A
HONGKONG	19	16	D
ISTANBUL	10	8	N
JERUSALEM	10	4	C
LISBONNE	16	13	C
LONDRES	7	3	C
LOS ANGELES	20	8	C
LUXEMBOURG	5	1	C
MADRID	12	5	B*
MARRAKECH	20	7	D
MEXICO	25	7	B
MILAN	4	-6	B
MONTRÉAL	2	-16	C
MOSCOU	4	-6	N
NAIROBI	27	15	B
NEW-YORK	3	-6	*
OSLO	3	-2	N
PALMA-DE-MAJ.	16	7	D
PÉKIN	7	-2	D
RIO-DE-JANEIRO	27	27	N
ROME	14	8	P
SINGAPOUR	32	24	A
STOCKHOLM	5	1	D
SYDNEY	28	24	D
TOKYO	11	4	C
TUNIS	14	10	P
VARSOVIE	4	0	C
VENISE	4	0	B
VIENNE	6	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Timbres de France au type « Merson »

L'annonce d'un concours pour dessiner un timbre *« moderne, républicain et français »*, destiné à remplacer le type *Paix et commerce* vieillissant de Sage, paraît au *Journal officiel* du 4 février 1894. Parmi près de sept cents projets, aucun ne soulève l'enthousiasme du jury. Ce n'est donc qu'en 1898 qu'est prise la décision de substituer aux *Sage* trois types de timbres : un pour les petites valeurs, un second pour les moyennes et un troisième pour les grosses valeurs.

Les projets furent confiés respectivement au peintre Blanc, au graveur Mouchon et au peintre, prix de Rome en 1869, membre de l'Institut en 1892, Luc-Olivier Merson (1846-1920).



2 F Merson (numéro Yvert 122), émis le 4 décembre 1900.

En 1900, le type *Merson* dont les poinçons furent gravés par Thévenin puis Guillemain – le timbre est imprimé en typographie – est ainsi mis en service. Il connaîtra de nombreux tirages, valeurs, utilisations... jusqu'en 1931-1935, lorsqu'apparaissent à ce type les vignettes des assurances sociales créées pour payer les cotisations d'assurance et de retraite.

Avec *Timbres de France au type Merson*, Jean Storch et Robert Françon viennent de signer un remarquable ouvrage, émaillé de nombreux clichés, qui raconte en détail cette histoire des timbres *Merson* sans rien laisser dans l'ombre : biographie de Merson, expertise des types, planches, feuilles, papiers, variétés, essais, faux, tarifs et usages postaux... Tout y est, dans un style et une présentation clairs et aérés, avec un texte bilingue français et anglais.

P. J.

► ***Timbres de France au type Merson,*** **Jean Storch et Robert Françon, traduction anglaise de George E. Barker, 200 pages, 196 photos en noir et blanc, format A 4. Disponible en Grande-Bretagne chez l'éditeur : The Royal Philatelic Society, 41 Devonshire Place, London WIN 1PE, Angleterre au prix de 38,50 livres. Diffusion en France (400 F) par l'imprimerie du Vivarais, BP 51, 07102 Annonay Cedex (CCP 2024-67 W Lyon).**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 5, rue Antoine-Bourdelle Tél. : 40-56-29-27

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes*** **de janvier.** – *Le Monde des philatélistes* de janvier est paru. Quatre pages sont consacrées aux cartes de vœux philatéliques que Paul-Emile Victor expédia durant près de vingt ans à ses correspondants, du temps où il participait aux expéditions polaires françaises en Terre-Adélie. Cartes aux illustrations signées Paul-Emile Victor bien sûr ! Plus classiques les études sur les timbres fiscaux de l'Empire français ou les successeurs du Penny Black en Grande-Bretagne dès février 1841. Serge Zeyons dresse le hit-parade des cartes postales régionales les plus chères : le record à 20 000 F, pour une voiture à chiens de Pont-de-Bonvoisin (Isère), dite *le Médecin des pauvres,* prix égalé par *l'Enterrement au village* dans la série des « coutumes, mœurs et costumes bretons. » Ce numéro fait le point sur toutes les émissions de timbres de l'année écoulée. Enfin, *le Monde des philatélistes* fête la nouvelle année à sa manière, en étant imprimé sur un nouveau papier, de bien meilleure qualité *(le Monde des philatélistes,* 104 pages, en vente en kiosques 23 F).

● **Ventes.** – Vente sur offres Demarest avec un très élégant catalogue (19, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-70-04-01). Clôture des offres le 17 janvier. Au programme, près de 4 000 lots dont marques postales et oblitérations départementales, marques militaires, classiques de France, fiscaux et monde entier. A noter un panneau du nº 182 « Congrès philatélique de Bordeaux 1923 » (départ 60 000 F), paire verticale tête-bêche du 20 c noir *Cérès* (20 000 F) ou paire horizontale tête-bêche du 10 c bistre-jaune *Cérès* (départ 40 000 F). Quelques beaux lots polaires.

Vente sur offres Soluphil (5, rue du Helder, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-3-41) clôturée le 11 janvier. Près de 2 000 lots comprenant marques postales, classiques de France, 20 c noir *Cérès* oblitérés 1er et 2 janvier 1849 (départ 3 000 F et 12 000 F selon états), Bordeaux, guerre de 1870...

Résultats de la vente Italphil du 28 novembre en Italie : un bon 335 000 F réalisé par un ballon monté 80 c *Napoléon* lauré pour Hongkong, départ le 18 novembre 1870, marque bleue *« Forwarded by Frederic Degenaer Hongkong ».*

● **Drogue et tabac.** – Les postes turques ont émis récemment deux timbres contre l'usage du tabac et de la drogue, à surtaxes, au graphisme spectaculaire.

● **Timbre en braille.** – La poste du Danemark, dans le cadre de l'opération « Ville pour tous » lancée en 1987, qui a pour but de simplifier l'accès aux institutions publiques pour venir en aide aux handicapés, a émis un timbre à 3,50 couronnes en braille le 5 octobre dernier.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

A la suite d'une erreur technique nous avons publié dans nos éditions du 28 décembre, le bulletin d'enneigement du mardi 18 décembre, à la place de celui du 26 décembre que nous publions ci-dessous. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.

Voici les hauteurs d'enneigement du mercredi 26 décembre. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 60-170 ; Les Carroz-d'Araches : 70-110 ; Chamonix : 40-185 ; La Chapelle-d'Abondance : 50-90 ; Châtel : n.c. ; La Clusaz : 45-110 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 40-90 ; Flaine : 47-150 ; Les Gets : 60-90 ; Le Grand-Bornand : 65-90 ; Les Houches : 20-50 ; Megève : 44-90 ; Morillon : n.c. ; Morzine : n.c. ; Praz-de-Lys/Sommand : 50-130 ; Praz-sur-Arly : 40-90 ; Saint-Gervais : n.c. ; Samoëns : 20-100 ; Thollon-Les Mémises : 40-90.

SAVOIE

Les Arcs : 50-155 ; Arêches-Beaufort : 50-90 ; Aussois : 30-70 ; Bonneval-sur-Arc : 40-80 : Bessans : 35-60 ; Le Corbier : 40-100 ; Courchevel : 55-100 ; Crest-Voland/Cohennoz : 40-60 ; Flumet : 35-50 ; Les Menuires : 35-110 ; Méribel : 36-84 ; La Norma : 40-80 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 50-70 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 30-125 ; La Plagne (altitude) : 40-110 ; La Plagne (villages) : 25-110 ; Pralognan-la-Vanoise : 20-50 ; La Rosière 1850 : 45-140 ; Saint-François-Longchamp : 50-120 ; Les Saisies : 30-80 ; Tignes : 75-180 ; La Toussuire : 40-70 ; Val-Cenis : 29-120 ; Valfréjus : 35-105 ; Val-d'Isère : 73-170 ; Valloire : 40-80 ; Valmeinier : 40-80 ; Valmorel : 30-90 ; Val-Thorens : n.c.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 70-210 ; Alpe-du-Grand-Serre : 70-90 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : 100-130 ; Chamrousse : 70-100 ; Le Collet-d'Allevard : 70-110 ; Les Deux-Alpes : 70-220 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : 100-180 ; Méaudre : 30-160 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-105 ; Les Sept-Laux : 35-40 ; Villard-de-Lans : 100-150.

ALPES-DU-SUD

Auron : 70-120 ; Beuil-Les-Launes : 70-120 ; Briançon : 25-130 ; Isola-2000 : 100-145 ; Montgenèvre : 40-95 ; Orcières-Merlette : 50-150 ; Les Orres : 55-120 ; Pra-Loup : 50-100 ; Puy-Saint-Vincent : 90-130 ; Risoul-1850 : 70-110 ; Le Sauze-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : 50-150 ; Superdévoluy : 60-120 ; Valberg : 90-110 ; Val d'Allos-le-Seignus : 30-60 ; Val-d'Allos-la-Foux : 40-80 ; Vars : 50-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 40-170 ; Barèges : 90-160 ; Cauterets-Lys : 150-200 ; Font-Romeu : 50-70 ; Gourette : 80-n.c. ; Luz-Ardiden : 100-120 ; La Mongie : 125-140 ; Peyragudes : 80-140 ; Piau-Engaly : 100-100 ; Saint-Lary-Soulan : n.c. ; Super-Bagnères : 70-120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 45-80 ; Besse/Super-Besse : 50-80 ; Super-Lioran : 50-50.

JURA

Métabief : 40-70 ; Mijoux-Lelex : 70-90 ; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-80 ; La Bresse-Hohneck : 60-120 ; Gérardmer : 80-100 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 60-100.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Simone Certhoux,
Et sa famille,
ont le regret d'annoncer le décès du

docteur Jean CERTHOUX,
médecin de la Résistance,

survenu au cours de sa soixante-seizième année, le 26 décembre 1990, à Palavas-les-Flots.

Le service aura lieu à La Charité-sur-Loire, le samedi 29 décembre, à 11 heures.

– Mme Albert Cohen,
son épouse,
M. et Mme Edmond Cohen,
Benjamin et Jonathan Cohen,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Cohen, Gare, Morain et Mandelbaum,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Albert COHEN,
docteur en droit,
conseil juridique,

survenu le 27 décembre 1990.

L'inhumation aura lieu le lundi 31 décembre, à 15 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

132, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Thomas Pepin Lehalleur
a la tristesse de faire part de la mort, à l'âge de soixante-sept ans, de son grand-père

Pierre DUCASSÉ,
ancien directeur adjoint des impôts.

L'incinération a eu lieu à Niort.

53, rue Vigée-Lebrun,
78430 Louveciennes.

– Mme Sharon Colas Huisman,
sa femme,
Mme Gisèle Thiriez,
sa mère,
Mme et M. Denis Huisman,
son père,
Mme Marcelle Georges Huisman,
sa grand-mère,
M. et Mme Norman Iverson,
ses beaux-parents,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bruno Huisman,
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Perrin-Huisman,
et leurs enfants,
Mlles Dominique, Sophie-Caroline, Elsa et Violaine Huisman,
ses frères, sœurs, neveux et nièces,
Mme Gabrielle Sandoz,
Et les familles Huisman, Iverson et Thiriez,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort de

M. Colas Georges HUISMAN,
EMP 1975, MBA,
directeur de l'EFAP USA (New-York),

à Des Moines (Iowa, USA), le 23 décembre 1990.

L'inhumation aura lieu le lundi 31 décembre, à 15 heures, au cimetière de Valmondois (Val-d'Oise).

76, rue d'Assas,
75006 Paris.
79, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.
220 East, 72nd Street, New-York.

– Lyon, Bourg-en-Bresse,

Catherine Loiseau,
sa femme,
Aurore et Estelle,
ses filles,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LOISEAU,
principal adjoint de collège,

survenu le 25 décembre 1990, à Bourg-en-Bresse, à l'âge de quarante et un ans.

– Alléluia, louange à Dieu,

Hélène MERMIER,
née Couderc,

s'est éteinte chez elle, dans la sérénité et l'espérance, dans sa soixante-dix-huitième année. Elle a retrouvé son Bien-Aimé ce 18 décembre 1990.

« La Terre est remplie de la bonté de l'Eternel. »
Psaume 33, vers. 5.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants, sœurs, familles, amis,
Mission Rolland,
Et Communauté de Pomeyrol.

La Falette,
84220 Goult.

– Alain Touraine,
son époux,
Marisol Touraine,
sa fille,
Michel Reveyrand et Alexandra,
Philippe Touraine,
son fils,
Et Isabelle Proulx,
Les familles Arenas, Gonzalez, Pizarro à Santiago-du-Chili,
Pierquin, Cornet et Touraine,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Adriana TOURAINE,
née Arenas,

survenu à Paris le 27 décembre 1990 à l'âge de soixante ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Sulpice, le jeudi 3 janvier, à 8 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

32, boulevard de Vaugirard,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre ZABLIT,

survenu le 25 décembre 1990 dans sa soixantième année.

De la part de
Mme Marie-José Zablit,
née Nassif,
son épouse,
Patricia, Claudia, Nadim, Carine et Brigitte,
ses enfants,
Ses frères et sœurs,
Mme Marie Nassif,
sa belle-mère,
MM. et Mmes Chidiac,
ses oncles et tantes,
M. Ramzi Assi,
Et famille.

1, rue du Colonel-Mattei,
06110 Le Cannet-Rocheville.

Remerciements

– Mme Hélène Marty-Lavauzelle,
Et ses fils,
touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Jean-Paul MARTY-LAVAUZELLE

vous prient d'accepter leurs remerciements émus.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Est promu *officier* :
M. Yannick Caillarec, colonel.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 29 décembre

Cannes, 15 heures : tableaux modernes et contemporains.

Dimanche 30 décembre

Rosporden, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art.

Mardi 1er janvier

Honfleur, 14 h 30 : tableaux modernes, planches, céramiques.

FOIRES ET SALONS

Cannes (Palm Beach et Palais des festivals).

DANSE

Familles d'artistes

Un an avant la grande exposition sur les Ballets russes, un album fait revivre les fastes d'une légende

« Il y a des rouges qui sont triomphants et il y a des rouges meurtriers. Il y a un bleu qui peut être le bleu d'une sainte Madeleine, et il y a un bleu qui peut être celui d'une Messaline », écrivait Léon Samoïlovitch Bakst, créateur de décors de théâtre, de costumes, portés entre autres par Nijinsky, Anna Pavlova, Ida Rubinstein, Michel Fokine... Avec Alexandre Benois, critique, historien d'art, futur directeur de la galerie de peinture de l'Ermitage, Serge de Diaghilev, il fonde en 1898 à Saint-Petersbourg la revue et le cercle *Le monde de l'art (Mir Iskusstva)*, destinés à faire connaître l'art russe à l'étranger. La chorégraphie va en devenir la préoccupation majeure, associant entre 1908 et 1924, musiciens de Rimki-Korsakov, Stravinsky, à Erik Satie, danseurs, peintres tels que Pablo Picasso, Juan Gris, Max Ernst, Georges Braque.

« Je crois avoir trouvé ma vocation, le mécénat », avait déclaré en 1905 Serge de Diaghilev, surnommé plus tard par Francis Poulenc *« le magicien, le sorcier »*. Mécène sans argent, ce personnage haut en couleur donna l'éclat des « Grandes Saisons » parisiennes organisées à l'Opéra, au Théâtre des Champs-Elysées, ou au Châtelet. *« En prenant possession du Châtelet en 1909, il trouva que le théâtre, qui datait du temps de Napoléon III, ne correspondait aucunement ni par la propreté ni par l'élégance – à la splendeur de la fête d'art qu'il allait offrir à Paris. C'est ce qui le décida à faire des dépenses extraordinaires afin de lui prêter un air plus brillant... Il fit nettoyer et par endroit repeindre la salle, les deux foyers et les loges et – véritable folie – il couvrit de moquettes de couleur grenat les passages entre les rangs et les fauteuils »*, a écrit Alexandre Benois...

La légende des Ballets russes revit aujourd'hui sur papier glacé grâce au magnifique ouvrage en provenance de Moscou (1988) paru chez Gallimard. Plus de quatre cents documents, projets de costumes, décors, illustrent cette aventure dispersée dans les ventes aux enchères des années 60, aux quatre coins du monde, et retenue dans la pénombre des musées soviétiques jusqu'au milieu des années 80... Perestroïka culturelle oblige. Militsa Pojarskaïa – dont le statut n'est pas dévoilé – a pu faire ouvrir les collections du Musée Bakhrouchine, de la Galerie Tretiakov, du Musée des beaux-arts Zakharov et du Théâtre du Bolchoï.

Dès les premières pages, les textes de Stravinsky sur Nijinsky, les caricatures de Cocteau par Bakst donnent l'esprit des Ballets russes, fait de complicité entre les artistes... Mais la véritable originalité, celle qui fascine bientôt le public parisien, c'est la conception – alors nouvelle – de la mise en scène définie comme un tout, où les costumes, les décors, conçus par le même peintre participent avec la même intensité que les sons, les gestes, à l'expression du spectacle.

Clair, didactique, le livre se découpe autour des trois grandes « étapes ». La première, orientaliste, révèle la profusion pourpre et or des *Boris Goudonov*, des danses du *Prince Igor*, de ces Cléopâtre, et sultane rouge, croqués par Roerich, Benois, Anisfeld, et bien sûr Bakst : le corps-parure se soulève au milieu des bijoux, des plumes, fend les soieries multicolores, les cheveux d'odalisque se dénouent en un mouvement sensuel... Les Ballets russes raniment l'esprit des turqueries du dix-huitième siècle, qui ne cessera d'influencer l'illustration et la mode, de Erté à Paul Poiret. Un an après *Shéhérazade*, *l'Oiseau de feu*, *les Orientales*, Diaghilev donne sa fête, « la Mille et Deuxième Nuit » .

Aux couleurs des temps modernes

A partir de 1914, une rupture se produit, entraînant Diaghilev sur les chemins de l'avant-garde... C'est à Cocteau, bientôt porte-parole du mouvement qu'il adresse sa célèbre injonction : *« Etonne-moi ! »*. Avec leurs couleurs primaires, leurs contours moins stylisés, plus géométriques, les projets de Nathalia Gontcharova pour *le Coq d'or* assurent déjà la transition. Mais le choc date de *Parade*, (1917), ballet en un acte dont les costumes, le décor, le rideau sont signés Picasso, la musique Erik Satie, le livret Jean Cocteau... *« Embusqués ! »*, *« fumeurs d'opium ! »*, crient au Châtelet les spectateurs qui vont jusqu'à se battre dans la fosse d'orchestre. Guillaume Apollinaire, qui a rédigé le programme, voit pourtant dans cette *« allégresse universelle... une sorte de sur-réalisme, point de départ d'une série de manifestations de l'esprit nouveau »*.

Dès lors, les Ballets russes s'affichent aux formes et couleurs des temps modernes : cubisme de Picasso, futurisme de Giacomo Balla, Fortunato Depero... Progressivement, les scandales se résorbent, le mouvement collectionne les signatures, de Matisse *(le Chant du rossignol*, 1920), à Miro *(Roméo et Juliette*, 1926) en passant par Marie Laurencin *(les Biches*, 1924), que n'épargnera pas Jean Cocteau : *« Voici le parc moderne, le goûter de la « Bibliothèque Rose », d'un rose chair »*.

Les derniers survivants de l'aventure ont disparu récemment : Serge Lifar, Boris Kochno – le secrétaire de Diaghilev – dont Michel Guy, alors ministre de la culture avait fait acheter la collection par la Bibliothèque nationale. En avant-première de l'exposition inaugurale de la réouverture de la Bibliothèque de l'Opéra (janvier 1992) consacrée aux Ballets russes, cet album livre, intact, l'enthousiasme et la mémoire de toutes les familles d'artistes.

LAURENCE BENAIM

► ***L'Art des Ballets russes, 1908-1929*****. Gallimard. 288 pages. Prix de souscription : 530 F jusqu'au 31 janvier.**

EN BREF

□ **Du neuf à *Positif*.** – Après une longue bataille contre son ancien éditeur, la rédaction de *Positif* – ayant pris le contrôle de son journal – propose à partir de son numéro de janvier une nouvelle présentation : meilleur papier, couverture plus rigide, pagination accrue. Mais alors que l'autre grand mensuel cinéphile, *les Cahiers du cinéma*, avait l'an dernier opté pour une formule plus magazine, *Positif* se veut plus que jamais une revue. Les cent quatre pages de la nouvelle maquette se répartiront en trois sections, consacrées aux films de l'actualité, aux festivals et aux livres du cinéma, et à la recherche historique. S'y ajouteront, bien sûr, les très sérieux dossiers qui font de chaque livraison de la revue fondée par Bernard Chardère et animée par Gérard Legrand et Michel Ciment un ouvrage de référence.

□ **Elliott Carter au Centre Acanthes.** – Session de formation, doublée de concerts publics, et organisée chaque année parallèlement au Festival d'Avignon autour d'un compositeur, le Centre Acanthes a invité pour l'été prochain l'Américain Elliott Carter. Les cours instrumentaux, donnés à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, seront confiés, entre les 15 et 31 juillet, à Robert Aitken (instruments à vent), Sylvio Gualda (percussions), Charles Rosen (piano) et aux membres du Quatuor Arditti. Possibilités de bourses d'étude et de séjour. Rens. : Acanthes, 146, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 45-44-56-50 . Fax. : 45-44-26-85.

THÉATRE

Des témoignages sur Charles Dullin

Un livre élogieux, très documenté, à propos d'un personnage complexe

Charles Dullin a été une figure de notre théâtre durant toute la première moitié du siècle. Probité de son art, rigueur de son enseignement, action bénéfique sur d'autres metteurs en scène, ne se discutent pas. Ecoutons, entre vingt autres, Jean Vilar : *« Je suis allé*, dit Vilar, *au Théâtre de l'Atelier un certain après-midi d'hiver de 1933. La pièce était* Richard III, *le metteur en scène Charles Dullin. J'y ai assisté du fond de l'orchestre. C'est cette première rencontre qui a décidé du choix de mon métier, et donc de ma vie. »*

Paul-Louis Mignon publie aujourd'hui une biographie de Charles Dullin. C'est une mine d'informations justes. Enfance de Dullin dans les neiges de Savoie, rencontres des ramoneurs, colporteurs, contrebandiers. Petits métiers à Lyon, puis montée à Paris – où Dullin récite des poèmes dans les cours, tient une baraque de foire à la fête de Neuilly, se fait engager par un cirque : il dit de beaux textes dans la cage aux lions... Passion de Dullin pour les chevaux (il rêve de jouer Buffalo Bill). Précisions aussi sur la maladie, une « spondylarthrite ankylosante » qui devait incliner de plus en plus son dos, et qui ne lui permettrait pas – il l'a dit – d'interpréter les rôles qui doivent *« lever les yeux au ciel »*.

Et c'est l'aventure du Vieux-Colombier chez Copeau, puis l'Atelier de la place Dancourt, puis, pendant les années de l'occupation allemande, le Théâtre Sarah-Bernhardt débaptisé Théâtre de la Cité...

Si captivant soit-il, ce livre sur Charles Dullin, à force d'admiration, de respect, de prudence, manque un petit peu de vie, et de recul. C'est une image sainte, un peu plate. Impossible de ne pas faire appel à d'autres témoignages, d'acteurs, auteurs, amis, ou simples spectateurs, qui ont approché l'homme vrai. C'est Louis-Ferdinand Céline. Il n'habite pas loin de l'Atelier, il y va régulièrement. En novembre 1929, il ne se tient plus, il écrit : *« A mon sens il y a deux genres de pièces, comme de serpents, celles qui vont quelque part, et celles qui se mordent la queue. Celles que vous jouez, et de plus en plus, semblent se mordre la queue... Votre* Admirable visite *ne féconde rien, c'est un bazar de velléités, on croit que ça va venir, et ça ne vient pas...* les Criminels, *remarquables au deuxième acte, bafouillent et se mordent la queue au troisième. Enterrement. C'est du music-hall. »* Trois ans plus tard, Dullin allait refuser la pièce de Céline : *l'Eglise*. « Voyage au bout de la nuit, a raconté Céline, *a d'abord été une pièce de théâtre. Ça s'appelait* l'Eglise. *Jouvet et Dullin l'ont eue entre les mains. Ça ne devait pas être jouable. »* Mais si, c'était jouable, d'autres metteurs en scène l'ont prouvé.

« Etriquer » le propos

Simone de Beauvoir. Dans *la Force de l'âge* elle parle beaucoup d'une jeune femme, Simone-Camille Sans, qu'elle appelle Camille, fille d'un pharmacien de Toulouse, qui a été la petite amie de Sartre. Après s' *« être orientée vers la galanterie »*, avoir *« fréquenté d'élégantes maisons de rendez-vous »*, puis s' *« être frottée au tout-Paris »*, dit Simone de Beauvoir, Camille avait jeté son dévolu sur Dullin.

Marié, il l'installa chez lui, au rez-de-chaussée, et s'empressa de monter une première pièce d'elle, en 1932, *l'Ombre*. Camille s'était écrit un grand rôle. Simone de Beauvoir écrit : *« Quand elle se roula sur le sol en hurlant :* « J'ai voulu mordre à pleines dents dans la chair lymphatique de la vie », *le public éclata de rire ; à la fin, le rideau tomba au milieu des huées. Mme Dullin courait dans les coulisses en clamant :* « L'Atelier s'est déshonoré. » Ce qui n'allait pas empêcher Camille, rebaptisée Simone Jollivet, de devenir la compagne inséparable de Dullin. Il allait jouer d'autres pièces d'elle, lui confier les adaptations des œuvres étrangères, écouter ses conseils.

Simone de Beauvoir nous dit que c'est *« sous l'influence de Camille »* que Dullin *« avait accepté la direction du Théâtre de la Cité »*. Et, dans les derniers jours de 1940, Simone de Beauvoir dîna avec Dullin et Camille ; elle raconte : *« Camille fit, d'un ton catégorique, une profession de foi qu'il* (Dullin) *écouta sans piper mot : puisque le nazisme triomphait, il fallait s'y rallier... Je l'arrêtai par un argument qui me paraissait sans réplique : les persécutions antisémites.* « Oh, *me dit-elle*, Bernstein a gouverné assez longtemps le théâtre : chacun son tour. »



Classe de Dullin au Conservatoire d'art dramatique. A droite, Alain Cuny.

ROGER VIOLLET

Une célébration pure et simple

Jacques Copeau. En 1919, il a fait venir à New-York, où la France l'a envoyé en mission de propagande, Charles Dullin. Mais il est déçu : *« Dullin m'étonne, il ne travaille pas. Il ne sait même pas son texte... Sa négligence est-elle un effet de sa prétention croissante ? »* Et Copeau se voit obligé de résilier le contrat de Dullin. Il écrit : *« Dullin est venu me voir. Rien dans cet entretien ne lui est venu du cœur. Rien qui ne fut attitude. Besoin de supériorité. Calme affecté sous la rage. Désir de rendre la blessure reçue. Et cela se comprend. Son argument est que je l'ai déçu. Il est entièrement aveugle. Je le lui ai dit. Il a soulevé des réclamations d'argent... et a ajouté l'insulte à son ingratitude. »*

André Gide. Ce qu'il dit est important, parce qu'il met le doigt sur l'un des aspects constants du jeu, de l'art, de Dullin : plus il serrait et précisait ses expressions de physionomie et de voix, plus il « étriquait » le propos au détriment de la richesse entière du texte. Gide écrit : *« Voici Dullin qui lit un extrait des* Souvenirs de la Maison des morts (de Dostoïevski). *On voit la férocité du mari, on entend les gémissements de la femme battue. Mais il oublie, fait oublier, que celui qui fait ce récit n'est qu'une brute parfaitement inconsciente du pathétique de cette scène qu'il raconte, et que le tragique vient de ceci, précisément : qu'il ignore, lui, que ce qu'il raconte est tragique »*.

Paul Claudel, à présent. En 1938, Claudel a espéré, a cru, que Dullin allait monter *l'Annonce faite à Marie* au Théâtre-Français. L'administrateur, Edouard Bourdet, a donné son assentiment. Claudel a emmené Dullin voir des villages, des forêts, qui indiquent, selon lui, le climat de la pièce. Ils ont travaillé ensemble. Et, le 18 juillet 1939, Claudel ouvre une lettre de Dullin : *« Je suis désolé de devoir renoncer à mettre en scène* l'Annonce faite à Marie. » Dullin, depuis plusieurs semaines, se vexait de ce que les suggestions de Claudel se fassent trop précises.

Le conflit, ignoré de Claudel, s'envenima quand il proposa à Dullin une musique de scène qu'il avait fait écrire par un ami. Claudel écrit à Bourdet : *« Dès le retour de Dullin, je lui proposai d'entendre cette musique. Il s'agissait d'une* proposition, *non d'une imposition, et j'étais tout prêt à me ranger à des observations éventuelles, fût-ce même à un refus. Dullin considéra sans doute cette simple proposition comme une atteinte intolérable à ses droits. Il s'abstint de répondre à ma lettre, et, quelque temps après, brutalement, il m'envoyait, il vous envoyait, sa démission... Il laisse entendre que je veux empiéter sur ce qu'il considère comme son domaine exclusif. »*

Jean Cocteau enfin (pour clore une liste qui pourrait être bien plus longue). Nous sommes en avril 1942. Jean Marais répète, chez Dullin, un petit rôle d'une pièce de Lope de Vega, *les Amants de Galice*. Christian-Jaque propose à Marais un rôle important dans un film, *Carmen*, qu'il tourne en Espagne. Marais demande à Dullin de lui rendre sa liberté. C'est un peu un prêté-rendu car Dullin, après avoir fait longuement répéter un rôle par Marais dans une autre pièce, l'a congédié juste avant la première. Dullin refuse net. Le producteur passe outre, obtient un visa pour le voyage de Marais. Jean Cocteau écrit dans son *Journal*, le 20 avril 1942 : *« Dullin, après des communiqués aux journaux, fort durs, a prévenu les autorités occupantes. Hier, le docteur Dietrich, qui avait envoyé le laissez-passer à la firme de production, l'a repris. »* (Dietrich était à Paris le responsable du service-cinéma de la Propaganda Abteilung).

Le faisceau des témoignages, dans tous les travaux de biographie, d'histoire, permet d'imaginer le caractère, les réactions des êtres, et d'approcher la réalité des faits. Sur beaucoup de faits de la vie de Charles Dullin, le livre de Paul-Louis Mignon « glisse », arrondit les angles : c'est une célébration pure et simple. Ces réserves faites, toute personne aimant Dullin d'après ce qu'elle a su de lui, ou d'après ses apparitions dans des films comme *Volpone* de Maurice Tourneur, *Quai des orfèvres* de Clouzot, ou *les Misérables* de Raymond Bernard, sera très intéressée par le livre de Paul-Louis Mignon, important et sérieux travail.

MICHEL COURNOT

► ***Charles Dullin*****, par Paul-Louis Mignon. Editions La Manufacture. 290 p. 149 F.**

Mummenschanz, encore

Depuis vingt ans qu'ils se métamorphosent, les Mummenschanz sont arrivés à une sorte de stabilité. Ils sont suisses et difficilement classables : marionnettistes et marionnettes tout à la fois, mimes, inventeurs de formes surréalistes, ils ont imposé en Europe comme aux Etats-Unis leurs façons de se « malléabiliser », en ont enseigné les secrets à de jeunes disciples. Ceux qui se produisent au Théâtre de la Ville ont été, insiste le programme, directement et longuement formés par les maîtres, et c'est vrai qu'il serait difficile de faire la différence.

Les maîtres sont chez eux en Suisse, en train de préparer un renouvellement total. Le spectacle actuel, *Mummenschanz encore*, est un *best of*, un *compil* de leurs meilleurs numéros. On voit d'abord arriver des gants blancs géants, qui ouvrent le rideau, font des blagues avec les doigts, dessinent en blanc sur fond noir toutes sortes de figures tournoyantes.

Ils sont trois, neutres, en maillot noir asexué, sans visage, ce qui leur permet de se coller des feuilles de carnet qu'ils arrachent, et où sont dessinés un nez, des yeux et une bouche avec des expressions différentes, de devenir des prises électriques, des *aliens* alternativement insectes préhistoriques, grosses bêtes pataudes et pathétiques.

Ils font apparaître un monde de bizarreries. Ils affectionnent les gros tuyaux souples en accordéon qu'ils dressent, qu'ils animent comme des chenilles lascives. Ils font marivauder les extrémités d'un drap de polystyrène blanc, ils font valser des cocons argentés...

Tout leur est bon : fil de fer, valise, toile légère de parachute, masques lisses, rouleaux de papier hygiénique... Et en final, ils retrouvent l'espèce de terre glaise de leurs débuts qu'ils se collent au visage, qui les colle l'un à l'autre, qui s'étire, se chiffonne, se torture... Ils sont pour la quatrième fois au Théâtre de la Ville où ils n'étaient pas venus depuis quatre ans. Manifestement, ils étaient très attendus. Le moindre de leur geste, de leur gag, déclenche rires et applaudissements. Eux continuent, sans un raté, rodés, impeccables, efficaces, maîtrisant leur art avec un métier fantastique.

COLETTE GODARD

► **Ce 28 décembre, 20 h 30. 29-30-31 à 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77.**

□ **Installation à Avignon d'un centre national du théâtre.** – La création d'un centre national du théâtre et son installation à Avignon dans l'ancien hospice Saint-Louis après restauration ont été décidées par la municipalité et le ministère de la culture. Le projet sera présenté officiellement le 10 janvier. Une exposition rappellera les moments phares du festival et le centre accueillera des jeunes professionnels désireux de se former aux métiers artistiques, techniques et administratifs du théâtre. Il aura également une vocation d'information pour les professionnels avec une banque de données informatisée.

SPECTACLES

VENDREDI 28 DÉCEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : Désir sous les ormes (1958, v.o. s.t.f.), de Delbert Mann, 16 h ; Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : l'Enquête est *close (1951, v.o.), de Jacques Tourneur*, 19 h ; Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : la Fille sur la balançoire (1955, v.o. s.t.f.), de Richard Fleischer, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Hommage à Fritz Lang : Hilde Warren und ter Tod (1917), de Joe May, 18 h ; *Hommage à Fritz Lang :* le Diabolique Docteur Mabuse (1960, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Zavattini : Primavera (1950, v.o. traduction simultanée), de Renato Castellani, *14 h 30 ; Una breva vacanza* (1973, v.o. traduction simultanée), de Vittorio De Sica, 17 h 30 ; Boccace 70 (1962, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, Mario Monicelli, Luchino Visconti, Vittorio De Sica, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Paris qui chante : Mistinguett : Maurice Chevalier (1966) de Miréa Alexandresco. Eclair-Journal, Rigolboche *(1936) de Christian-Jaque, 14 h 30 ;* Montand : Montand de mon temps (1974) de Jean-Christophe Averty, la Solitude du chanteur de fond (1974) de Chris Marker, 16 h 30 ; Barbara : Douze ans de patience Barbara (1965) d'André Flédérick, Barbara à Pantin (1982) de *Guy Job, 18 h 30 ; Métroblues :* Etienne Daho chante week-end à Rome (1984), les Troubadours du métro (1978), Jean-Jacques Goldman chante Elle a fait un bébé (1987) de Bernard Schmitt, Johnny Métro Blues (1985) de Pierre Fournier-Bidoz, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

*LE CERCLE DES POÈTES DISPA*RUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CITÉ DES DOULEURS (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DAMES GALANTES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DANCING MACHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ENFANT MIROIR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

GASPARD ET ROBINSON (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

JOURS DE TONNERRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LACENAIRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Club, 9e (47-70-81-47).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MODIGLIANI (Fr.-It.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

MONTALVO ET L'ENFANT (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

OUTREMER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE PETIT CRIMINEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

*LE PETIT DINOSAURE ET LA VAL*LÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLAISANTERIE (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PUMP UP THE VOLUME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RASPAD (Sov.-A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

REZ-DE-CHAUSSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROCKY 5 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROSE DES SABLES (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STEP ACROSS THE BORDER (Suis.-All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

*TANTE JULIA ET LE SCRIBOUIL*LARD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TILAI (burkinabé, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES TORTUES *NINJA* (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN ÉTÉ APRÈS L'AUTRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

URANUS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE *TRANQUILLE* (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉATRES

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). *Revue : 20 h 30.*

ATALANTE (46-06-11-90). X ou le Petit Mystère de la passion : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45.

BATACLAN (47-00-30-12). Le Château de Cène : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h. Dracula-rock : 21 h. a tourne Parron : 22 h 30.

BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-*BRUXELLES* (42-71-26-16). Jacob seul : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). La Tempête : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 21 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Comment Wang-Fô fut sauvé : 14 h 30 et *20 h.*

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA *TEMPÊTE* (43-28-36-36). Salle I. L'Annonce faite à Marie : 20 h 30. Salle II. Liliom : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). 42nd Street : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Ubu roi : 20 h 30. Les Pathétiques : 22 h 15.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui : 14 h. Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 DÉCEMBRE

« L'Opéra-Bastille » (nombre limité), 10 h 30, métro Bastille, rue de la *Roquette (Paris et son histoire)*.

« La crypte archéologique, de Lutèce à Paris », 10 h 30 et 14 h 30, parvis Notre-Dame, entrée crypte (Art et histoire).

*« La Sainte-Chapelle et la Concier*gerie. Histoire du Palais de la Cité », 10 h 30 et 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (M. Pohyer).

« Le colombarium du Père-Lachaise. *La crémation. Des portes spéciale*ment ouvertes », 14 heures, entrée (porte dite « porte de la Dhuyse »), côté place Gambetta (V. de Langlade).

« Le *Louvre, du donjon* à la *Pyra*mide, et les appartements royaux », 11 heures et 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissances de Paris).

« *La Conciergerie* : le palais royal du Moyen Age transformé en prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (visite pour les jeunes - CNMH).

« *Le Musée des plans et reliefs* dans l'Hôtel national des Invalides », 15 heures, cour d'honneur, statue de *Napoléon (Monuments historiques)*.

« La fabuleuse histoire du Louvre : du donjon à la Pyramide », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« *Académie française et Institut* », 15 heures, 23, quai de Conti (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie *métro Saint-Paul (Résurrection du* passé).

« La Conciergerie réaménagée », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« *Montmartre, une butte sacrée, un* village pittoresque », 14 h 40, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« La nouvelle dation Picasso », *Grand Palais*, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

« Sept des plus vieilles maisons de *Paris », 10 h 30, métro* Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais, hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Bastille, grand escalier de l'*Opéra* (Art et histoire).

Exposition : « Les vanités, natures mortes du dix-septième siècle », 10 h 30, hall du Petit Palais (Mme Cazes).

« L'Opéra de Charles Garnier et les fastes de la vie mondaine au dix-neu*vième siècle », 11 heures et* 15 heures, hall d'entrée (M. Pohyer).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense, avec entrée à l'intérieur du CNIT réaménagé », 11 heures et *14 h 30, hall du RER, sortie L* (C. Merle).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les plus célèbres couples du Père-Lachaise », 14 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Institut du monde arabe » (limité à trente personnes), 14 h 30, angle boulevard Saint-Germain et rue des Fossés-Saint-Bernard.

« L'hôtel de Sully et la vie quotidienne au dix-septième siècle dans le Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'hôtel Nissim de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Arts et caetera).

« *L'Arche de la Défense et son* quartier, aboutissement de la voie triomphale », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« Les salons dix-huitième du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« *L'hôtel de Guénégaud* », 15 heures, 60, rue des Archives (Paris et son histoire).

« L'ancienne cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie *métro Sentier (Résurrection du* passé).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

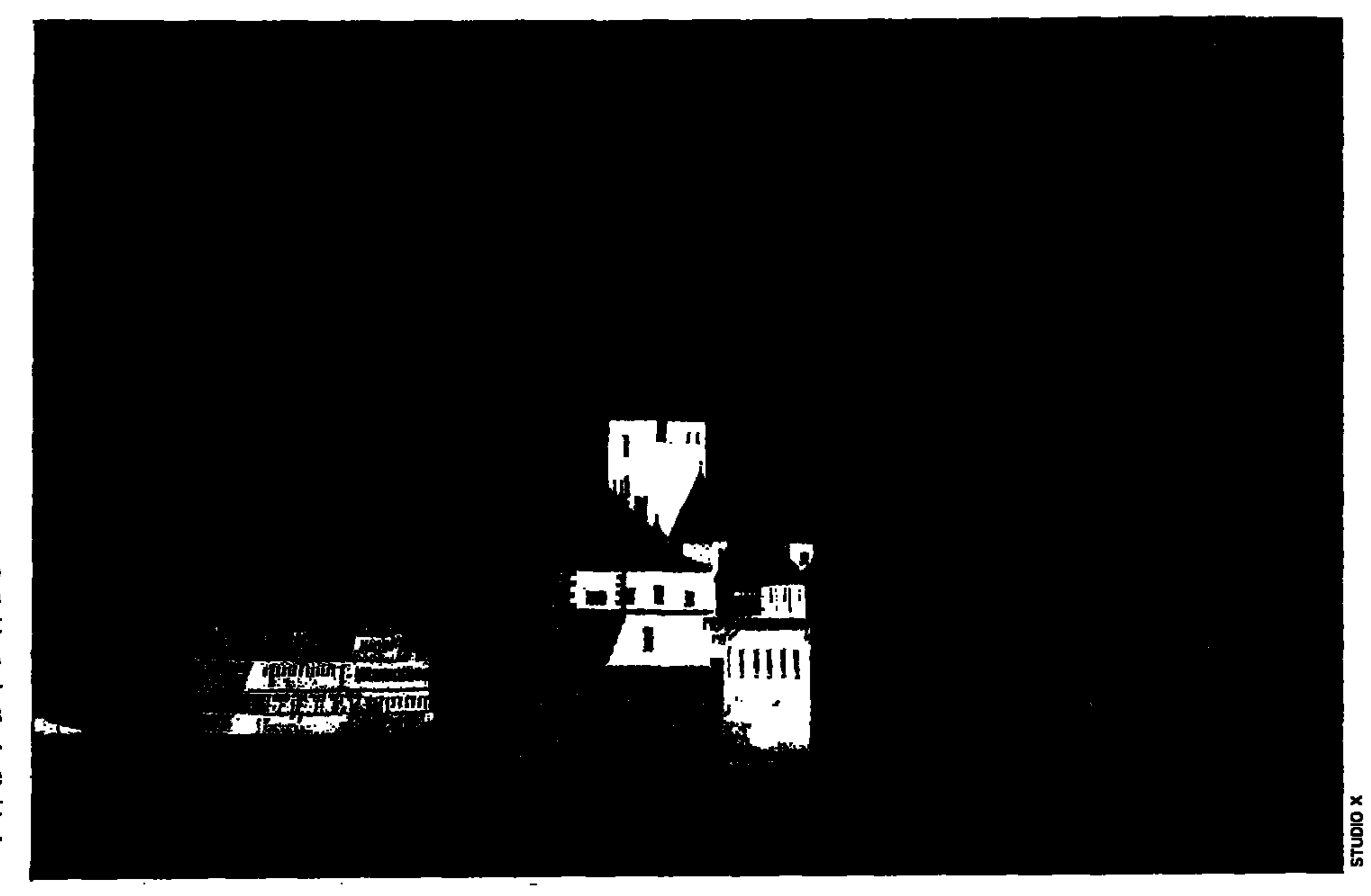
1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Que sera l'année 1991 ? Prédictions mondiales et individuelles », par Natya (Conférences Natya).



Le Monde

SANS • VISA

Le Rhin sans romantisme



« Nous les bateliers, faut pas nous confondre avec les mariniers, les pénichards ou les canalos ! »

STUDIO X

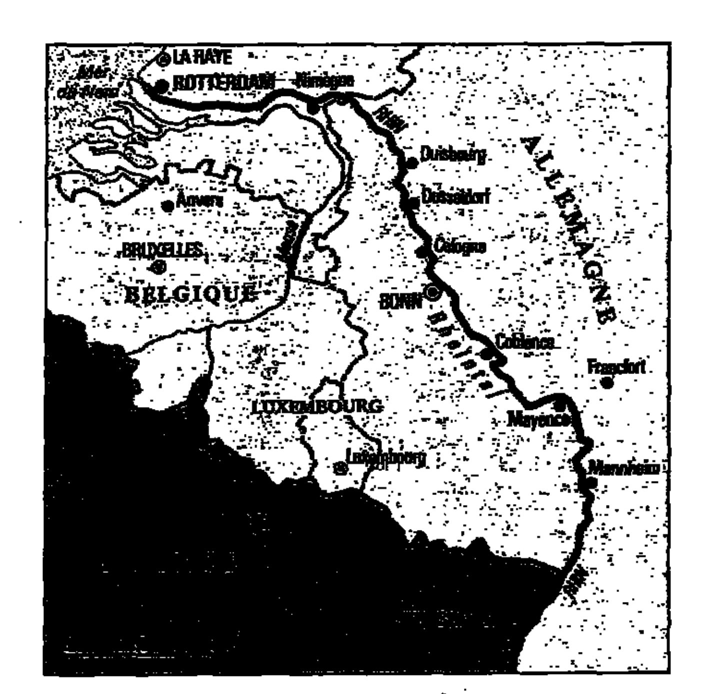
Par temps d'hiver, voyage sur le Rhin entre Strasbourg et Rotterdam, à bord d'un pousseur, l'*Auguste-Detœuf*. Les touristes ne sont plus en croisière, reste le fleuve avec ses pièges, restent les hommes et leur difficile et dur métier.

STRASBOURG est trop discret sur son port. On croit la ville les pieds au sec. Une fois le dos tourné à la cathédrale, on découvre de surprenants boulevards aquatiques, bien déserts en ce matin neigeux.

Le bargier qui vient d'assembler – les bateliers disent *brêler* – le convoi a le regard perdu dans les brumes du fleuve.

– *« Attention, c'est un agressif »*, lance Michel, le cuisinier.

On plonge dans les entrailles du pousseur *Auguste-Detœuf* par la cuisine. C'est une façon de vous avertir que vous serez bien traité. *Une cambuse à gauche*, avec des frigos aussi pleins que les soutes à gas-oil. Au bar, où l'on vient s'accouder entre deux manœuvres, il y a toujours une cafetière fumante. Au-dessus d'un coin salon avec des fauteuils et une banquette Barbès où personne n'ose s'asseoir, trône le portrait de l'ingénieur Detœuf. C'est là, dans la cantine, que les derniers coureurs du Rhin racontent leur



empoignade avec le fleuve en roulant une cigarette, *les bras calés* sur le Formica.

La technique du poussage vient du Mississippi et a révolutionné le transport fluvial. Elle consiste à placer un engin motorisé derrière plusieurs barges – *jusqu'à six* – qu'on assemble de façon rigide et solidaire à l'aide de câbles, alors qu'auparavant un remorqueur tirait un chapelet de quatre à cinq chalands qui n'en finissait pas de s'égrener.

Le Rhin, – le premier pousseur y a été expérimenté en 1957 – s'est enfin offert des mastodontes *à la mesure de son impétuosité* et des ambitions industrielles de ses riverains, reléguant les *Atalante* avec leurs pots de géranium et leur linge séchant comme des oriflammes au Musée de la batellerie. Les lourds convois se *forment ; dans les cabines* suspendues, des capitaines veillent, solitaires.

Le *Detœuf* n'a pas un, mais deux capitaines, qui se relèvent toutes les six heures de 18 heures à 12 heures et toutes les trois heures de 12 heures à *18* heures. Comme les six hommes d'équipage, en équipes de trois : un *timonier*, un mécanicien, un matelot. Douze jours et douze *nuits accrochés au fleuve. Et puis*, la relève, suivie de douze jours de repos. *« Quand on se couche à 20 heures, et que le bateau manœuvre à 22 heures, on est sûr d'être réveillé. A la fin tout le monde est à cran »*, plaide le cuisinier.

Le cuisinier est forcément un confident dans une telle galère. Il ne peut pas veiller uniquement sur des estomacs. Il ne faudrait surtout pas que la compagnie, toujours à l'affût pour grignoter les équipages, s'avise de le troquer contre quelque four à micro-ondes. Michel, le cuistot, trente-quatre ans de batellerie, c'est un peu la mémoire de la corporation, même si sa carrière a été sinusoïdale à cause de quelques mauvaises histoires – à moins que ce ne soit quelques mauvaises bouteilles – qui n'en finissent pas de le tourmenter.

« Tu vois, nous, les bateliers, faut pas nous confondre avec les mariniers, les pénichards, ou les canalos ! »

Michel pend son tablier à la porte de *la cambuse, puis se met* à envelopper un à un ses couteaux avec le dernier numéro des *Dernières Nouvelles d'Alsace* : *« Demain, c'est la relève, mais les gars ont pas à s'en faire. Le nouveau cuistot, c'est un très bon, c'est un saucier, comme moi ! »* Mannheim, que Victor Hugo *trouvait assommant* de modernisme, n'est qu'un trou noir. La neige tournoie autour des projecteurs du *Detœuf*, comme des abeilles autour d'une ruche. Le port, lui, est complètement illuminé : l'armée américaine déménage. De longues files de véhicules, le nez face au fleuve, recouvert d'un linceul neigeux, attendent l'embarquement. Destination Rotterdam. Puis le Golfe, comme dit la rumeur du Rhin. Une aubaine, en tout cas, pour les pénichards du fleuve qui avalent depuis des mois dans leurs soutes toute une armada. Le *Detœuf*, lui aussi, a droit à sa ration de jeeps et de bons vieux Dodge.

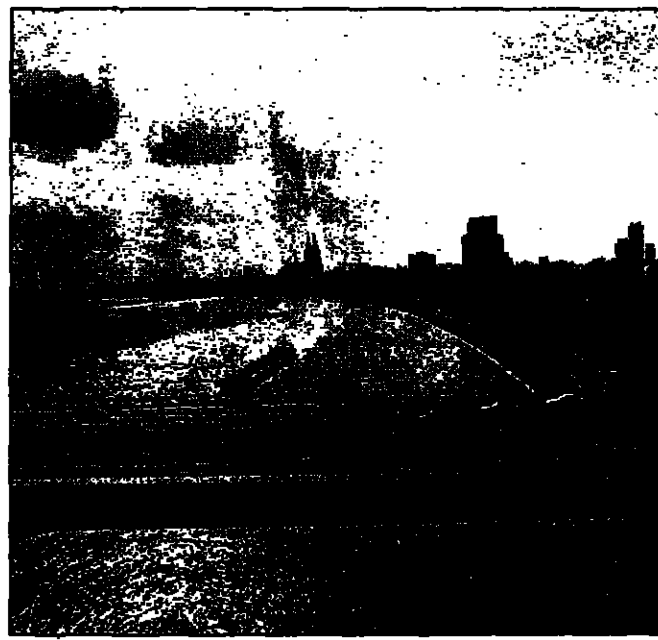
Le pousseur s'est cabré comme s'il résistait à un violent coup dans le dos. Le convoi craquant et gémissant a entamé un demi-tour sur le fleuve. Autant demander à un 38 tonnes de faire une pirouette sur une nationale !

« La rive à 40 mètres... la rive à 30 mètres... »

La voix de Gus, le timonier flamand, dont la silhouette disparaît dans la brume à l'arrivée du convoi, se mêle aux autres appels radio dans le poste de pilotage où *Charles, un des deux capitaines*, qui vient de prendre son quart, achève la manœuvre tout en surveillant les radars.

Les deux énormes barges de 45 mètres de long ont été amarrées à l'entrée du port. Les hommes besognent au milieu des rafales, courbés sur les plats-bords verglassés, déroulent les treuils, déposent les câbles, débloquent les deux chenaux de poussage. Le *Detœuf*, enfin libre, n'est plus qu'une embarcation croupion, un *ridicule bouchon flottant* qui se faufile dans les alvéoles du port à la recherche de sa nouvelle cargaison. De Bâle à Dordrecht, les pousseurs récupèrent leurs biens dans les moindres recoins portuaires, avec un flair infaillible... *Un autre convoi* se reconstitue. Etrange accouplement nocturne.

Au petit matin, le capitaine contemple sa gestation de la nuit : *« Pas vu ? Ca, c'est un convoi ! »*, dit-il, triomphant.



GÉRARD RONDEAU

L'ensemble – cinq barges, 185 mètres de long – tient du super-tanker. L'avant se confond avec les deux rives. Avec une telle caravane, le fleuve peut vous monter à la tête. Il paraît d'ailleurs que 400 millions de bouteilles par an voguent sur le Rhin, *expédiées par Kronenbourg*. Les hommes du fleuve sont à la fois forçats et « accrocs » du fleuve. Pour un salaire de misère. Tout cela les autorise à regarder leurs frères de navigation avec une certaine immodestie. Et à tempêter parce que, à force de raboter la paie et les équipages, la corporation risque de disparaître, faute de combattants.

La relève a eu lieu à Mayence. C'est dans la ville de Gutenberg que fut sans doute publié en *1497 la Nef des fous* (Le *Narrenschiff*, de Brant). Le Rhin mercantile colporte aussi l'imaginaire. A la fois recherche et évasion : *« Il est le lieu de toutes les libertés, de toutes les divagations, il est l'errance même. »*

Dans son *Histoire de la folie à l'âge classique*, Michel Foucault affirme que ces vaisseaux fantômes ont eu une existence bien réelle au Moyen Age et à la Renaissance. Des cargaisons d'insensés chassés des villes et confiés à des mariniers pour s'en débarrasser divaguaient sur le fleuve de port en port, et des navires de pèlerins fous se rendant à Gheel, en Belgique, descendaient par les rivières rhénanes.

« L'eau emporte, ajoute le philosophe, *mais elle fait plus, elle purifie ; et puis la navigation libère l'homme à l'incertitude du sort... Tout embarquement est, en puissance, le dernier. C'est vers l'autre monde que part le fou sur sa folle nacelle ; c'est de l'autre monde qu'il vient quand il débarque. Cette navigation du fou, c'est à la fois le partage rigoureux et l'absolu passage. »*

Dans son grand charroi, le Rhin n'a cessé d'attirer la folie des hommes. Un matin de février 1854, des bateliers qui passsaient sous le pont de Düsseldorf retirèrent des flots le corps encore en vie de Robert Schumann, parti de chez lui en robe de chambre avec un affreux manteau de pluie. Des passants reconnurent l'infortuné maître, de telle sorte qu'il put être transporté dans sa demeure. Le musicien venait d'achever la *Symphonie rhénane*.

Régis Guyotat

Lire la suite page 15

AU SOMMAIRE

L'islam regroupe et protège les témoins de son art et de son histoire .... p. 18
Le Michelin, grand juge de paix de la gastronomie .... p. 17
L'olivier, arbre symbole du bassin méditerranéen .. p. 17
Escales (p. 14) ◆ Jeux (p. 16) Table (p. 17)

COUP D'ŒIL

L'éminence rouge

IMAGINE-T-ON un métier plus assommant, sinon plus dangereux, que celui de chroniqueur gastronomique ? Succombant sous les assauts d'un potage poivré à la belladone, le goûteur du prince méfiant trépassait, certes, dans de désagréables souffrances, mais avait au moins pour lui de s'en aller vite. Au lieu de quoi les attablés perpétuels sont-ils promis à endurer les pires tourments sans pouvoir les conjurer autrement qu'en dénonçant les endroits criminels que leurs fonctions leur recommandent de fréquenter. Il y a des moments moins alarmants, dont ils savent tirer profit et nous décrire les succulences, mais tous peuvent témoigner de cette vie de chien qui les brinquebale d'une gargote de luxe à un mauvais routier, d'une brasserie à esbroufe à une grande toque sur le déclin.

Tout ça n'est pas perdu puisque, régulièrement, ces maîtres dans l'art délicat de savoir ce qui est bon ou pas nous servent le rassemblement de leurs émotions et de leurs courroux dans des ouvrages millésimés marqués à leur chiffre, pour que nul n'ignore de la paternité du style et de la vivacité qu'on met ici à annoncer l'arrivée d'une jeune gloire, la déconfiture d'un champion ou la réussite d'une daube à la provençale.

Seul à avoir su stabiliser son aura dans des élans littéraires moulés sur ceux du code civil, le Michelin, chaque année, laisse tomber le couperet de son palmarès avec la sécheresse hautaine de celui qu'il serait incongru de contester. Il est vrai aussi de dire que le « Rouge » n'est pas né de la dernière pluie et que toutes ses années de campagne lui ont suffisamment tanné le cuir pour qu'il ne s'encombre pas d'attendus vaseux quand il cible les promus ou retire des galons à ceux qui lui semblent n'être plus dans la course.

Né en 1900, il a eu longtemps pour vocation de soutenir les efforts méritoires des férus d'automobilisme qui partaient sur des routes de France encore incertaines et de les conseiller en cas de panne ou de fringale subite (1). Une sorte de Guide du routard pour voyageurs cossus et hardis. C'est en 1926 qu'il se mêle pour la première fois de faire le gourmet et de recommander, par ce signe particulier de l'étoile, les tables de province lui paraissant de qualité. En 1931, la hiérarchie gastronomique telle qu'on la respecte aujourd'hui était mise en place, et, en 1933, elle s'abat sur la capitale, où elle ne cessera plus de faire passer des nuits blanches à quelques générations de cuisiniers légitimement inscrits sur la liste des demandeurs de mention.



Entrer à l'Académie française, décrocher le Goncourt ou gagner la Route du rhum, tout ça c'est une question de score. Immortels amis, immortels ennemis quai Conti ; voix contre, voix pour chez Drouant ; milles gagnés, milles perdus sous les alizés. Ce n'est pas toujours le plus brillant qui est à l'arrivée, mais le résultat fait loi. Autre chose est le sacre de Robuchon Ier ou l'avènement de Bocuse Imperator. Quel jury prendrait sur lui d'élever à la consécration suprême des cuisiniers certes d'apparence plus déliés que les autres, mais dont on ne peut juger de la pénétrance que sur un temps long et de préférence en débusquant leurs mitonnages à l'improviste ? Aucun.

ALORS, les Sioux du Michelin sont là qui, en les pistant de près tout en restant au loin, parviennent à définir leurs recherches de façon précise. Ils décideront, ou non, de les communiquer à leurs lecteurs après ultime étude en chambre haute. Institution spécialisée dans l'incorruptible, ses prestations déclenchent à leur sortie le même effroi et la même jubilation que le rapport annuel de la Cour des comptes. Ensemble ils font donner de la pression á cette grande soupape de sécurité qui rassure les Français sur deux de leurs préoccupations majeures : la bonne marche de l'Etat et le respect qu'on doit à la boustifaille. Au demeurant, les populations restent actives qui nourrissent les enquêtes des inspecteurs d'une correspondance soutenue et précise par laquelle, en dénonçant par-ci, en adulant par-là, on remplit son devoir de citoyen, gardien des choses sacrées des arts de la table.

Toute cette louche bonne volonté est triée, étudiée, vérifiée, et donne des pistes pour partir à la chasse aux recommandables ou aux moins recommandables. Mais l'essentiel du travail se fait en direct, dans le fameux anonymat des hommes de l'organisation, marque de fabrique du guide et garantie absolue de son indépendance. Qui sont-ils ? On ne le savait pas vraiment – mais on aurait pu le deviner – jusqu'à quelques indiscrétions récentes : d'anciens maîtres d'hôtel, ou d'anciens cuisiniers, ou des personnes ayant touché aux métiers de l'hôtellerie. Mystère et boule de gomme sur leur nombre, sur leur salaire, sur les critères de leur recrutement. Et peu importe ! Qu'on leur laisse sur les épaules leur pelisse d'ombre si c'est ainsi qu'ils se sentent à l'aise pour mener à bien leur redoutable mission.

Publié en mars, tiré à 650 000 exemplaires – tous vendus jusqu'aux derniers, – le Michelin France est attendu par les chefs dans les affres et l'excitation la plus extrême. Le recours est impossible, l'appel ridicule. Les victimes bougonnent ou se pendent, les promus vacillent de bonheur avant de s'apercevoir du mortel danger qu'il y avait à se faire remarquer. Car ils reviennent, les terribles, ils reviennent toujours pour voir les couleurs qu'ont pu prendre les rubans de leurs médailles.

CETTE féconde et vive dramaturgie culinaire a ses moments de haut pittoresque qui entrent directement dans les annales où ils sont regroupés pour servir à l'édification des toques futures qui, un jour, auraient à croiser les intraitables sur leur chemin. La lamentable histoire, par exemple, de ce « trois étoiles » parisien – haut et joliment perché – qui, une année, s'était brutalement fait déclasser pour une noisette de beurre facturée en supplément. Car les plus grands peuvent trinquer dans la bagarre, comme récemment Lasserre, chutant du firmament pour cause d'endormissement. Le pis étant la montée rapide en notoriété suivie de la dégringolade instantanée. Dans ce cas, le cuisinier ne pourra se souvenir que d'une chose : non qu'à une certaine époque il avait été distingué par le Michelin, mais qu'une année il en avait été exclu.

Au pays des mille fromages, de Taillevent et de Brillat-Savarin, c'est une avanie dont on peut ne pas se remettre, mais c'est la règle édictée par ce censeur suprême : si vous êtes reconnu comme l'un des meilleurs, faites tout pour le rester !

Jean-Pierre Quélin

(1) Gastronomique, le Michelin, rappelons-le, est aussi un guide de renseignements pratiques. Si pratiques même qu'en 1939 le gouvernement des Etats-Unis avait fait reproduire, pour l'armée américaine, les plans des villes qu'on trouvait dans cette édition. Un exemplaire conservé dans les archives porte la mention « *For official use only* ».

ESCALES

Fun d'hiver

Plus il fait froid, plus les amateurs de planche à voile se sentent des envies d'eau chaude. En hiver, ce sont les alizés qui souffleront dans leurs voiles. D'est en ouest, le funboarder avisé sait qu'il peut s'arrêter dans l'archipel du Cap Vert et, plus particulièrement, dans l'île de Sal, balayée, dès décembre, par des brises régulières qui creusent, dans l'Atlantique, une houle propice aux « longs surfs ». Les agences Fun Traveller (4, rue de Picardie, 75003 Paris, tél. : 40-27-90-90) et Nouveau Monde (8, rue Mabillon, 75006 Paris, tél. : 43-29-40-40) y organisent des séjours d'une semaine pour 8 200 F, avec la location d'une planche – inévitable – car l'île ne présente guère d'attraits touristiques. Le fanatique du *jibe* peut, par contre, se faire accompagner de non-planchistes s'il opte pour les Antilles, réputées pour la beauté de leurs paysages. Elles sont, de janvier à avril, le paradis des « longs bords » tranquilles, car, autant à Saint-François, en Guadeloupe, qu'à Saint-Barthélemy et aux Saintes, on y navigue sur des lagons bien protégés. L'UCPA (62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13, tél. : 45-87-45-87) vient d'ouvrir un centre aux Saintes (5 790 F la semaine tout compris) qui devrait connaître la même réussite que celui de Saint-François (5 495 F la semaine), où s'est également installé un centre IWS (Jumbo, 62, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris, tél. : 46-34-19-79. A partir de 8 135 F la semaine). Les fanatiques de vagues devront aller encore un peu plus loin dans l'archipel des Caraïbes pour trouver les « *grosses conditions* ». D'abord, en République dominicaine, où la championne française Nathalie Simon a ouvert l'an dernier un centre Sport Away à Cabarete (Havas Voyages, 44, bd de Strasbourg, 83000 Toulon, tél. : 94-89-01-12. Une semaine à partir de 6 190 F). Ensuite, dans l'île de la Barbade avec ses deux Clubs Mistral (Skylark, 8, rue Charlot, 75003 Paris, tél. : 48-04-96-97. Une semaine à partir de 7 880 F). Plusieurs de ces destinations sont également proposées par Peter Stuyvesant Travel (113, avenue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 46-62-62-00) dans une brochure spéciale et un encart inséré dans la brochure de Go Voyages (dans les agences de voyages).



Amsterdam, amie de Venise

Amsterdam et Venise. Un jeu de miroirs et d'eaux mêlés. Venise à Amsterdam, ce sera, de janvier à avril prochains, une série d'expositions se succédant dans le temps en différents endroits de la ville, sur le thème général des relations entre ces deux cités. Clio (34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 48-42-15-15) rassemble en deux jours trois d'entre elles : « Les trésors de Saint-Marc », présentant les plus belles pièces d'orfèvrerie byzantine de la basilique, à laquelle sont associés, les 23 et 24 février, « Les peintres de Venise » – Canaletto et Guardi principalement – et « Le ghetto à Venise », puis, les 23 et 24 mars, « Le crépuscule doré de Venise » – une évocation de la vie de la haute société à travers faïences, porcelaines, verreries – et « Autour de Rembrandt et du Titien », à propos des relations artistiques entre les deux villes à travers dessins et gravures. Chaque voyage : 1 800 F en demi-pension et en bus, avec la présence d'une conférencière. Toujours sur le thème des grandes expositions européennes, l'association organise, en février, mars et avril, des voyages d'une journée (460 F) à Bruxelles pour découvrir le joyau archéologique du musée de l'Ermitage de Leningrad. Thème de cette exposition : « L'or des Scythes ». Dernière manifestation : à La Haye, « Les maîtres hollandais des Etats-Unis », présentant 75 toiles des grands maîtres hollandais du XVIIIe siècle provenant des collections publiques et privées américaines. Les 12 et 13 janvier, 1 700 F.

Hémisphère Sud

Devinette. Peuplée par les Français à partir de 1720, administrée par les Anglais jusqu'à son indépendance, en 1968, c'est une île où les tortues vivent centenaires et où les tallipots attendent cent ans pour fleurir, et mourir. Ajoutons qu'y cohabitent harmonieusement églises, temples, mosquées et pagodes. Son nom ? Maurice, avec 160 km de plages et de lagons qui font de cette île de l'océan Indien l'un des rendez-vous appréciés par les voyageurs en quête de soleil d'hiver.

Les chaînes hôtelières qui s'y trouvent avancent, outre le farniente, de bonnes raisons d'opter pour cette destination. Ainsi Sun International (renseignements au 42-61-22-66) propose-t-il 9 jours au Saint-Géran ou au Touessrok (entre 13 000 et 14 000 F en chambre double, demi-pension et vol direct Air Mauritius ; réservations chez Kuoni au 42-82-04-02) à l'occasion du concours hippique qui, le 10 février, opposera les quinze meilleurs cavaliers du monde.

A ceux qui préféreraient passer du temps côté fourneaux s'adresse l'initiation à la cuisine créole et au maniement des épices proposée par Kuoni à l'hôtel Saint-Géran : de 13 280 à 24 480 F en demi-pension + 600 F pour le cours et la visite au marché de Port-Louis. Autres possibilités, la découverte, à partir de l'hôtel La Pirogue (brochure Kuoni), des vieilles maisons coloniales de l'île ou un circuit de 9 jours (24 950 F, chez MVM, dans les agences de voyages) sur les pas de Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur de *Paul et Virginie*. Côté hébergement, on consultera également les brochures « Etapes créoles » (MVM) pour de petits hôtels à l'ambiance familiale, Jumbo (agences de voyages et agences Air France) pour des haltes de style créole ou Beachcomber Tours (47-58-79-01) pour les hôtels de luxe.

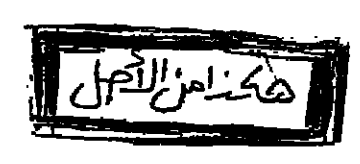
Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

Désert, quand tu nous tiens...

Un tiers des continents est constitué de zones arides et désertiques. Préservées de l'homme. Derniers espaces vierges de la planète. De quoi en fasciner plus d'un. « *Le désert nous hantait...* », reconnaissent d'ailleurs les responsables de Déserts (6 et 8, rue Quincampoix, 75004 Paris, tél. : 48-04-88-40) dans un superbe document de présentation, véritable hymne à la gloire de « *ces horizons tramés de lumières subtiles et tissés de roc, de sable, de sel ou de glace* ». Autant de lieux « *froids ou chauds, de sable ou de glace, tendres ou violents, voluptueux ou sévères, sombres ou éclatants* » que l'on parcourt au fil des 124 pages de la nouvelle brochure d'un voyagiste qui n'hésite pas à accoler « *les immensités glacées de l'inlandsis groenlandais aux dunes ocre de la Tadrart en Algérie ou les espaces ténéréens du Niger aux délires verticaux des roches colorées de Painted Desert aux Etats-Unis* ». Avec, en vedette, le Manguishtau (« pays de la soif ») en URSS (15 jours, 15 200 F), le désert Mojave américain (10 jours, 10 700 F) et de nouveaux itinéraires dans le désert d'Atacama au Chili (20 jours, 20 500 F), à travers les glaciers de la Terre de feu en Argentine (15 jours, 18 500 F) et en Terre de Baffin, avec une expédition vers le pôle Nord magnétique (25 jours, 28 000 F). Côté Afrique, l'ouverture d'une ligne régulière Paris-Agadès permet une programmation élargie dans le Sahara nigérien, complétée de quatre nouveaux circuits dans le Ténéré et d'une vingtaine de propositions dans le Sahara algérien. A découvrir également un Kenya inédit (16 jours, 18 400 F), celui des Samburus et des nomades Rendilles qui, du haut de leurs chameaux, côtoient les lions des sables. Sans oublier, plus accessible, le versant sud des Pyrénées avec, du printemps à l'automne, des balades de 6 à 8 jours (entre 2 500 et 3 000 F). Pour toutes les saisons, tous les goûts (avec, par exemple, des voyages spéciaux centrés sur l'astrologie, la musique ou la photographie) et pour toutes les bourses.

Rayon horizons

Vocation oblige ? Les librairies qui se consacrent au voyage sont aussi celles qui, comme par hasard, « bougent » et n'hésitent pas à innover. Fourmis dans les jambes ? Plutôt, comme l'explique l'une d'elles, la volonté d'informer le mieux possible ceux qui partent pour un pays généralement inconnu. Rendez-vous, depuis plus de quinze ans, de tous les globe-trotters, L'Astrolabe (46, rue de Provence, 75009 Paris, tél : 42-85-42-95), qui, depuis 1989, décerne un prix littéraire à un ouvrage consacré au voyage, fait aujourd'hui peau neuve : plus de 250 mètres carrés, sur trois niveaux, pour un tour du monde en 190 destinations. Des guides, français et étrangers, mais aussi de luxueux albums, des atlas, des récits, des documents, des romans, des ouvrages d'histoire, d'ethnologie ou d'économie et des livres de cuisine. Au total, un catalogue de 45 000 titres accessible par Minitel en composant le 36 16 code Astrolabe (on peut commander et se faire livrer l'ouvrage de son choix), ainsi qu'un ensemble de cartes et de plans qui se veut exhaustif, y compris sur le ciel et les océans. Créée en 1986, la librairie Itinéraires (60, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél : 42-36-12-63) s'est également fixée pour objectif de présenter tout ce qui peut être lu avant, pendant et après un voyage, en proposant un choix éclectique d'ouvrages récents, anciens ou épuisés ainsi qu'une sélection de cassettes et de disques compacts de musique traditionnelle. Cela sur plus de 160 pays, soit 250 destinations dont Paris mais à l'exception de la France. Grâce à l'informatique, des sélections bibliographiques, par pays ou par thème, peuvent être envoyées sur demande. Un service gratuit qui permet également la vente par correspondance en province et à l'étranger, avec possibilité de régler directement par carte bleue.



Le Rhin sans romantisme

Suite de la page 13

Le Gebirge, la « trouée héroïque », de Bingen à Saint-Goar, est le morceau de bravoure, l'épreuve pratique de l'agrégation de navigation rhénane. L'équipage du *Detœuf* n'entend pas démythifier *les méandres vénérables*, dont certaines portions sont encore réellement dangereuses, où la roche – les récifs, disent les hommes – affleure *par intermittence*. A Bingen, le barreur lance ses 10 000 tonnes avec la prudence du chauffeur de poids lourd qui entame la descente d'un col et se glisse dans le sillage d'un remorqueur qui joue encore depuis des lustres les saint-bernard.

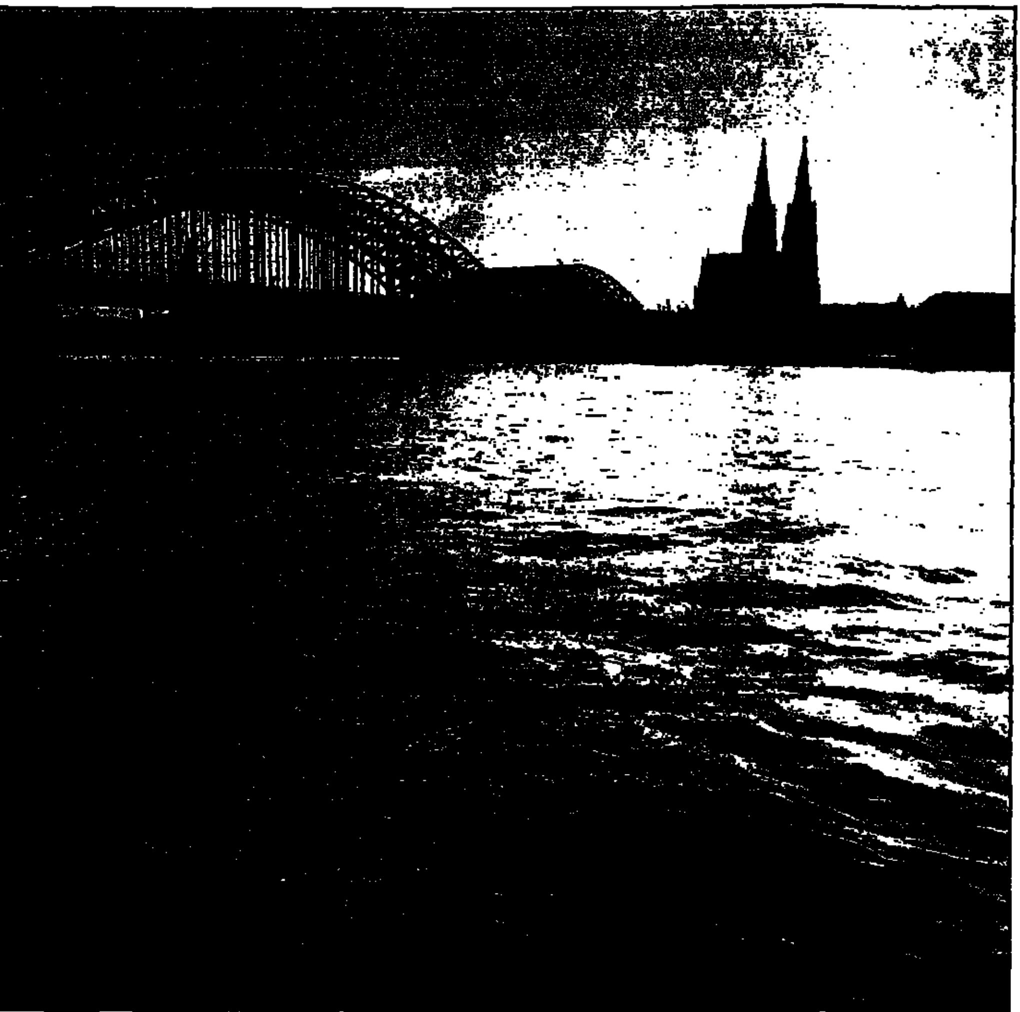
Au pied de la Lorelei (*« Ich weiss nicht was soll es bedeuten/dass ich so traurig bin »* [Je ne sais pas ce que veut dire cette tristesse en moi si grande] – Hitler ne put faire disparaître les vers de Heine, d'origine juive, mais ordonna qu'on les reproduisît dans les livres avec la mention *« auteur inconnu »*), le visage du pilote se crispe comme un passant se signe devant un cortège funèbre.

Au fil des années, de nombreux aménagements ont fait disparaître les dernières embûches semées par le fleuve. Des rochers sont partis à la dynamite, le chenal a été creusé et élargi. La trouée de Bingen est passée de 23 mètres à 120 mètres et permet aux convois de se croiser sans surprise.

En ce début d'hiver, le Rhin romantique s'est débarrassé de ses touristes. Histoire de reprendre son souffle en attendant la prochaine ruée. Le tourisme de masse en effet est né sur ses rives. En 1849, déjà drainés par des agences de voyages, ils étaient près d'un million de touristes – autant qu'à Chenonceaux aujourd'hui – à prendre d'assaut les bateaux à vapeur (les *Salon Booten*), dont les compagnies se battaient comme des chiffonniers, pour frissonner devant la Maïseturm (tour aux souris) ou les mâchicoulis du Marcksburg. On s'arrache le fameux guide Baedeker, sans cesse en rupture de stock, qui organise minutieusement les étapes, signale les calorifères dans les hôtels et donne le prix des places sur les vapeurs.

C'est l'invention du tourisme banalisé – les professionnels d'aujourd'hui n'ont rien découvert, – où toutes les émotions sont commandées à l'avance, où on arrive à *« une inversion totale de la notion de voyage »* : le panorama défile tandis que le voyageur reste passif.

Mary Shelley, qui a lancé bien involontairement avec Byron cette mode du Rhin – le Rhin romantique n'est pas une invention allemande, – s'en mord les doigts dès 1843 : *« Chaque château, chaque rocher, a été décrit tant de fois que le sujet en est usé »*, et la mère du philosophe Schopenhauer maudit ces jeunes Anglaises *« tout empanachées de couleurs extravagantes, pâmées d'admiration, exaltées et byroniennes pour cette contrée de romantisme sauvage »*.


GÉRARD RONDEAU

Certains voyageurs ne sont pas dupes de ce Disneyland, comme le Parisien Saintine, qui, en 1862, se demande s'il n'y a pas une industrie de la ruine *« pour participer à la décoration générale »*, et ne croit pas beaucoup à ces margraves et à ces burgraves de carton-pâte qui *« étendent leur épée en travers du fleuve pour percevoir leur péage »*. Les collines de vignobles soigneusement peignées l'intéressent autrement plus : *« Les femmes, ici, fabriquent le vin, les hommes le boivent : c'est ce qu'on appelle la division du travail. »*

En revanche, Victor Hugo, inépuisable pourvoyeur de stations rhénanes, part à l'aventure comme s'il avait découvert l'Orénoque. A trente-six ans, c'est son premier vrai voyage à l'étranger, alors que Alexandre de Humboldt a déjà fait le tour du monde et que des aventurières, *Alpenstock* en main, courent sur les glaces du Spitzberg.

Le poète a toujours aimé les fleuves, parce qu' *« ils charrient les idées autant que les marchandises »*. Peut-être pas la Loire, avec ses airs de douairière, bordée de peupliers, l'arbre le plus stupide parce qu'il masque les horizons (*« il y a je ne sais quelle inévitable ressemblance entre un visage de peuplier et une tragédie écrite en vers alexandrins »*), mais le *Rhénus superbus « à la barbe limoneuse »*, ce fleuve des guerriers et des penseurs. Finalement, reconnaît Hugo, après avoir croisé des bataillons de touristes et vitupéré le *« modernisme »* qui gâche un pareil spectacle, *« le Rhin est un fleuve dont tout le monde parle et que personne n'étudie, que tout le monde visite et que personne ne connaît, qui voit le passant et qui l'oublie en courant »*. Un peu méchamment, certains spécialistes hugoliens aujourd'hui font remarquer que ces quelques lignes peuvent fort bien s'appliquer au livre du poète.

Au-delà de Cologne, le Rhin, en terre hollandaise, n'ose plus dire son nom, faute de *Burg* et de trésors romans sur ses rives. Le fleuve paisible prépare sa rencontre avec la mer, sa dissolution.

Régis Guyotat

Bibliographie :

▶ Une *Histoire du Rhin*, éditions Ramsay (1981), collection « Des fleuves et des hommes », dirigée par Pierre Ayçoberry et Marc Ferro.

▶ *Anthologie bilingue de la poésie allemande*, de René Lasne, Marabout, collection « Université » (1967).

▶ *Les Tableaux de voyage* (Reisebilder), avec une superbe préface de Théophile Gautier.

▶ *Tous les poèmes et légendes de Henrich Heine*, publiés en édition bilingue en 1856, ont été réédités en 1978, conjointement par l'Akademie Verlag, à Berlin, et les éditions du CNRS à Paris.

▶ *Le Rhin*, de Victor Hugo, avec une notice et des notes d'Evelyn Blewer, éditions Robert Laffont, collection « Bouquins » (1987).

COURRIER

Gênes et André Suarès

« Vieux lecteur du Monde *et passionné par l'Italie »*, M. Michel Drouin, de Paris, nous a adressé, après la parution de l'article intitulé « Christophe Colomb rentre à Gênes » dans « le Monde sans visa » du 8 décembre, une lettre qu'accompagnait un texte d'André Suarès.

Œuvre d'un *« incomparable voyageur en Italie, le* Voyage du Condottiere *(1932 ; réédité chez Granit en 1984), ouvrage de haut style, n'est jamais cité dans les guides de l'Italie et très rarement dans les bibliographies. Et pourtant que de merveilles,* estime M. Drouin, *qui rendent fades Henri de Régnier, Gabriel Faure, Jean-Louis Vaudoyer, et maints autres qui ont encore les honneurs des guides bleu, vert, rouge »*.

En veut-on un extrait ? *« Gênes est une ruche fendue par le milieu, évidée en croissant,* écrit Suarès. *Enorme et bondissante sur un espace étroit, elle escalade le ciel bleu et or, le matin ; et le soir, noir et rouge. Comme il convient, le cimetière est à la cime. Les deux pinces du crabe marin, pétrifié sur la côte, le Môle au ponant et Bisagno au levant, ferment la conque. Avant même d'avoir mis le pied sur le quai, on se croit au milieu de la foule : les maisons grouillent jusque dans l'eau. Ici, la ruche est pleine de fourmis plutôt que d'abeilles. A peine le dos tourné au port, la vieille ville se jette sur le passant. (...)*

» J'erre dans les vieilles rues de Prè et de Caricamento, telles ces fentes, ouvertes par l'incendie doré de la canicule, si étroites que les maisons alignées, et se chevauchant sur la pente, semblent hautes de dix étages. Le bord de la lumière est infernal. Le côté de l'ombre, dans une clarté, épaisse et obscure, de goudron. Les façades pourries étalent des lèpres avec complaisance. Elles n'ont pas l'air de souffrir ni de sentir leur mal. Au contraire, elles s'en pavoisent, les pauvres garces. On dirait, ces maisons, d'une flotte à l'ancre, où tout le monde aurait la peste et danserait dans un bal de pesteux. (...)

» Et pourtant, le soleil fait tout chanter, les oripeaux et le tumulte, la lèpre des ombres, les odeurs et les ordures. On crie, on rit, on se dispute. Le vent du sud sème l'humeur hargneuse et les reproches. La lumière jette une sorte de pourpre sur la truandaille des hommes et de leurs repaires. (...) Soudain tout ce pittoresque est hideux : le soleil vient de disparaître. Voici qu'avec le soir proche la pluie tombe.

» Violente et lourde, la pluie roule en cascades sur les rues en pente et fusille la ville. »

Monsieur et cher poète

Qui entreprend d'écrire à propos de la poste s'expose à recevoir du courrier. Ainsi l'article intitulé « Poste restante » dans « Le Monde sans visa » du 8 décembre a-t-il incité M. François Richard, de Paris, à nous *« communiquer l'anecdote la plus extraordinaire »* qu'il lui ait été donné de connaître, *« celle entre Max Jacob et le peintre naïf René Rimbert, par ailleurs postier »*.

« Il faut lire, écrit M. Richard, *la correspondance qui s'ensuivit : Max Jacob,* Lettres à René Rimbert *aux éditions Rougerie, publié en 1983. L'aide qu'apporta Jacob à Rimbert permit à ce dernier de se situer à mon sens à l'égal du douanier Rousseau, même s'il est moins connu. Rimbert fut aussi aidé et publié par Dina Vierny, le modèle de Maillol, dont la galerie de peinture est rue Jacob.*

Notons ces deux adresses : « Monsieur Max Jacob, poète, peintre, astrologue, Paris » (lettre venant de la Jamaïque) et « Monsieur le commis des postes, artiste peintre de Montparnasse, Paris. »

En baie de Somme

Après la parution dans « Le Monde sans visa » du 17 novembre de l'article intitulé « Drôles d'oiseaux en baie de Somme », M. Dingremont, maire de Saint-Valery-sur-Somme et conseiller général, nous a adressé la lettre suivante :

« Une première observation : Abbeville se situe à 18 kilomètres du fond de la baie et le train ne s'arrête pas à Abbeville pour les indigènes des villes côtières, mais à Noyelles-sur-Mer. De là part, en saison, un petit train touristique avec des locomotives à vapeur et des wagons classés aux monuments historiques. Cette année, 34 000 promeneurs ont emprunté ce petit train.

Existent au Crotoy, à Saint-Valery et au Hourdel des ports de pêche : 2 800 tonnes par an de poissons nobles (turbot, sole), sans parler des pêcheurs à pied ; pourquoi dire « privée de sa pêche » ? *Certes le nombre de pêcheurs décroît face à la législation européenne, mais les pêcheurs des trois ports tentent de s'organiser pour sauver leur pêche artisanale.*

Le tourisme est une solution, peut-être pas de rechange mais d'accompagnement (...), un tourisme plutôt culturel.

Je ne peux pas vous laisser dire que les élus attendent tout de l'autostrade. Certes, ils ont préparé un schéma d'accueil des autoroutes, mais aussi ils multiplient des actions plus ponctuelles pour sauver ce qui peut encore vivre des traditions et pour créer une activité touristique plus spécifique de la côte picarde.

Saint-Valery a connu Guillaume le Conquérant et Jeanne d'Arc (...). Plus récemment, Boudin, Del Rio, Einstein, ont peint les couleurs de la baie : Anatole France, Victor Hugo, Renan, Colette, Jules Verne, ont laissé des traces et Tourgueniev y a possédé une maison.

Absolument d'accord pour dire que les gros efforts sont faits beaucoup plus dans le nord de la baie que dans le sud qui est cependant resté plus typé. »

Le premier « Sèvres »

Après la parution dans « Le Monde sans visa » du 17 novembre de l'article intitulé « Pur Sèvres », à propos des 250 ans de la manufacture, les dirigeants du Centre international d'études pédagogiques, qui occupe le premier bâtiment édifié pour l'atelier royal, nous précisent que *« le premier château de l'industrie construit par l'architecte de Louis XV Linder ne s'est pas écroulé comme le prévoyait le rapport de la commission d'architectes du Second Empire. L'ancienne manufacture a seulement changé de vocation, accueillant pendant soixante ans la prestigieuse Ecole normale supérieure de jeunes filles, équivalent de la rue d'Ulm pour les garçons, où Perrin, Henri Poincaré, Marie Curie, Ferdinand Brunot, enseignèrent pendant des années sans redouter les éboulements annoncés ; puis, à partir de 1945, le Centre international d'études pédagogiques, ouvert aux éducateurs et professeurs du monde entier,* nous écrit son directeur adjoint, M. Francis Debyser. *Gauguin n'appréciait pas la porcelaine officielle : il eût aimé les murs plus authentiques et plus anciens de l'ancienne manufacture et de son parc. Sisley, Munch et Kandinsk, qui les ont peints ou dessinés, ne s'y sont pas trompés, les préférant à la lourde bâtisse style IIIe République qui abrite l'actuelle manufacture et les trésors du Musée national de la céramique. »*

Visites sur demande, 1, avenue Léon-Journault, Sèvres (Hauts-de-Seine). Tél : 45-07-60-00.

Retour sur la ligne Maginot

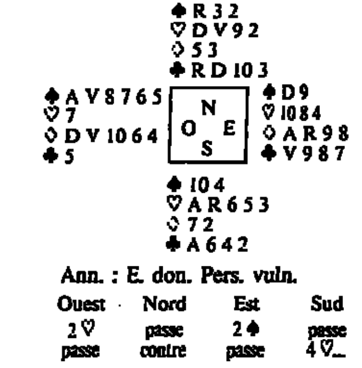
Après la lecture des « Rescapés de la ligne Maginot » (« Le Monde sans visa » du 15 décembre), M. René Courtois, de Bouconville-Vauclair, dans l'Aisne, nous signale *« l'un des meilleurs ouvrages sur le secteur :* les Soldats du béton, *par Gérard Giulano, aux éditions Terres ardennaises, qui concerne la ligne Maginot dans les Ardennes et en Meuse en 1939-1940, un seul élément de la ligne Maginot,* nous écrit M. Courtois, *est classé monument historique : l'ouvrage de La Ferté, terminant la ligne entre Montmédy et Sedan. Il se visite et fut le théâtre d'un drame en 1940, quand toute sa garnison mourut asphyxiée »*.

Bridge

nº 1415

SÉCURITÉ TOTALE

Les jeux de sécurité ont de multiples aspects. Comme le montre cette donne jouée au cours d'un championnat au Danemark.



Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
2 ♡	passe	2 ♠	passe
passe	contre	passe	4 ♡...

Ouest a entamé la Dame de Carreau pour le 9 d'Est, et il a cru bon de contre-attaquer l'As de Pique et le 7 de Pique pris par le Roi du mort sur lequel est tombée la Dame de Pique d'Est. *Comment Jorgensen en Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense, les atouts étant 3-1 ?

RÉPONSE

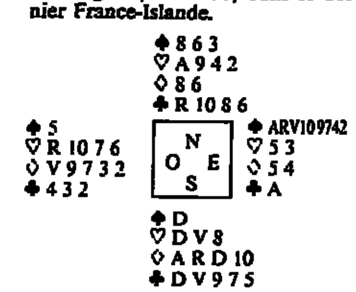
Le problème avec les atouts 3-1 est de *se protéger contre quatre Trèfles en Est* en faisant un jeu d'élimination.

Après le Roi de Pique et trois coups d'atout (en terminant au mort), Jorgensen a coupé le troisième Pique, puis, et c'est la clef du coup, *il a tiré le Roi de Trèfle* avant de rejouer le 5 de Carreau. Peu importe l'adversaire qui prendra car : 1) s'il n'a plus de Trèfle, il sera obligé de jouer dans coupe et défausse ; 2) si Ouest (ou Est) peut jouer Trèfle, le déclarant ne pourra plus perdre de Trèfle, même si la couleur est 4-1 ; 3) si Ouest peut rejouer Trèfle (ce qui n'est pas le cas), Sud prendra avec l'As et fera l'impasse au Valet (si Est n'a plus fourni)...

LES JUNIORS FRANÇAIS

Le dernier championnat d'Europe junior a été gagné cette année par les Norvégiens, tandis que les Français ont été seizièmes sur vingt-deux pays. C'est une déception quand on sait que la France a remporté ce titre avec une équipe dont la plupart des joueurs ont maintenant dépassé vingt-cinq ans. Voici un contrat qui montre la solidité technique de ces ex-juniors.

La donne a été distribuée au championnat d'Europe de Plovdiv, en Bulgarie, en 1988, dans le dernier France-Islande.



Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Multon	*Erlingsson*	*Quantin*	*Thorval*
1 ♣	passe	1 ♡	4 ♠
contre	passe	5 ♣	passe...

Ouest (Hrannar Erlingsson) a entamé le 5 de Pique (singleton), Est (Mathias Thorvalsson) a pris avec le Roi de Pique, et il a continué avec le 10 de Pique coupé par le 7 de Trèfle sur lequel Ouest a défaussé le 2 de Carreau. *Comment Frank Multon en Sud a-t-il gagné* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le contre de « 4 Piques » montrait que l'ouverture était belle, et Nord aurait dû passer, mais, à cause des quatre Trèfles, il a essayé la manche à Trèfle tout en espérant que Est irait peut-être jusqu'à « 5 Piques » et chuterait.

LIVRES POUR LE JOUR DE L'AN

Bridge – Connaissance et technique

La plus belle des encyclopédies, par Le Dentu (édit. Denoël, 240 F).

La Défense et ses secrets

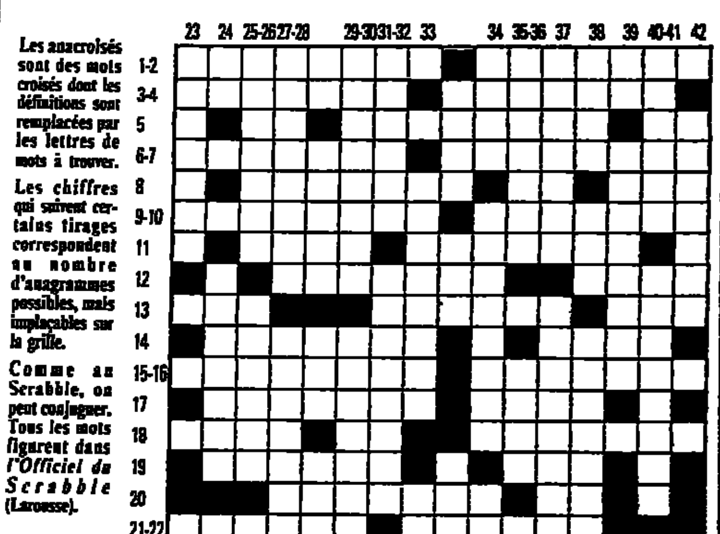
Avec une présentation très claire, Berthe et Lebely analysent 37 donnes de flanc avec toutes les explications nécessaires (Edit. Grasset, dans la collection « Les clefs du bridge », 190 pages, 110 F).

La Super Majeure cinquième

La dernière édition, par Lebel, de la Majeure par Cinq (Edit. du Rocher, 120 F).

Tous ces ouvrages sont en vente à La Boutique du bridgeur (28, rue de Richelieu, Paris-1er).

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 646

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EGHORSV. – 2. ADEELPS (+ 2). – 3. DEEISTU (+ 3). – 4. AEELNRT (+ 1). – 5. EEGIMNOP. – 6. DEINOOR. – 7. EFORSSSU. – 8. AEIMRST (+ 13). – 9. ACEEIPST (+ 1). – 10. CEELLRS. – 11. CEFHIOS. – 12. AEFILOX. – 13. AAEFNS. – 14. AFFIMST. – 15. DEEFIRST. – 16. EILMSTU (+ 3). – 17. ACEEIPR (+ 3). – 18. AEGLSSS. – 19. AELNOT (+ 2). – 20. AAEHLR. – 21. DEOORS. – 22. AEELLS.

VERTICALEMENT

23. EEGIMNR. – 24. EEFIMRU. – 25. DEIHOT. – 26. AAHNTT (+ 1). – 27. CDEIINTV. – 28. AEELPST (+ 4). – 29. AEFIIRTT. – 30. EHORSS. – 31. EEEMMS. – 32. CEFFIINO. – 33. ACEEFFLS. – 34. AGHNNSTU. – 35. CEEGNNO. – 36. DEEENSU. – 37. AEIMMORS (+ 3). – 38. BEEISSS. – 39. EEFGLOSS. – 40. EEEHRT. – 41. ELTUUUVX. – 42. AEEIORS.

SOLUTION DU Nº 645

1. BAISOTE. – 2. ARMORIER. – 3. POUDRIER (PRODUIRE). – 4. YONNAIS, de la Roche-sur-Yon. – 5. DATEUSES. – 6. INCUITE (UNICITE). – 7. ITALIENS (SALINITE...) – 8. MANGERA (MAGANER MAGNERA MANAGER MARNAGE). – 9. ESCORTEE (CORSETEE). – 10. BIMETAL (TIMBALE). – 11. PREBENDE. – 12. LAIUSSE. – 13. GEMELLE. – 14. YEOMEN. – 15. RENIERA. – 16. HELIASTE. – 17. ABYSSAL. – 18. STARTERS. – 19. BEYLISME. – 20. BIGORNA. – 21. AURIFERE. – 22. INNOCENT. – 23. SELENIES, qui contient du sélénium (ENSILEES ENLISEES). – 24. OPALINE. – 25. ETALIERS (ALTIERES...). – 26. EUSKERA. – 27. FLUERA, coulera (FLEURA REFLUA). – 28. ARDOISER (DESARROI...). – 29. PSYCHOS. – 30. RIANTES (RATINES...). – 31. REERENT (ENTERRE RENTREE). – 32. AUCUNE. – 33. OREILLON. – 34. DEMENANT (AMENDENT EMENDANT). – 35. INSPECTE (PECTINES). – 36. NANISEE. – 37. RESISTE (SIESTER...). – 38. CERVIERS (RECRIVES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1417

Tournoi international de Manille 1990
Blancs : G. Sax (Hongrie).
Noirs : P. Nikolic (Yougoslavie).
Défense Pirc.

1. é4	d6	21. Td2	Cç6
2. d4	Cf6	22. h3	Cg-é5
3. Cç3	g6	23. Cf3	Cxf3
4. f4	Fg7	24. Txd3	Cf-é5
5. Cf3	0-0	25. Té3	h5
6. Fé2 (a)	ç5	26. Td1	Tf8
7. dxç5	Da5	27. Cb5! (m)	f6
8. 0-0	Dxç5+	28. Cd6!	Td8
9. Rh1	Cç6 (b)	29. Té2	Tb8
10. Fd3	é5 (ç)	30. Tç2	h4
11. Dé1! (d)	éxf4 (é)	31. a3	Td8
12. Fxf4	d5 (f)	32. Tç-d2	Tb8
13. Dh4! (g)	dxé4 (h)	33. b4!	a6
14. Cg5!!	Ff5 (i)	34. Td5! (o)	b5
15. Fd6!! (j)	Dd4	35. Cé4	f5
16. Fxf8 (k)	éxd3	36. Cç5	Rh6 (p)
17. Dxd4	Cxd4	37. Té1! (q)	Cç4
18. Fxg7	Rxg7	38. Té6	Tç8
19. çxd3 (l)	Fxd3!	39. Cxa6	Rg5 (r)
20. Tf-d1	Cg4!	40. Rg1!	abandon (s)

NOTES

a) Ou 6. Fd3 ; 6 ; Fç4 ; 6. Fé3.

b) 9..., Cb-d7, qui a remplacé de nos jours la variante classique 9..., Cç6 et qui vise la case é4 *via* ç5, soutenu par le Fç8 *via* b7, est souvent joué avec la suite 10. Fd3, a6 ; 11. Dé1, b5 ; 12. Fé3, Dç7 ; 13. Dh4 ou 13. a3. Après 9..., b5 ; 10. é5, dxé5 ; 11. fxé5, Cg4 ; 12. Dd5!, Cf2+ ; 13 Txf2, Dxf2 ; 14. Dxa8, b4 ; 15. Cd5, Dxé2 ; 16. Fg5 les Noirs sont en infériorité.

ç) 10...,Fg4 est mieux connu : 11. Dé1, Fxf3 ; 12. Txf3, Cb4 ; 13. Fé3, Cxd3 ; 14. çxd3, Da5! ; 15. f5, b5 ; 16. Fg5, b4 ; 17. Fxf6, Fxf6 ; 18. Cd5, Rg7 ; 19. Dd2, Ta-ç8 avec du contre-jeu pour les Noirs.

d) Et non 11.f5 à cause de 11..., gxf5 ; 12. éxf5, d5!

é) Si 11..., Fg4 ; 12. Fé3, Db4 ; 13. a3, Dxb2 ; 14. Ta2.

f) Et non 12..., Cé5 à cause de 13. Cxé5, dxé5 ; 14. Fg5 avec gain de la case d5 ni 12..., Fé6? ; 13. Ca4 et 14. Fxd6.

g) Si 13. é5?, Ch5!

h) Si 13..., d4 ; 14. é5!

i) Et non 14..., éxd3? ; 15. Cç-é4! avec gain.

j) Une pointe magnifique : si 15..., Dxd6 ; 16. Cçxé4, Fxé4 ; 17. Txf6, Fxg2+ ; 18. Rxg2, Dd5+ ; 19. Fé4, Dd2+ ; 20. Tf2 avec gain. Si 15..., Db6 ; 16 Cçxé4, h6 ; 17. Cxf6+, Fxf6 ; 18. Dxh6, Fxg5 ; 19. Dxg5, Fxd3 ; 20. çxd3, Tf-d8 ; 21. Df6.

k) Et non 16. Cçxé4 ?, Fxé4 ; 17. Txf6, Fxg2+.

l) Malgré le gain de la qualité, les Blancs doivent rester vigilants pour éviter la nullité.

m) Menace 28. Cxa7.

n) Menace 33. Cf5+.

o) Menace 35. b5. Petit à petit, les Blancs gagnent du terrain.

p) Si 36..., a5 ; 37. Cd7.

q) Meilleur que 37. Cxa6, Ta8 ; 38. Cç7, Txa3 ; 39. Cxb5, Tb3.

r) Si 39..., Cxa3 ; 40. Td-d6.

s) En zugzwang, les Noirs n'ont plus de défense.

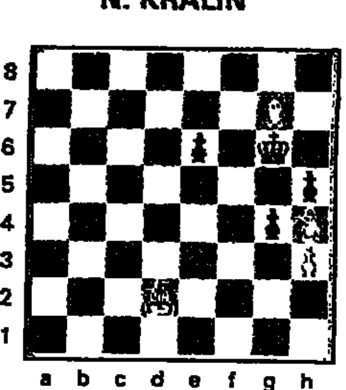
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1416
J. HALUMBIREK (1959)
MAT EN QUATRE COUPS

(Blancs : Ra1, Dé7, Té1, Fç8, Cd2, Pç2, ç3, ç4, f5, g3, g2. Noirs : Ré3, Cé2, Pé4.)

1. Dg5+!, Rf2 ; 2. Dé3+!!, Rxé3 ; 3. Cxé4!!, Rxé4 ; 4. Tcé2 mat.

Claude Lemoine

ÉTUDE Nº 1417
N. KRALIN



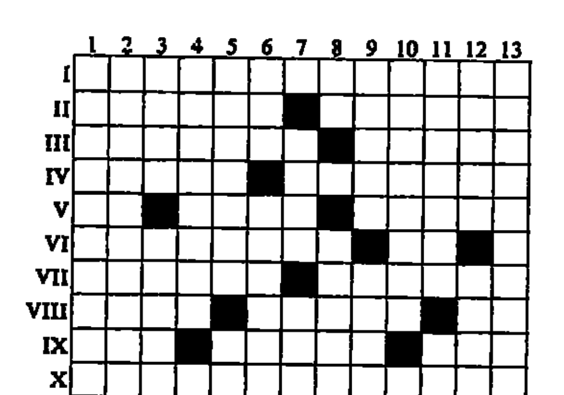
Blancs (4) : Rd2, Fg7, Ph3, h4.

Noirs (4) : Rg6, Pé6, g4, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Mots croisés

nº 644



HORIZONTALEMENT

I. Il vit ses heures annuelles. – II. Cette grille ? Fera vite. – III. C'est tout à jeter. Donnas un certain brillant. – IV. Pour mener la barque. Prévenons. – V. Article. Nobel. Elle n'est plus très fraîche. – VI. Pressent. Adverbe. – VII. Exerce une influence positive sur les prix. Sous-entend fermement une non-consommation. – VIII. Opères. Charles Fiterman, en somme... En voilà un nouveau. – IX. Viennent d'arriver. Donne le son de la clarinette. Fit des mystères. – X. Ainsi peut-on qualifier le I et les siens.

VERTICALEMENT

1. Un lieu pour le I, parmi d'autres. – 2. Pour cela, encore faut-il être stimulant. – 3. Atteinte aux corps et aux consciences. Fit tourner les têtes. – 4. Se présentent une par une. – 5. Font comme d'autres. Dans l'auxiliaire. – 6. Commanda une armée. Ne se manifeste plus ou à peine. – 7. Pour la machine. Pour la machine. – 8. Ne disait pas non. Sex-symbol à sa façon. – 9. Il n'est pas bon pour nous. Possessif. – 10. Elle ne vaut rien pour nous. – 11. J'espère que ce n'est pas votre opinion. Pronom. – 12. Oxyde. Premier des rois. – 13. Ont repris leur calme.

SOLUTION DU Nº 643

Horizontalement

I. Enguirlandées. – II. Noirceur. Opta. – III. Risée. Ibérien. – IV. USA. Bitume. Rc. – V. Bennes. Sprint. – VI. Tirette. Lin. – VII. Na. Agréera. Sa. – VIII. Nuai. Et. Limai. – IX. Elise. A-valoir. – X. Extensibilité.

Verticalement

1. Enrubannée. – 2. Noise. Aulx. – 3. Gisant. Ait. – 4. Ure. Niaise. – 5. Iceberg. En. – 6. Ré. Isère. – 7. Luit. Tétai. – 8. Arbuste. VB. – 9. Emperlai. – 10. Dorer. Aill. – 11. Epi. Il. Moi. – 12. Eternisait. – 13. Sanctuaire.

François Dorlet

Dames

nº 396

COMBINAISON DE NULLE
Championnat des Pays-Bas, 1989.
Blancs : Alofs.
Noirs : Koopman.
Ouverture : Fabre.

1. 34-29	17-22	30. 43-38	8-12
2. 40-34(a)	11-17	31. 44-39	18-22
3. 45-40	6-11	32. 27x18	13x22(k)
4. 50-45	1-6	33. 42-37	6-11
5. 32-28(b)	19-23	34. 45-40	22-27!(l)
6. 28x19	14x23(c)	35. 32x21	16x27
7. 31-27	22x31	36. 40-34	17-21
8. 36x27	10-14(d)	37. 34-29	27-31
9. 35-30	20-25	38. 47-41	31x42
10. 37-32	14-20	39. 48x37	11-16
11. 41-37	17-21	40. 35-30	7-11
12. 46-41	21-26	41. 28-23	11-17(m)
13. 40-35	11-17	42. 30-25	12-18(n)
14. 44-40	17-21	43. 23x12	17x8
15. 49-44(e)	5-10	44. 33-28	8-13
16. 33-28(f)	12-17(g)	45. 39-33	13-18
17. 28x19	13x33	46. 28-23	18-22
18. 39x28	17-22(h)	47. 23-19	9-13(o)
19. 28x17	21x12	48. 19x8	3x12
20. 32-28	10-14	49. 24-19	22-28!
21. 37-32	14-19	50. 33x22	21-27
22. 41-37	9-13	51. 22x31	15-28
23. 28-23(i)	18x29	52. 25x14	4-9
24. 34x14	20x9	53. 14x3	12-17
25. 32-28	25x14	54. 3x21	16x47!
26. 40x29(j)	7-11	55. 38-33	47-36
27. 37-32	12-18		nulle (p)
28. 38-33	11-17		
29. 29-24	2-7		

NOTES

a) Multiples voies majeures dès ce deuxième temps, dont 2. 32-28 (11-17) ; 3. 37-32 (6-11) ; 4. 41-37 (1-6), *a1* ; 5. 46-41 (20-25) ; 6. 39-34 (22-27) ; 7. 31x22 (18x27) ; 8. 32x21 (17x26) ; 9. 44-39 [DE JONG-BRANDS, Groningue, septembre 1987].

a1) 4... (19-23) ; 5. 28x19 (14x34) ; 6. 40x29 (10-14) ; 5. 35-30 (20-25) ; 6. 30-24 (5-10) ; 7. 45-40 (16-21) ; 8. 24-20 [PALUCH-WAL, tournoi international de Minsk, décembre 1988].

b) Esquisse de stratégie d'enveloppement par 5. 31-26 (16-21) ; 6. 32-28 (19-23) ; 7. 28x19 (14x23) ; 7. 35-30 (10-14) ; 9. 30-24 (5-10) ; 10. 37-31 (20-25) ; 11. 24-20 (15x24) ; 12. 29x20 [CLERC-SADIEK, championnat du monde 1988, Paramaribo ; PAL-BASTIAANNET, Amsterdam, septembre 1988].

c) Les Noirs ont systématiquement répliqué par des coups symétriques.

d) Premier temps d'une phase de jeu où, pendant neuf temps pour les Noirs et huit temps pour les Blancs, on assistera à un travail de fourmis, chaque camp se signalant par une absence de tout échange.

e) Pourquoi ne pas avoir accepté l'enchaînement en jouant 15. 30-24...?

f) Rupture du silence.

g) Si les Noirs ferment le jeu par 16... (13-19), les Blancs dament : 17. 29-24 (20x29) ; 18. 27-22 (18x27) ; 19. 28-22 (27x18) ; 20. 32-27 (21x32) ; 21. 37x28 (23x32) ; 22. 34x5 [dame] (25x34) ; 23. 38x27 (le meilleur) (12-17) ; 24. 40x29 (18-23) ; 25. 5x11 (6x17), prise de la dame, mais B+1.

h) Mouvement de repli pour se regrouper et élargir les potentialités d'attaque.

i) Les Blancs libèrent leur aile droite enchaînée.

j) Jeu égal après ces échanges successifs.

k) Avec l'idée, peut-être, de placer un bon pion taquin à 27, case de grande valeur stratégique à ce stade et dans cette position.

l) L'installation d'un pion taquin.

m) Les Noirs ont renoncé à tenter d'investir le centre, où les Blancs évoluent presque librement.

n) A ce stade-là, il est très discutable de perdre ainsi des temps.

o) Poussés par l'instinct de conservation et guidés par leur science du jeu, les Noirs n'espèrent au mieux que la nulle et, pour atteindre cet objectif, tentent de placer une combinaison avec coup de dame à 47.

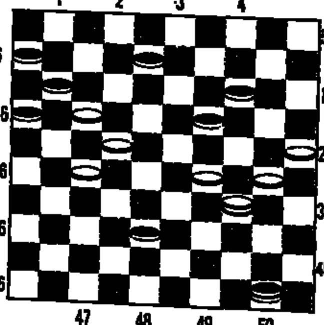
p) Incontestable. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple : 19-14 (36-31) ; 37-32 (31-36) ; 14-10 (26-31) ; 10-5 (31-37), etc.

COURRIER DES LECTEURS

Des lecteurs ont cru relever, en reconstituant la partie LEEUWEN-MEIJER (*le Monde* du 17 novembre 1990), une erreur dans la combinaison de gain.

Cette combinaison, telle qu'elle est donnée dans la chronique, est bien exacte. Prenez un damier et placez-vous au 41e temps. Les Noirs viennent de jouer 41... (13-18), livrant alors le coup gagnant comme indiqué : 42. 35-30 ! (24x35) ; 43. 34-30 (35x24) ; 44. 28-22 [les Blancs sacrifient deux pions] (17x39) ; 45. 36-31 ! [collage] (24x42) [prise majoritaire *prioritaire*] : 46. 31x2 ! [dame] (42x31) ; 47. 2x6 !, abandon des Noirs.

PROBLÈME
COELHO (PORTUGAL)
1971



Les Blancs jouent et gagnent.

• **SOLUTION** : 25-20 ! (14x25) 27-21 ! (16x18) 34-43 !! [la pointe de la combinaison dans ce collage par la dame blanche] (25x23) 43x16 ! [la dame blanche rafle quatre pions] (50x11) 16x34 [la dame rafle deux pièces, dont la dame noire] (6-11) 34-39 (11-16) 39-43 et si :

1° (19-23) 43-38 (23-28) 38-27 (28-33) 27-43, etc., +.

2° (19-24) 43-38 (24-30) 38-43 (30-35) 43-49 (16-21) 49x16 (35-40) 16-11 (40-45) 11-50, +.

Jean Chaze

SANS ◆ VISA

TABLE

La cuisine des cuisinières

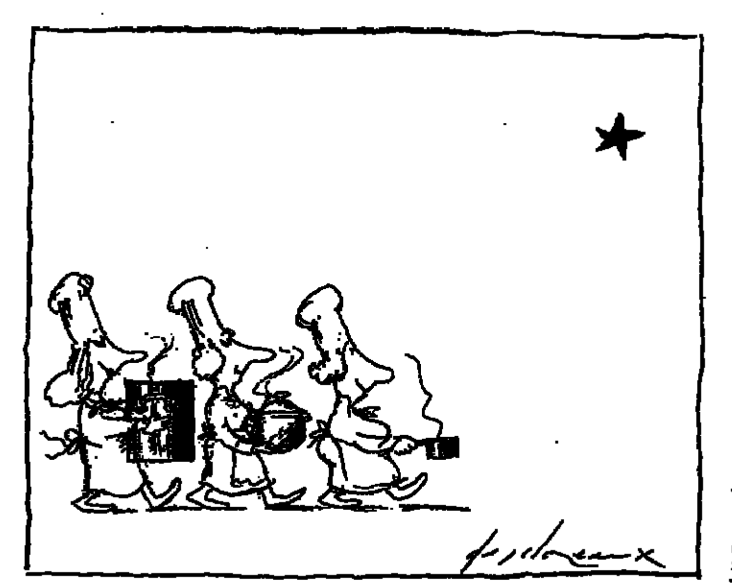
C'EST fin février qu'aura lieu l'assemblée générale de l'ARC (Association des restauratrices cuisinières, faut-il le préciser ?). Au *Vivarais*, charmant hôtel modernisé au centre des parcs d'Aix-les-Bains et dont la propriétaire, Christine Giuliani-Brioude, est en même temps la brillante et sage chef de cuisine. J'entends par là que son « menu des vignerons ardéchois » mériterait mieux qu'une simple citation dans *les guides*.

Que cela me soit occasion de célébrer une fois de plus, en ces temps de foirade démagogique des chefs, en leurs appellations comme en leurs réalisations soi-disant gastronomiques, la cuisine du sexe qui, devant les fourneaux, a oublié d'être faible. Une cuisine qui sait, elle, « raison garder ».

Le charme de cette cuisine des restauratrices au « piano » vient au contraire de sa simplicité, de sa pérennité. Dans une interview, il y a quelques mois, M. Christian Millau constatant que sa nouvelle cuisine se portait plutôt bien (Hum ! C'est lui qui le dit !) osait affirmer à propos de la cuisine de femmes : *« Ça ne bouge plus » !* Comus soit loué ! Comment voudrait-il faire bouger les tomates farcies et le pot-au-feu d'Adrienne, le cassoulet de Christiane Massia ou d'Odette Pilmis, le canard à la Duchambais de Marguerite Trompeau à Vichy, les crustacés grillés de Manick Locoz à Sainte-Anne-la-Palud, la potée charentaise de Brigitte Huerta à Chennevières ? Ah ! si elles y ajoutaient des dattes effilées peut-être ? Ou une purée de mangues, un émincé de tortue de mer, une cuillerée de perlimpinpin, une friture de copeaux de betteraves, la gentry de la chronique médiatique les célébrerait, ces dames !

Soyons sérieux.

Des cuisinières, il y en a de plus en plus dans les grandes brigades et les chefs ne s'en plaignent point, au contraire. Je ne saurais oublier que celle qui est aujourd'hui Mme Bernard Pacaud *(L'Ambroisie)* a rencontré son futur mari dans les cuisines de Claude Peyrot, au *Vivarois* parisien, et que ce dernier parlait souvent des mérites conjugués du futur couple aujourd'hui triplement étoilé.



C'est une cuisinière luxembourgeoise, Léa Linster, qui l'an dernier remporta le Bocuse d'or (une femme, pour la première fois !). Lors du récent concours national d'écaillage, une concurrente venue du *Ty Coz* parisien a été classée neuvième. Encore était-ce une « première » et le sexisme a-t-il quelque peu joué.

Aussi bien que signifie « bouger » ? Michelin, lui aussi, comme le Gault-Millau, reproche souvent à certains chefs de ne pas « bouger ». C'est-à-dire d'avoir une carte fidèle aux plats classiques de la maison. Mais n'est-ce pas, justement, ce que le client recherche ? Pouvoir se dire : J'ai envie d'un bon pot-au-feu, je vais chez X... Ou : J'ai envie d'un beurre blanc merveilleux, retenons une table chez Z...?. Ces censeurs des certitudes gourmandes ont-ils jamais lu La Fontaine :

Désormais je ne bouge et ferai cent fois mieux.

Laissez dire et faites bien, chères cuisinières, c'est la chance que je vous et nous souhaite.

Et vous, lecteurs amis, découvrez avec moi quelques-unes de ces dames cuisinières :

Marie Ferrand. Dans sa chaumière « révisée » au milieu d'un parc vendéen, élève ses canards, fait son pain, son foie gras, et met de frais homards en pot-au-feu avec gentillesse et maestria. Nombreux menus (de 130 à 270 F), et carte. *Le Gîte de Tourne-Pierre*, route de Saint-Gilles, 85304 Challans. Tél. : 51-68-14-78.

Hélène Baissade. Dans un château moyenâgeux bien aménagé, cette peintresse-cuisinière orne ses murs de ses toiles et sa carte de ses plats de terroir. Avec un menu à 190 F, *superbement rustique.* Sur commande tous les plats vivarois et venus d'ailleurs. Cuisine « sans congélateur » ! *Le Podello*, sur la place d'Antraigues, 07530. Tél. : 75-38-71-48.

Madeleine Weiss, qui cuisine chinois avec la ferveur des « conquis » de la soupe tonkinoise au canard laqué, du potage thaï aux desserts exotiques. Menus et carte (compter 250 F). *Le Gong*, 7, rue de Banville, 03200 Vichy. Tél. : 70-97-54-02.

La Reynière

De l'olive

ARBRE-SYMBOLE du paysage méditerranéen, l'olivier pousse sous bien d'autres latitudes, en Afrique, en Chine, en Californie et en Amérique du Sud. Egalement symbole de paix et de longévité – les oliviers vivent plus de trois cents ans, – l'olivier est célébré par toutes les cultures du bassin méditerranéen. Les Egyptiens attribuaient à Isis le mérite de leur avoir enseigné la culture et l'usage de cet arbre. En Grèce, c'est à Athéna que l'on rendait grâce de son érection mythique, devant l'Erechthéion.

Le rameau d'olivier remis à Noé témoigne de la clémence de Iahvé et, à Jérusalem, le roi David nomme des fonctionnaires à l'entretien de son oliveraie. Plus près de nous, dans la tradition chrétienne, les oliviers du jardin de Gethsémani sont les seuls témoins des souffrances du Christ et l'huile sainte – l'huile d'olive – entre dans la confection du saint chrême, dont est oint le front royal lors du sacre, à l'abbaye de Saint-Remi-de-Reims. C'est la même huile, dont on obtient 1 litre avec 5 kilos de fruits pressés à froid, qui consacre les prêtres et les évêques, accueille les nouveau-nés et accompagne les mourants.

Les oliviers de Saint-Rémy-de-Provence, peints par Van Gogh, résisteront au vandalisme d'une municipalité qui entendait décimer le verger des Antiques de Glanum par une route inutile. Ils continueront longtemps d'alimenter encore les moulins de Mouriès et de Maussane-lès-Alpilles. L'olivier est toujours *« l'arbre invaincu qui renaît à lui-même »*, dit Sophocle dans *Œdipe à Colone*. Encore faut-il distinguer l'*Olea Europa*, qui produit l'huile, de l'olivier sauvage, l'oléastre, qui pousse au hasard des rocailles, à l'abri du froid.

C'est du premier que les sociétés traditionnelles tirent profit, à travers le fruit et l'huile qui alimente les lampes jusqu'au temps de la marine à voile (1). Quatre-vingt-quinze p. cent des oliviers poussent au pourtour de la *Mare nostrum* et produisent 1,7 million de tonnes d'huile, 600 000 tonnes en Espagne, de provenance parfois incertaine dans le passé, et seulement 2 000 en France, qui en consomme annuellement douze fois plus.

En moyenne un demi-litre par an et par habitant, contre 20 litres en Grèce, où les maladies cardio-vasculaires et les infarctus sont quasi inconnus. Ceci expliquant sans doute cela. Les Etats-Unis, en septième position pour l'huile d'olive, sont en tête de la consommation mondiale d'olives de table : la vogue des pizzas et l'inévitable Martini Dry – flanqué de l'olive verte – expliquent-ils le phénomène ? On trouve dans la vallée des Baux la picholine, consommée début novembre, fruitée et sapide ; la salonenque, qui se prépare « cassée » et assaisonnée, la lucques, d'origine italienne, la pagetoise et l'amellau, cultivées dans l'Hérault. La belgenteroise fait la gloire du Var ainsi que la bouteille d'Aups. Près des Baux encore, on récolte la grossanne, très charnue, que Jean-André Charial aromatise avec herbes et fenouil.

A Nice, la cailletier, commercialisée par Alziari, est petite et savoureuse, à l'opposé de la grosse voliokti, de Grèce. Nyons, petite ville couleur de lavande poncée, célèbre pour sa place à arcades où est célébrée en février la fête de la cueillette – l'Alicoque, – compte un millier de membres de la Confrérie des chevaliers de l'olivier, dont fit partie Jean Giono. La tanche, petite olive noire très savoureuse – qui bénéficie d'une appellation d'origine, – y est dégustée ce jour-là avec des tranches de pain frotté d'ail et trempé dans l'huile.

La couleur de l'olive est fonction de sa maturité et de son traitement. Verte lorsqu'elle est lavée à l'eau ; noire, au Maroc, lavée puis séchée au soleil, salée et mise à l'huile en fût. A Baumanière, le successeur de Raymond Thuillier réalise une tourte de ris de veau, subtile et aérienne : y figure toujours l'olive verte, indispensable maillon d'une chaîne de création et de tradition. On la trouvera sur tous les marchés qui sont la *« culture de la Provence »*, écrivait Pierre Emmanuel, en son château-moulin, face aux Alpilles éternelles.

Jean-Claude Ribaut

(1) *La Civilisation de l'olivier*, de Minelle Verdié, Albin Michel, 1990, 200 F.

► **Olives vertes, huile d'olive et tapenade (câpres, anchoix et olives noires pilées) sélectionnées par Baumanière (tél. : 90-54-65-83).**

► **Huiles de Nyons : coopérative oléicole, place Olivier-de-Serres, 26110 Nyons ; Moulin à huile, Autrand Dozol, Le Pont-Romain, 26110 Nyons ; le Vieux Moulin, Alain Farnoux, Mirabel-aux-Baronnies, 26110 Nyons. A Paris : Izraël, 40, rue François-Miron, 75004.**

► ***Oliviers en pot*, chez Howea Fleurs (76, avenue de Villiers, Paris -17e), vous procurera un jeune olivier en pot de trois ans et de 80 cm pour la somme de 80 francs, ou bien un arbre de 3 mètres, d'une cinquantaine d'années, pour 2 500 francs. Il fera alors partie de votre héritage s'il est convenablement exposé à la lumière et à l'abri du gel, puisque les oliviers vivent plus de trois cents années.**

LIVRE

Les fantômes de la « verte »

LES vins s'accommodent fort mal des boissons alcoolisées étrangères à la vigne. A l'heure où le gouvernement entreprend avec succès un juste combat contre la promotion, par des publicités déplacées, incitant à la consommation-réflexe de boissons alcoolisées fabriquées industriellement, un fort bel ouvrage vient opportunément rappeler l'intense combat qui, au début de ce siècle, opposa les – déjà – puissants lobbies viticole et sanitaire à celui de l'absinthe.

Qui, aujourd'hui, se souvient de l'absinthe ? Bien avant *« l'absomphe »* du jeune Rimbaud, initié par Verlaine, ce fut, pendant des siècles, une plante aux vertus hautement thérapeutiques, breuvage d'amertume et de féminité, présentée et consommée sous de multiples formes, extrait, teinture ou sirop, quand elle n'était pas infusée dans le vin. Puis, progressivement, l'absinthe quitta l'apothicaire pour le quotidien, la lutte contre le mal pour la quête du plaisir. Chronique ou légende, ce fut un certain docteur Ordinaire qui, à la fin du dix-septième siècle, après avoir fui la Franche-Comté, milita professionnellement en faveur de la plante. Le canton de Neufchâtel d'abord, Pontarlier ensuite, devinrent le siège d'un artisanat puis d'une industrie florissante.

La liqueur d'absinthe était obtenue soit par distillation de plantes aromatiques ayant macéré dans de *l'alcool, soit, moins agréablement*, par l'addition des essences extraites de plantes à de l'alcool. Ces alcools pouvaient provenir des betteraves du nord de la France ou, bouclant la boucle, de la distillation des vins du Midi. En 1905, on comptait à Pontarlier cent cinquante alambics pour vingt-cinq fabricants, autant de secrets de fabrication et mille et une manières de boire son absinthe, cette liqueur, additionnée au dernier instant d'eau et de sucre, autorisant tous les rites qui précèdent la consommation des breuvages importants.

Véritable muse alcoolisée, la *« fée verte »* envahit la vie littéraire et artistique du pays, après avoir protégé de la dysenterie les militaires du « Bat'd'Af ». Mais, consommée de manière croissante (trois litres d'alcool pur par an et par habitant à Marseille) dans une France qui s'enfonçait dans l'alcoolisme, la « verte » devint bientôt le symbole d'une certaine vulgarité, puis de la profonde déchéance. Les porte-parole du corps médical et des syndicats viticoles multiplièrent leurs attaques.

En 1915, l'absinthe est hors-la-loi et l'usine Pernod fils de Pontarlier transformée en hôpital militaire. Une époque finissait mais une autre, immédiatement, s'ouvrait : celle, toujours d'actualité, des apéritifs anisés. A ceux qui chercheraient aujourd'hui ce parfum désormais prohibé, l'auteur de *l'Absinthe* donne quelques pistes. Le canton de Neufchâtel, par exemple, où, en 1985, un restaurateur servit un soufflé *« à la fée »* au président François Mitterrand, avant d'être inculpé de fraude. L'Espagne aussi, mais qui, dit-on, produit une liqueur beaucoup trop anisée pour pouvoir être sérieusement comparée à celle qui, il y a un siècle, enivrait un peu trop la France.

Jean-Yves Nau

► ***L'Absinthe, art et histoire*, de Marie-Claude Delahaye. 168 p., 400 illustrations couleur. 350 F. Editions Trame Way. 10, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 75020 Paris. Tél. : 47-97-10-03.**

MIETTES

Marocain. – *Plusieurs lettres à la* suite de mon « papier » sur les plats d'Afrique du Nord. Un lecteur me confirme qu'il faut écrire *touagen* pour « tagine » au pluriel. Et plusieurs sont d'accord pour généraliser la graphie de *bstela* pour la pastilla. Mais l'un d'eux me prie de noter aussi que le thé à la menthe, au Maroc, est toujours servi sucré (*« Le maître de maison, avant de servir son entourage, s'assure toujours, en buvant une gorgée de la première tasse, que le breuvage est sucré à point ! »*). Alors, pourquoi ne pas user des vins marocains ?

Le Cercle des gourmets à l'ancienne. – Il avait, cette année, choisi les gratins. Furent ainsi dégustés le gratin de macaronis avec des filets mignons de veau du *Fouquet's* qu'accompagnait un volnay Les Caillerets 1983 ; des macaronis farcis à la duxelles de foie gras et aux truffes du Vivarois, et escortés d'un beaune Les Marconnets rouge 1982, deux vins de chez Bouchard père et fils. Le jury signale également le gratin de *Sormani* (4, rue du Général-Lanrezac, Paris-17e) et celui de l'*Auberge du 14-Juillet* de la Garenne-Colombes, sur lequel, gratin au roquefort et aux noix qu'il était, un meursault Charmes 1982 de la même maison eût fait l'affaire.

Les Maîtres d'hôtel de France. – Valoriser cette profession ? Il était temps ! Trop souvent, même dans les bonnes maisons, les maîtres d'hôtel ne sont que des porteurs de plats où des surveillants de porteurs de plats. M. Rambaud (maître d'hôtel du *Fouquet's*) anime donc cette association qui entend relever la profession. Bravo !

Le Guide des connaisseurs (Bruxelles). – C'est actuellement la grande revue gastronomique européenne. Jacques Kother, son animateur, ne mâche point ses mots. Deux « notes » de lui en témoignent : *« Quand c'est le comptable qui fait la cuisine, elle n'est jamais du terroir ! »* Et encore : *« On n'est pas un futur chef célèbre en servant sur une grande assiette des portions débiles et en travaillant uniquement des produits chers et qui rapportent gros ! »*

L'Islam aux nouveaux trésors

On imagine le tiers-monde surtout préoccupé par ses convulsions ou sa subsistance. De nombreux pays, notamment musulmans, manifestent pourtant un intérêt accru à l'égard de leurs arts et de leur histoire. Nous en avons sélectionné trois : le Pakistan, l'Iran et Oman, en raison de la qualité de leurs réalisations muséologiques récentes.

Inspiré par l'architecture de la civilisation de l'Indus, le nouveau Centre des arts pakistanais, à Lahore.

CYRIL LE TOURNEUR

RÉCEMMENT, la reine Elizabeth II a inauguré à Londres, au Victoria-and-Albert-Museum, la nouvelle galerie Nehru, exposant quatre cent cinquante pièces des collections britanniques, provenant des Indes et s'échelonnant du début de l'Empire moghol à l'apogée de la colonisation britannique au dix-neuvième siècle.

Si la presse anglophone a bien couvert l'inauguration de la galerie Nehru, elle n'a accordé que peu d'intérêt à de récentes innovations artistiques sur des terres réputées d'influence anglo-saxonne, comme Oman et le Pakistan.

A Karachi, le grand port pakistanais (10 millions d'habitants), les autorités avaient pourtant profité, fin novembre, de l'escale du navire omanais *Arche-de-la-Paix*, prêté à l'UNESCO en vue de la reconstitution scientifique et culturelle de la route maritime de la soie (*le Monde* du 2 novembre) pour ouvrir officiellement les portes des deux nouvelles salles musulmanes du Musée national du Pakistan.

Les galeries préparées sous la direction d'Ahmed Nabi-Khan, chef du département archéologique et muséologique pakistanais, mettent l'Islam à l'honneur. Un Islam dont l'arrivée ici, au septième siècle, se fit au milieu d'un carnage (1) un peu comparable à l'occupation des Amériques par les Européens, huit siècles plus tard.

De cet *« impact cataclysmique »*, selon l'historien Louis Frédéric, dont les ondes vibrent toujours dans l'Inde actuelle, naquit en compensation, comme c'est souvent le cas, une fleur de civilisation d'une rare beauté. Les nouvelles galeries de Karachi nous l'enseignent magistralement, élargissant au reste leur spectre à une bonne moitié de l'art islamique d'Asie, de la Syrie aux Indes.

En trois cents objets pratiquement tous de premier ordre et pour une part jamais dévoilés, le Musée de Karachi nous offre désormais une vision claire et didactique, assez resserrée pour n'être jamais ennuyeuse aux non-spécialistes. Un modèle du genre : monnaies, faïences, miniatures, sculptures, lampes, astrolabes, tapis, tout y est, de Perse, du Levant ou du cru, pour souligner l'inventivité islamique née sur les ruines d'autres cultures. Les pièces les plus curieuses, les moins connues de l'ensemble, sont deux énormes marteaux de porte en bronze, de plus de 50 kilos chacun, hauts d'environ 1 mètre et trouvés ces dernières années, en compagnie de deux autres heurtoirs non encore présentés, dans les fouilles de Mansoura (2), ancienne ville arabe du Sind, probablement construite à la place de Brahmanabad, agglomération hindoue antique. Redécouvert par des voyageurs britanniques vers 1850, le « Pompéi pakistanais » n'a été sérieusement fouillé qu'après 1966.

Ces quatre marteaux spectaculaires portent le nom d'Abdallah Ben Omar, émir de la dynastie arabo-islamique des Habbarides, régnant à Mansoura, au nom du calife de Bagdad, vers la fin du premier millénaire. Les quatre monstres, diables ou gargouilles qui devaient probablement orner les gigantesques portes en bois d'un palais aujourd'hui disparu, tiennent, entre leurs dents ou sous leur menton, le heurtoir proprement dit, en forme de fleur à six pétales évidés ; ces figures grotesques paraissent d'inspiration sassanide, avec aussi peut-être un côté hindou, mais sont islamo-arabisées sans ambiguïté par leur large collerette portant, en lettres arabes coufiques (style de Koufa, cité musulmane de Mésopotamie, actuellement irakienne), citations coraniques et émirales. Tout le travail frappe à la fois par sa force et par sa finesse.

Autre contraste heureux dans ce Karachi livré quotidiennement aux affrontements interraciaux et accablé d'encombrements de circulation, la réouverture de la galerie Sadequain.

Disparu autour de la cinquantaine en 1987, noyé dans un alcoolisme dont il faisait une sorte de manifeste quotidien de sa laïcité (ses clients devaient le payer en whisky, denrée rare au Pakistan), ce « musulman » est en quelque sorte le Salman Rushdie de la peinture pakistanaise. *Mouhajir*, c'est-à-dire originaire de l'Inde, tel le romancier scandaleux, le peintre avait choisi, lui, comme attache européenne, non pas classiquement Londres, mais Paris. Il y passa naguère sept ans, illustrant même un ouvrage de Camus, écrivain dont le pessimisme le rapprochait.

Il s'imprégna aussi de l'Ecole française, d'où, sans doute, les allusions tantôt à Gromaire, tantôt à Cocteau, qu'on peut saisir dans certaines de ses huiles ou de ses encres.

Mis à part des compositions calligraphiques en caractère arabe, parfois peintes sur marbre, assez comparables à ce qui se fait à notre époque dans à peu près tout l'Islam, du Maroc à l'Irak, Sadequain nous a laissé une volée de peintures figuratives sur les joies et les misères, surtout les misères, du monde : guerriers décapités continuant à guerroyer, pendus magnifiés par le soleil levant, peintre enchaîné à son œuvre, mais aussi, quand même, femmes-printemps à la Botticelli, femmes au miroir...

A cause des nudités que montrent les œuvres et du mode de vie baudelairien de leur auteur, tout cela avait été escamoté sous la dictature de feu le général Zia. Le gouvernement plus doux de l'éphémère « reine » Benazir permit de relever le voile. Son successeur et ennemi, le très séoudophile Nawaz Chérif, n'a pas, pour le moment, fait refermer les salles Sadequain.

Elles ont l'avantage d'être installées dans Frère-Hall, au centre de Karachi ; cet extravagant édifice victorien et colonial, gothico-vénitien, ayant toutes les allures d'une église, avec son faux clocher surmonté d'un coq gaulois (sans croix tout de même), est l'orgueil de la ville depuis son inauguration en 1865 *« par le peuple du Sind, en signe de gratitude pour Sir Edward Bartle Frère, ex-gouverneur de Bombay et haut-commissaire du Sind »* (1847-1859).

Dans l'une des salles immenses de ce bâtiment insensé, Sadequain fut prié par quelque responsable éclairé d'orner le plafond sur le thème « l'Homme et l'Univers ». La vaste composition rectangulaire est inachevée, mais suffisamment avancée pour convaincre, s'il en était besoin, du talent puissant et tourmenté de cet ivrogne génial mort trop tôt et qui, autant qu'on sache, reste le seul peintre pakistanais digne de ce nom.

A Téhéran non plus, Sadequain ne serait pas en odeur de sainteté, encore qu'on puisse s'interroger tant les surprises culturelles sont nombreuses quand on débarque dans cette République islamique où on traduit en persan Proust et Simone de Beauvoir (« Le Monde des livres » du 23 novembre) et où, contrairement à ce que racontent des exilés iraniens pour illustrer la xénophobie des mollahs, les sculptures occidentales modernes, placées au cœur de la capitale par l'impératrice Farah, sans parler du buste de Dante, installé dans un jardin public populaire sous le premier chah Pahlavi, n'ont pas reçu à cette date la moindre égratignure.

Idem pour les nombreux musées fondés sous l'égide impériale : non seulement, ils fonctionnent – y compris avec leurs collections *sataniques* : par exemple, Gauguin, Braque, Rouault, Dunoyer de Segonzac, Pissarro, Picasso, présentés, comme si de rien n'était, sur fond de musique classique européenne au Musée d'art contemporain de Téhéran, que Farah commanda à l'architecte égyptien Hassan Fathy.

Mais encore une bonne douzaine de nouveaux musées, pratiquement un par an, ont été inaugurés dans la seule ville de Téhéran, depuis que la mollarchie a remplacé la monarchie. Le Musée du verre, laissé presque achevé par l'impératrice, a été terminé et montre désormais les délicats trésors de l'art islamique du verre (lampes de mosquée, tasses à sorbet, etc.).

Le plus curieux des musées neufs, baptisé *Dafineh* – « les objets cachés » – offre le spectacle stupéfiant des monceaux d'objets d'art, orientaux ou occidentaux, que les privilégiés ou les nouveaux riches tentèrent de cacher ou d'envoyer à l'étranger au moment de la chute de l'empereur : le télescopage est absolu entre les antiques tapis de Kachan, les Limoges les plus fins, et les horreurs type gerbe de fleurs chinoise sculptée dans l'ivoire.

Le Dafineh est loin d'avoir éclusé le patrimoine artistique laissé par l'ancien régime : au plus profond des réserves du nouveau Musée des beaux-arts, installé dans le bâtiment désormais sans emploi du ministère de la cour, nous avons pu voir, entre antres, les tableaux grivois attribués à Boucher, commandés en Europe par la princesse Achraf, sœur jumelle du chah, et parvenus à Téhéran, selon le conservateur, après le départ de la famille impériale. Motif : *« Ces peintures comportent trop de fesses pour être sorties. »*

On a beaucoup dit que des sculptures et des peintures occidentales *« contraires à la morale islamique »*, voire des tapis persans anciens, avaient été revendues *via* Genève, notamment par certains ayatollahs. Assertion presque impossible à vérifier, tant ce qui reste est foisonnant. Il est certain, en revanche, que les fresques persanes illustrant les appartements de Chah-Abbas, le Louis XIV iranien, au pavillon de la Porte-Haute *(Ali-Kapou)* à Ispahan, ont été dissimulées derrière des planches à cause, seulement, nous a affirmé un mollah, de leur *« apologie de l'ivresse et de la pédérastie »*.

Là où pratiquement rien n'a été touché, en revanche, c'est dans les deux enceintes impériales des hauts de Téhéran, où le dernier chah et les siens (3) vécurent avant la révolution et où on admet maintenant le public. Tant Niavaran – palais d'hiver – que Saadabad – palais d'été – sont des bâtiments contemporains, très spacieux, mais sans vraie splendeur architecturale.

Les richesses des demeures du chah sont uniquement intérieures, comme il convient d'ailleurs à une maison musulmane, mais ces richesses sont presque uniquement occidentales... A part les tapis et quelques miniatures ou encore des bronzes du Louristan, ce qui est bien le moins, ce ne sont que fauteuils et commodes Louis XV et Louis XVI, coiffeuses juponnées, bibelots français, cadeaux des dignitaires étrangers, style gondole en argent offerte au chah par le président du Bangladesh, ou vide-poche envoyé par Richard Nixon...

A Niavaran, où officient encore d'anciens domestiques du couple Pahlavi, si votre tête revient à l'un d'entre eux, il vous montrera des pièces qui ne font pas partie du parcours habituel des visiteurs : la splendide vaisselle vert et or, avec les portraits de Napoléon Ier et de sa famille, ou la garde-robe du chah, soigneusement naphtalinée : chaussures de ski, robe de chambre à chinoiseries comme en ont les amants dans le théâtre de boulevard, chemises chiffrées de chez Sulka, trente képis, capes brodées genre Luis Mariano dans *Tzarevitch*. Naïve intimité d'un formidable empire écroulé et resté là comme figé dans son dernier soir, épargné par la fureur populaire.

La salle de cinéma privée où le chah, les ultimes mois, se faisait projeter en direct les émeutiers l'insultant aligne toujours ses trois hauts fauteuils de cuir noir pour le souverain, la souveraine et le prince héritier, tandis que, derrière, l'entourage se contentait de moindres sièges en plastique vert.

A Saadabad, où, autour du Palais-Blanc, réservé au chah, s'éparpillaient dans 110 hectares plantés de platanes les résidences de ses parents, le nouveau régime a créé pas moins de huit musées (armée, ethnologie, histoire naturelle, etc.), se contentant dans plusieurs cas de laisser tels quels les appartements, désormais historiques, d'où ne furent retirés que les papiers personnels.

Regroupés au nouvel Institut des études et recherches historiques de Téhéran, ces papiers, plus encore que les chambres abandonnées, vous font violer l'intimité d'une famille qui, toute couronnée qu'elle fût, était d'abord une famille – carte scolaire de la future chahbanou, comptes d'argent de poche de son fils aîné, agenda de son époux, portrait dédicacé de De Gaulle, – mais vous font aussi entrevoir des secrets d'Etat : photo d'un voyage incognito en Iran du général israélien Moshe Dayan, ou pèlerinage à La Mecque du général Ayadi, médecin bahaï, donc non musulman, du chah.

Sur l'autre rive du golfe Persique, le sultan d'Oman, Qabous Ier qui vient de fêter vingt ans de règne (« Le Monde sans visa » du 14 décembre) a, comme les archéologues de Karachi, ou les maîtres d'hier et d'aujourd'hui de Téhéran, un faible pour la muséologie. Même les enfants ont leur musée dans le Nouveau-Mascate !

Parmi toutes les réalisations patrimoniales d'un souverain qui se veut écologique et pacifique, la plus spectaculaire est sans doute le Musée... de la guerre. Installé dans le fort sultanien du Falaj, construit en 1845, ledit musée, à travers les événements militaires, retrace avec, semble-t-il, un maximum d'objectivité, l'histoire largement plus que millénaire de l'Etat et de la nation omanaise.

Des batailles contre les Perses débarqués là avec leurs éléphants de combat à celles contre les Portugais, qui se contentaient, eux, de caravelles et de croix, jusqu'à la récente révolte du Dhofar, se déroule à l'aide d'objets d'art, dont, bien sûr, des armes, la longue vie de cet imamat, puis sultanat ibadite, le seul pays de cette variété religieuse en Islam.

Le président Mitterrand était attendu en visite officielle à Mascate, cet automne. L'affaire du golfe Persique l'a conduit à remettre ce voyage. Et les autorités omanaises à repousser par courtoisie l'ouverture du Musée franco-omanais. Installé à Beït-Fransa, ancien consulat de France, au Vieux-Mascate, ce musée, constitué surtout de documents, gravures, photos et costumes retraçant une relation franco-arabe remontant à Louis XVI, mais oubliée (et longtemps contrariée par messieurs les Anglais), devra donc attendre, pour être ouvert au public, que baisse la tension dans la région, et permettre ainsi la venue du chef de l'Etat français. Petit effet d'une grave cause.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Voir notamment *l'Inde de l'Islam* de Louis Frederic, Arthaud, 1989, 300 p., avec de nombreuses illustrations et cartes.

(2) Voir, en anglais, *Al Mansurah, a Forgotten Arab Metropolis in Pakistan* (Mansourah, métropole arabe oubliée du Pakistan), par Ahmed Nabi-Khan, 150 p. illustrées, 1990, Kifayat Academy, Educational Publishers, Sharah-e-Liaquat, near Frère Market, Karachi, Pakistan.

(3) Notons que, contrairement à ce qu'on croit généralement, certains princes demeurèrent en Iran après la chute de Mohamed Reza Chah, tel son demi-frère Hamid. Ce dernier a été arrêté, pour des raisons peu claires, dans le plus grand secret, il y a trois ans, et incarcéré à la tristement célèbre prison d'Evine, où il se trouve toujours. Le même pénitencier abrite depuis plus longtemps encore une princesse septuagénaire de l'ancienne dynastie des Qadjar (prédécesseurs des Pahlavi), Maryam Firouz. Accusée d'activités communistes, cette dame est l'épouse de M. Noureddine Kianouri, dirigeant de l'ex-parti Toudeh (communiste pro-soviétique) et qui est lui-même toujours détenu.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 28 décembre

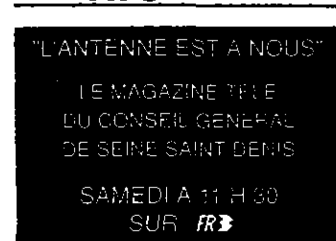
TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une. Avec Roch Voisine, Elsa, Mecano, Patrick Bruel, Félix Gray et Didier Barbelivien, Zouk Machine, les Vagabonds, Florence Arthaud...
22.35 Magazine : Si on se disait tout...
23.35 Série : Ray Bradbury présente...
0.00 Journal *Météo et Bourse.*

A 2

20.45 Divertissement : Le grand dîner.
22.20 ► Documentaire : Chasseurs des ténèbres. D'Eric Valli et Alain Majani. *Pour un nid d'hirondelles...*
22.50 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Le dictateur. ■■■ Film américain de Charles Chaplin (1939-1940) (v.o.).
1.10 Musique : Jazz à Juan-les-Pins. Ray Charles.

FR 3



20.40 Variétés : Show Patricia Kaas. Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Alain Delon, Claude Nougaro, Alain Chamfort, *Johnny Hallyday...*
22.00 Téléfilm : Toscanini. De Franco Zeffirelli (2e partie).
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Mille Bravo.
0.05 Magazine : Musicales (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Billy le kid. De William Graham.
22.05 Documentaire : Baka II ou les secrets de la forêt.
22.50 *Flash d'informations.*
23.00 Cinéma : Mosquito coast. ■ *Film américain de Peter Weir* (1986).
0.50 Cinéma : Bandini. ■ *Film belgo-italo-franco-américain de Dominique Deruddere* (1989) (v.o.).
2.30 Cinéma : Le phare du bout du monde. ■ Film hispano-américain de Kevin Billington (1971).

LA 5

20.35 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Le *retour* de Sherlock Holmes. De Kevin Connor.
22.20 Spécial rédaction 1990. Rétrospective de l'année.
23.30 Série : L'inspecteur Derrick.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 *Météo 6.*
20.35 Téléfilm : Le peuple crocodile. D'Elmot Dewitt.
22.05 Série : Brigade de nuit.
22.55 Magazine : Avec ou sans rock.
23.25 Capital.
23.30 Six minutes d'informations.
23.35 Concert : Christian Escoudé.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Transit *(3e partie).*
22.20 Court métrage : La chambre de Simon. De François Shaye.
22.30 Cinéma d'animation : Hommage à Ladislas Starewitch (La voix du rossignol ; La petite chanteuse des rues).
23.00 Opéra sacré : Langen Mandra Wanara. De Jean-Claude Lubtchansky.

FRANCE-CULTURE

21.30 Le blues latin.
22.40 *Les nuits magnétiques.*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 août lors des Semaines internationales de musique de Lucerne) : Six pièces pour orchestre op. 6, de Webern ; Trois pièces pour orchestre op. 6, de Berg ; Symphonie nº 1 en ut mineur op. 68, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.
23.07 Poussières d'étoiles.

Samedi 29 décembre

TF 1

14.30 La Une est à vous *(suite).*
15.45 Tiercé à Vincennes.
15.55 La Une est à vous (suite).
16.00 Série : Formule 1.
17.35 Divertissement : Mondo dingo.
18.05 Magazine : Trente millions d'amis. Rétrospective 1990.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Série : Marc et Sophie.
19.30 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou ! Les meilleurs moments de l'année.
22.35 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Série : Ray Bradbury présente...
0.00 Journal et Météo.

GEIS
SUPERTRAMP A LA UNE AVEC EUROPE 2
Europe 2

0.20 Variétés : Supertramp en concert.

A 2

14.50 Magazine : *Sport passion.* Rétro-sports 90.
15.53 Divertissement : Les clowns.
16.50 Feuilleton : Laura et Luis (dernier épisode).
17.45 Club sandwich.
18.50 Feuilleton : Edouard et ses filles (dernier épisode).
19.45 Le petit prince. Le roman d'Antoine de Saint-Exupéry raconté par Richard Bohringer.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Les cavaliers aux yeux verts. *Retrouvailles.*
22.25 Sport : Les trophées d'Antenne 2. Au CNIT Paris-La Défense.
0.00 Journal et Météo.

FR 3

14.00 Documentaire : Le Musée d'Orsay. De Pierre Dumayet (6 et fin). Vers le vingtième siècle, d'Hervé Baslé.

— *De 15.00 à 19.00 la SEPT* —

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.

— *De 20.00 à 0.45 la SEPT* —

0.45 Série rose : La mandragore. De Harry Kumel, d'après Jean de La Fontaine.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : La *vengeance du père.*
15.05 Documentaire : La saison du guépard.
15.55 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI.
16.40 Cinéma dans les salles.
17.05 Les superstars du catch.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : *Les Simpson (3e épisode).*
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : L'homme au double visage. *La vengeance d'un chirurgien.*
22.00 Les Nuls... l'émission. Invité : Michel Boujenah.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Spectres. □ Film italien de Marcello Avallone (1986).
0.30 Cinéma : Un monde sans pitié. ■ Film français d'Eric Rochant (1989). Avec Hippolyte Girardot, Mireille Perrier, Yvan Attal.

LA 5

13.30 Série : L'homme de l'Atlantide.
14.25 Série : La belle et la bête.
15.20 Série : K 2000.
16.25 Série : Galactica.
17.15 Série : Superkid.
17.45 Série : TV 101.
18.40 Série : Happy days.
19.05 Série : L'enfer du devoir.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : L'or du fond des mers. *Chasse au trésor.*
22.30 Téléfilm : L'aventurier du bout du monde.
0.15 Journal de minuit.
0.30 Magazine : Désir.
1.00 Série : Aux frontières du possible (et à 3.10).

M 6

14.45 Série : Laramie.
15.30 Série : Poigne de fer et séduction.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Le Saint.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Variétés : Multitop.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Un printemps de glace.
22.15 Téléfilm : Le fantôme de Beatie Bow. *D'un siècle à l'autre.*
23.50 *Six minutes d'informations.*
23.55 Musique : Spécial Rapline 90.
1.30 Musique : Kashtin en concert. Enregistré au Zénith de Montpellier.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.50 *Court métrage.*
15.00 Magazine : Dynamo.
15.30 Documentaire : Lignes de vie (4).
16.30 Cinéma d'animation : Hommage à Ladislas Starewitch (La voix du rossignol ; La petite chanteuse des rues).
17.00 Anicroches.
18.00 Mégamix.
19.00 Documentaire : Maestro, le XIXe siècle (4).
20.00 Le dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle 70.
21.00 Théâtre : Le malade imaginaire.
22.30 Soir 3.
22.45 Le malade imaginaire (suite).

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean-Luc Jeener, metteur en scène et licencié en théologie.
20.45 Dramatique. Le retard, de Vittori Rossi.
22.35 Musique : Opus. Charlélie Couture.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de l'Opéra de Berlin) : Mathis der Mahler, opéra en sept tableaux, de Hindemith, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra allemand de Berlin, dir. Jiri Kout ; sol. : William Cochran, Jorma Hynninen, Manfred Roehrl, Horst Hiestermann, Victor Van Halem, Warren Ellsworth, Rolf Kuehne, Peter Gougaloff, Warren Mok, Karan Armstrong, Rva *Johansson, Ruth Hesse.*
23.05 Poussières d'étoiles.

Dimanche 30 décembre

TF 1

11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Série : Hooker.
14.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.05 Divertissement : Vidéo-gag.
15.35 Série : Côte Ouest.
16.20 Tiercé à Vincennes.
16.35 Dessins animés : Disney parade.
17.55 Série : Marie Pervenche.
18.50 Le journal de l'année. Rétrospective 1990.
20.00 Journal, Météo et *Tapis vert.*
20.40 Cinéma : Orca. □ Film américain de Michael Anderson (1978). Avec Richard Harris, Charlotte Rampling, Will Sampson.
22.15 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : King Kong. ■ *Film américain de John Guillermin (1976). Avec Jeff Bridges, Charles Grodin, Jessica Lange.*
0.45 Journal et Météo.
1.00 Danse : Waltzer. Ballet de la Compagnie Pina Bausch.
2.00 Série : Enquêtes à l'italienne.
2.55 Documentaire : Histoires naturelles (rediff.).

A 2

11.00 Messe. Célébrée à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine).
12.05 Dimanche Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin (suite).
16.35 Téléfilm : Les bottes de 7 lieues. *D'après Marcel Aymé.*
17.50 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. La tragédie des saumons rouges.
18.35 Magazine : Stade 2. Omnisports ; Rugby ; Les résultats de la semaine ; Basket-ball ; Hockey sur glace.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Les spécialistes. Baie des anges connection, *de Patrick Jamain. Un policier et un taulard remontent la filière...*
22.20 Magazine : Musiques au cœur. La fête à Patrick (Dupond).
23.45 Journal et Météo.
0.05 Spectacle : Didier Gustin. Enregistré à Nancy en novembre.

FR 3

12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Magazine : Musicales. Finale de la 9e symphonie de Beethoven ; Songfest, chansons d'après les grands poètes américains.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche. *Spécial humour ; Hockey sur glace.*
17.30 Magazine : Montagne. Spécial fiction : Mon petit *Everet, de Mirek Dembinski ;* La maison Bourgenen, de Claude Andrieux.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Divertissement : Miss France 1991.
22.45 Magazine : Le divan. Invité : Gérard Jugnot.
23.05 Journal et Météo.
23.25 Cinéma : Les trois mousquetaires. ■■ Film américain de George *Sidney (1948). Avec Lana* Turner, Gene Kelly, June Allyson (v.o.).
1.25 Magazine : Belles et bielles.
1.55 Musique : Carnet de notes. Ça c'est Paris.

CANAL PLUS

10.35 *Cinéma :* Mosquito coast. ■■ Film américain de Peter Weir (1986). Avec Harrison Ford, Helen Mirren, River Phoenix.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Mon Zénith à moi.
13.30 Court métrage. L'âge de plastic.
14.00 Téléfilm : L'ultime retour.
15.50 Danse : Extra bal.
15.30 Documentaire : Ruses de renard. *De Karl Soveri.*
17.05 Les Nuls... l'émission (rediff.).
18.00 Cinéma : Mary Poppins. ■ Film américain de Robert Stevenson (1964). Avec Julie Andrews, Dick Van Dyke, David Tomlinson.

— *En clair jusqu'à 20.40* —

20.10 Flash d'informations.
20.20 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme « ... ? ».
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Vanille fraise. ■■ Film français de Gérard Oury (1989). Avec Pierre Arditi, Sabine Azema, Isaach de Bankolé.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Magazine : L'équipe du dimanche. Football ; Golf ; Football *américain.*
1.00 Cinéma : Le phare du bout du monde. ■ Film hispano-américain de Kevin Billington (1971). Avec Kirk Douglas, Yul Brynner, Renato Salvatori.

LA 5

11.30 Rallye : Paris-Dakar. Prologue à Clermont-Ferrand et descente vers Marseille.
12.45 Journal.
13.15 Téléfilm : Le joyau des dieux.
15.00 Série : K 2000.
16.00 Série : Saracen.
18.00 Série : La loi de Los Angeles.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Le secret de l'araignée rouge. L'assassin signe ses crimes.
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Ho ! □ Film français de Robert Enrico (1968). Avec Jean-Paul Belmondo, Joanna Shimkus, Sydney Chaplin.
0.20 Le journal de minuit.
0.40 Téléfilm : *Les monte-en-l'air.*

M 6

11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.15 Série : Mon ami Ben.
12.40 Série : Ma sorcière bien-aimée.
13.05 Série : Dis donc, papa.
13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : Père et impairs.
14.30 Série : Dynastie.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : L'île fantastique.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.50 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Génération surf. Un couple sous le soleil californien.
22.15 M6 express.
22.20 Capital.
22.30 Téléfilm : Les mutants de la Saint-Sylvestre. Epouvante.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Variétés : Dave en concert.
0.45 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

10.00 Cours d'italien (et à 12.00).
13.30 Documentaire : Histoire parallèle.
14.30 Documentaire : Forest of bliss.
15.55 Cinéma d'animation : Images.
16.00 Documentaire : De singe en singe.
17.00 Opéra sacré : Langen mandra wanara.
18.00 Série : Les symptômes de l'amour.
19.30 Documentaire : Ici bat la vie.
20.00 *Spécial animation* jeunesse.
20.30 ► Cinéma : Fitzcarraldo. ■■ Film allemand de Werner Herzog (1982).
23.10 Cinéma : L'assassinat du Père Noël. ■■ Film français de Christian-Jaque (1941).
0.50 Court métrage.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Avec des oreilles d'enfants.
22.35 Musique : Le concert. De vive voix. Chœurs a capella et chœurs avec piano, de Schubert.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 23 et 24 septembre lors du Festival de Berlin) : Ouverture, scherzo et finale en mi bémol majeur op. 52, de Schumann ; Concerto pour piano et orchestre à cordes, de Schnittke ; Symphonie nº 7 en la majeur op. 92, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Ber*lin, dir. Vladimir Ashkenazy.*
23.05 Poussières d'étoiles. L'œuvre et son titre, avec la participation de Françoise Escal, Jacques Lenot, Gérard Pesson.

Audience TV du 27 décembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	54,0	Santa Barbara 20,3	Edouard... 7,6	Actual. rég. 16,2	Top albums 2,7	Arnold... 2,8	Herculo. 4,8
19 h 45	57,7	Roue fortune 28,3	Edouard... 6,8	19-20 9,4	Pub 4,5	Tel père... 2,1	Hercule... 6,2
20 h 16	63,2	Journal 27,8	Journal 15,3	La classe 7,5	Nulle part 3,9	Journal 4,8	Mme est servie 3,2
20 h 55	67,3	Cavalier... 24,4	Envoyé spéc. Graine de... 17,1	Homme Rio 13,2	He's my g 3,4	irl 6,0	Ile passion 3,8
22 h 8	59,7	Cavalier... 23,4	Le Père Noël... 11,1	Homme Rio 14,4	He's my girl 2,2	Ile passion 6,8	Graine de ... 3,9
22 h 44	40,6	Paris casino 10,7	Le Père Noël... 16,6	Soir 3 4,4	Piège cristal 1,0	Ça n'arrive... 6,0	Impensable... 3,2

ÉCONOMIE

BILLET

Virgin Megastore : jamais plus le dimanche

M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, a gagné : M. Patrick Zelnik, président du conseil d'administration de Virgin Stores, s'est engagé à adapter *« dès à présent sa politique commerciale au cadre juridique actuel »*. En clair, cela veut dire qu'en 1991, les magasins Virgin *Megastore cesseront de violer* la loi et n'ouvriront pas le dimanche, sauf dans les cas de dérogations prévues par la loi (deux dimanches par an, en gros).

Les trois magasins à cette enseigne (Bordeaux, Marseille et Paris) ne cessaient d'être condamnés, sur plainte des syndicats. Très récemment encore, la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 21 décembre) avait condamné la société à verser de très lourdes astreintes aux organisations syndicales.

On ne peut affirmer que ces condamnations répétées sont à l'origine de la rencontre de M. Zelnik avec M. Doubin, toujours très attaché au repos dominical, *« clef du respect de la vie sociale et familiale des employés et du respect de la concurrence entre les différentes formes de commerce »*.

Un projet de loi (*le Monde* du 21 novembre) doit moderniser une réglementation bientôt centenaire, l'harmoniser avec celles des partenaires européens de la France et permettre six ouvertures du dimanche par an. Il reste à trancher le cas des magasins de meubles, de bricolage et d'électro-ménager (le suédois Ikéa avait en la matière tenu le même rôle que Virgin Megastore), et celui des produits culturels (disques, cassettes, mais aussi livres). Le Conseil économique et social a été saisi pour avis.

M. François Doubin va dès le début de l'année organiser la concertation avec les professionnels intéressés : libraires et grandes surfaces, mais aussi la FNAC (opposée à l'ouverture du dimanche) et, désormais... Virgin Megastore. Rappelons que les hypermarchés et supermarchés assurent 42 % des ventes de disques, la FNAC, 25 %, les disquaires spécialisés, 16 %, les grands magasins et Virgin, chacun 6 %. Pour M. Zelnik, cet engagement du ministre de l'associer à la préparation du projet de loi a tout d'une reconnaissance officielle. Sera-t-elle commercialement aussi efficace qu'une infraction sciemment et régulièrement commise ?

J. D.

Le rapport annuel de l'INED

Le mariage cède la place à la cohabitation

Malgré une nouvelle remontée en 1989 (281 000 contre 271 000 en 1988), le mariage séduit peu les jeunes Français. La moitié des adultes mariés ont commencé à vivre en couple sans se marier. Cette cohabitation préalable ne renforce pas la solidité des unions et réduit plutôt les naissances : c'est ce qui ressort du rapport annuel de l'Institut national d'études démographiques (INED), publié plus tardivement que de coutume.



Le développement de la vie en couple sans mariage (cohabitation) est un des phénomènes majeurs de l'évolution des mœurs depuis vingt ans, le nombre de mariages n'ayant cessé de baisser chaque année de 1972 à 1987. La cohabitation s'y est en partie substituée : sauf chez les plus jeunes, si l'on ajoute mariés et non-mariés, on retrouve en 1986 dans chaque tranche d'âge des proportions de couples « très proches » de celles rencontrées en 1970 avec les seuls mariages.

Cette cohabitation, cependant, conduit souvent au mariage : au bout *de dix ans, 61,5 % des « cohabitants »* se sont mariés. A ce terme d'ailleurs, 2,6 % des cohabitants des années 1968 à 1982 ne se sont pas mariés, ou n'ont pas eu d'enfant. Mais la probabilité de se marier comme d'avoir un enfant décroît avec *le temps : 25 % des cohabitants* se sont mariés au cours de leur première année de vie commune et pratiquement autant au cours des deux années suivantes ; 9 % ont eu un enfant dès la première année, 8 % au cours des deux années suivantes et 4 % seulement par la suite.

A l'inverse, la cohabitation avant le mariage devient sinon la règle, du moins très répandue, puisque, selon les âges, 50 % à 60 % des nouveaux mariés ont déjà vécu ensemble auparavant. Mais ce n'est pas une garantie de stabilité : au bout de dix ans, 30 % des couples de cohabitants se sont séparés, les uns (20 %) pendant la cohabitation, les autres après s'être mariés. De même, 15,6 % des mariages aboutissent à une rupture *lorsqu'ils ont été précédés d'une cohabitation* et 12,3 % s'ils ne l'ont pas été.

Globalement, la cohabitation tend aussi à réduire la fécondité en retardant les premières naissances : la « descendance finale » des femmes de trente-cinq ans n'est que de 1,81 en cas de passage par la cohabitation, contre 2,06 en cas de mariage direct. Mais le mariage représente toujours une rupture dans les comportements à cet égard : le taux de fécondité s'accroît très fortement chez les cohabitantes lorsque celles-ci se marient.

Par ailleurs, en 1989, selon le rapport, le taux de fécondité général, à 1,81 enfant, n'a guère changé par rapport aux années précédentes et reste inférieur au taux de renouvellement des générations. Cependant, il suffit pour un léger accroissement de la population (0,42 %), en raison d'une structure par âge favorable (un nombre encore important de jeunes). Avec les immigrants, évalués à cinquante mille, nombre « hypothétique » et vraisemblablement sous-estimé selon le rapport, on arrive à une progression de 0,51 %.

Dans la plupart des pays européens, on constate une baisse de *fécondité y compris en Europe orientale*, où elle demeure cependant plus élevée en général. Mais plusieurs pays à basse fécondité *« connaissent depuis plusieurs années un certain regain »* : Danemark, Luxembourg, Norvège, et surtout Suède. Dans ce dernier pays, l'indice de fécondité remonte depuis 1985 et dépasse aujourd'hui le chiffre de deux enfants par femme, par suite de l'arrêt de la baisse de la fécondité chez les plus jeunes et d'une remontée après vingt-cinq ans.

GUY HERZLICH

□ **Progression de la fécondité en Suède.** – La population de la Suède (8,591 millions d'habitants en 1990) a augmenté cette année de 64 000 personnes, à peine moins qu'en *1989*, où la hausse (*68 000*) avait été la plus importante en vingt ans. Cette croissance est due surtout aux naissances (124 000, soit 8 000 de plus qu'en 1989) : l'indice de fécondité atteint 2,1 enfants par femme, un des taux les plus élevés d'Europe. En revanche, l'immigration en Suède (60 000 personnes, dont plus d'un tiers de Scandinaves) a baissé de 9 %, tandis que 25 000 personnes quittaient le pays, soit une progression de 19 %.

INSOLITE

Des faux Moët trahis par l'accent

Près de 7 000 fausses bouteilles de champagne Moët et Chandon « brut impérial » contenant un mousseux impropre à la consommation ont été saisies au cours des dernières semaines dans plusieurs grandes villes du Land de Rhénanie-Westphalie, au nord-ouest de l'Allemagne. Des fausses bouteilles ont également été repérées dans d'autres régions du pays. *Quelque 5 000* de ces bouteilles falsifiées ont déjà été vendues en Allemagne et n'ont pu être récupérées.

Le faux champagne, qui n'est pas conforme aux normes sanitaires de la CEE, est pourtant facilement identifiable par le goût, l'aspect et même... l'accent ! Outre sa teneur trop élevée en sucres résiduels et son amertume grossière, il se distingue par le bouchon, où manque le ruban d'aluminium rouge propre à la marque et par l'étiquette où « impérial » est écrit sans accent aigu... L'origine de cet ersatz ? Les bouteilles ont été introduites via la Belgique mais leur origine n'a pas encore pu être déterminée. *« Il n'est pas sûr qu'elles viennent de France »*, affirme le communiqué des douanes.

Avec un PIB global en baisse de 0,5 %

L'Amérique latine a vécu une nouvelle année de récession en 1990

Le produit intérieur brut de l'Amérique latine aura diminué de 0,5 % en 1990, ce qui représente une chute de 2,5 % du PIB par habitant. D'entrée de jeu, le bilan annuel présenté par la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), dont le siège est à Santiago, n'a rien de réjouissant. Seuls, la Colombie, le Venezuela et le Costa Rica échappent au marasme général et enregistrent un taux de croissance supérieur à 3 %. Le reste de la famille latino-américaine a connu les affres des inévitables ajustements structurels ou a reçu de plein fouet l'impact de la hausse du prix du pétrole provoquée par la crise du Golfe.

SANTIAGO

de notre correspondant

La nouvelle décennie commence dans la grisaille, même si le secrétaire exécutif de la CEPALC, M. Gert Rosenthal, tient à saluer *« les efforts faits par les gouvernements et les sociétés civiles de la région pour corriger les déséquilibres macro-économiques et restructurer les appareils de production »*. Mais si le spectre de l'hyper-inflation s'éloigne, c'est, souligne-t-il, au prix de politiques nécessairement restricitves, impliquant un coût social élevé. De plus, l'inflation menace de nouveau les pays qui, tels le Mexique, le Chili et l'Uruguay, avaient obtenu en 1989 de bons résultats en matière de contrôle des prix.

En volume, les ventes à l'étranger de la plupart des pays se sont accrues, sans compenser, toutefois, la chute du prix unitaire des principaux produits exportés. A l'exception des pays exportateurs de pétrole (Mexique, Venezuela, Equateur), l'Amérique latine et les Caraïbes ont ainsi subi une nouvelle dégradation des termes de l'échange. Les importations croissant, en valeur, plus vite que les exportations, l'excédent commercial de la région n'a atteint que 26 milliards de dollars en 1990 (130 milliards de francs environ), contre 30 en 1989.

En revanche, la diminution des taux d'intérêt sur le marché financier international a quelque peu allégé le fardeau de la dette extérieure. Autre lueur : le Mexique, le Venezuela, l'Uruguay et le Costa Rica ont adhéré au plan Brady afin de réduire le montant de leurs obligations extérieures, cependant que d'autres Etats ont obtenu de leurs créanciers – banques commerciales ou Club de Paris – un nouvel échelonnement de leurs paiements. Quoi qu'il en soit, le poids de la dette extérieure de la région, qui s'élève à 423 milliards de dollars, est tel que les pays débiteurs ont été, dans leur ensemble et pour la neuvième année consécutive, exportateurs nets de capitaux vers le Nord, auquel ils ont versé en 1990 un tribut de 20 milliards de dollars.

De l'avis de M. Rosenthal, cet effort est excessif, en particulier pour l'Amérique centrale ravagée par les guerres civiles, dont la reconstruction et le développement sont difficilement envisageables sans une aide *« massive »* de la communauté internationale. Mais les nations industrialisées sont plutôt parcimonieuses, se plaint cet économiste guatémaltèque d'ascendance germanique, qui, au passage, égratigne aussi le Fonds monétaire international, *« coupable »* d'avoir conditionné son programme d'assistance au Brésil à un accord entre Brasilia et ses bailleurs de fonds.

Pourtant, loin semble le temps où la CEPALC, sous la houlette de l'Argentin Raul Prebisch, se faisait le chantre du *« développement autocentré »* et de l'industrialisation par substitution d'importations. La Commission des Nations unies a bel et bien tourné la page. Tout en restant l'avocat vigilant des intérêts du Sud, elle n'en conçoit désormais le développement que par l'intégration au marché mondial et l'adaptation conséquente de ses capacités productives à la nouvelle division internationale du travail.

Aussi est-ce avec un vif intérêt que M. Rosenthal prend acte de l'*« initiative des Amériques »* lancée par le président Bush, qui vise à transformer les deux continents en une zone de libre-échange. *« Le potentiel commercial des deux hémisphères est énorme »*, fait-il observer. *Mais il met aussitôt en* garde contre tout excès d'optimisme, car donner vie, dans une première étape, au vieux rêve bolivarien d'intégration latino-américaine est encore une gageure.

Dans l'immédiat, l'imprévisible situation internationale, la récession aux Etats-Unis, ainsi que l'échec des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round sucitent de bien plus pressantes inquiétudes. Sans parler de l'effondrement des régimes socialistes, dont l'un des effets est d'orienter les flux de capitaux occidentaux vers l'Est au détriment du Sud. Comment, dans ces conditions, attirer à nouveau les investisseurs étrangers en Amérique latine ? *« Il faudrait d'abord »*, s'empresse de répondre M. Rosenthal *« mettre de l'ordre dans la maison »*.

GILLES BAUDIN

La reprise des financements sur protocole

La France accorde 1,32 milliard de francs de crédits à la Chine

Les autorités françaises et chinoises ont signé le mercredi 19 décembre à Paris un protocole d'accord portant sur des crédits d'aide pour un montant de 1,320 milliard de francs accordés à la Chine. Cet accord témoigne de la reprise des relations entre les deux pays qui avaient été interrompues à la suite des événements de la place Tiananmen au printemps 1989. C'est à la fin du mois d'octobre dernier que les Douze avaient décidé la levée des sanctions, sur lesquelles les Japonais avaient été les premiers à revenir.

Les crédits accordés par la France sont destinés à achever les opérations négociées avant le printemps 1989, notamment des équipements téléphoniques dans les provinces du Hunan et de Heilongjiang par Alcatel et la réalisation par la Cegelec d'une station de pompage à Canton.

Sous réserve d'une stabilisation de la situation en Chine, on estime que les crédits accordés par la France devraient à l'avenir atteindre 2 milliards de francs par an. Le protocole 1991 qui devrait être négocié en deux fois devra faire une place au projet annoncé par Citroën la semaine dernière (*le Monde* du 21 décembre). On précise au ministère de l'économie et des finances qu'il serait maladroit que ce projet absorbe la totalité des crédits accordés à la Chine pour 1991.

14,4 milliards de francs de crédits aidés

Les agriculteurs surendettés n'auront plus accès aux prêts bonifiés

Inquiet de la situation financière délicate que connaissent les exploitations agricoles françaises, le gouvernement a pris jeudi 27 décembre plusieurs mesures visant à prévenir le surendettement. D'après les services du ministre de l'économie et des finances, 9 % des agriculteurs (représentant 18 % de la consommation de prêts bonifiés) consacrent plus de 80 % de leur revenu brut d'exploitation au remboursement de leur dette, intérêt et capital.

Désormais, les agriculteurs déjà surendettés n'auront plus accès aux prêts bonifiés dont le montant pour 1991 sera stable, à 14,4 milliards de francs (contre 14,3 milliards en 1989). Cette somme se décomposera entre une tranche ferme représentant 85 % du total, et une tranche conditionnelle de 15 % dont la distribution sera laissée à l'appéciation des pouvoirs publics. Rue de Bercy, on estime qu'une telle disposition devrait permettre une diminution de 15 % de la demande de prêts bonifiés au cours de la première année d'application. Depuis 1986, les prêts aux exploitants surendettés ont augmenté de 39 %. Globalement, les taux pratiqués sur les prêts bonifiés augmenteront en 1991 de 0,65 point (alors que le coût de la ressource s'est accru de 2 points depuis quatre ans). Les prêts aux jeunes agriculteurs verront leur taux s'accroître de seulement 0,35 point et les prêts spéciaux à l'élevage resteront inchangés.

E. F.

Malgré l'augmentation du chômage

M. Soisson refuse le retour des « stages parkings »

L'aggravation du chômage ne doit pas entraîner une *« attitude frileuse »*, a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail dans un entretien publié le 27 décembre par *le Figaro*. *« Les entreprises doivent continuer à investir et à embaucher »*. Toutefois, le ministre *« table sur une poursuite ralentie des créations d'emplois »* et estime que *« 100 000 emplois pourraient être créés en 1991, contre 300 000 en 1989 »*. Or, souligne-t-il, *« il nous faut au moins 150 000 emplois nouveaux chaque année pour répondre à l'augmentation de la population active »*. Malgré cette situation, *« il n'est pas question de revenir aux stages parkings »*, affirme M. Soisson qui ajoute : *« Réagir à une augmentation du chômage par un gonflement artificiel du nombre des stagiaires serait une erreur dramatique (...) que je ne ferais pas. »* Récemment, le 13 décembre, M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, avait également écarté la solution *« des stages parkings »* et *« quelle que puisse être la pression du chomage »*.

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Régler sans s'arrêter

Un péage automatique sur l'autoroute A 10

Depuis un mois, les automobilistes qui empruntent la première section à péage de l'autoroute A 10, entre La Folie-Bessin, aux fontières del'agglomération parisienne, et le poste de Dourdan peuvent payer leur passage sans marquer d'arrêt. La société Cofiroute, concessionnaire, notamment, des autoroutes A 10 (l'Aquitaine) et A 11 (l'Océane), dont fait partie ce tronçon commun, a installé un système de «télépéage» dynamique adapté aux véhicules de tourisme sans remorque ainsi qu'aux petits utilitaires. Mis au point et exploité par Matra et SETEC Informatique, ce système fonctionne dans les deux sens, Paris-province et province-Paris. Il s'adresse particulièrement aux abonnés qui fréquentent quotidiennement ou souvent le même tronçon.

L'automobiliste doit acheter un badge, qu'il paie au prix de l'abonnement, soit 230 francs pour cinquante passages, plus une caution de 200 francs la première fois. Ce badge est disponible dans les mêmes points de vente que les carnets d'abonnement. A l'approche du poste de péage, le conducteur fixe ce badge sur le côté de son pare-brise. Pour franchir le poste, il choisit une voie spéciale. Là, sur quelques dizaines de mètres, il doit limiter sa vitesse à 40 kilomètres beure et laisser une distance de 20 mètres entre son véhicule et celui qui le précède. La barrière se lève automatiquement et son «compte» est débité du montant d'un passage. Lorsque le crédit restant sur le badge ne correspond plus qu'à l'équivalent de cinq passages, l'automobiliste en est prévenu par des panneaux disposés à la sortie de la voie spéciale. Si le crédit est épuisé, le véhicule est dirigé par une voie de dégagement vers les guichets ordinaires.

50 000 véhicules par jour sous la Tamise

Les abonnés montrent un intérêt certain pour ce système, puisque, vingt jours après sa mise en service, la moitié d'entre eux, 600 sur 1200, l'avaient adopté. Il faut lui reconnaître le mérite de la simplicité d'usage. Le badge est un appareil passif, c'est-à-dire activé de l'extérieur, par le portique d'entrée. Dépourvu de pile, il ne nécessite aucun entretien. Il est capable de déclencher la réponse électrique à une distance de 2 mètres et à une vitesse pouvant atteindre 80 kilomètres-heure. La marge de sécurité à Dourdan est donc confortable, puisque la vitesse maximum autorisée ne dépasse pas la moitié de ce seuil et permet, néammoins, le passage de 1 200 voitures à l'heure, contre 170 aux guichets classiques.

La principale limite au système est, pour l'instant, qu'il ne prend pas en compte le poste d'entrée, ce qui réduit son application aux trajets «isolables». D'autres perfectionnements viendront : les techniciens de M2S, la filiale de Matra, et ceux de la SETEC ont été sollicités par les Britanniques pour équiper le tunnel de Dartford, sous la Tamise, à 21 kilomètres en aval de Londres. Ils devront traiter le passage de 50 000 véhicules par jour dans quelques années, et prévoient l'installation de cinq guichets par sens grâce au télépéage, au lieu de douze avec le système classique. La «première mondiale» de Dourdan devrait donc bien ne marquer qu'un début. Cofiroute espère ainsi être tout à fait au point pour ouvrir la voie des futures autoroutes urbaines à péage, dont les projets se multiplient actuellement.

CHARLES VIAL

INDUSTRIE

La restructuration du fabricant d'articles de sport

Adidas cède une partie du Coq sportif et d'Arena

Le groupe Adidas a annoncé jeudi 27 décembre qu'il avait vendu les droits de ses marques Le Coq sportif et Arena pour le Japon et l'Asie du Sud-Est au groupe japonais Descente Ltd, licencié et distributeur d'Adidas au Japon.

Ces deux marques, dont le montant de la vente n'est pas précisé, appartenaient au groupe Sarragan, la holding d'Adidas, qui regroupe les chaussures de sport Pony (1 milliard de francs de chiffre d'affaires), les maillots de bain Arena (630 millions de francs) et Le Coq sportif.

En septembre dernier, M. René Jaeggi, président du directoire d'Adidas, avait laissé prévoir une mesure de ce type (*le Monde* du 6 septembre) nécessaire pour poursuivre la restructuration et financer la croissance du groupe avant son éventuelle introduction en Bourse.

Toyota va rappeler dix-sept mille voitures vendues en Grande-Bretagne

La firme automobile japonaise Toyota a annoncé jeudi 17 décembre sa décision de rappeler plus de dix-sept mille véhicules de son modèle Carina vendus en Grande-Bretagne. Des problèmes dans le système de frein à main de ces voitures construites dans les usines japonaises ont motivé ce rappel qui a déjà abouti au retrait de cinq cent mille voitures de ce type depuis l'été dernier.

Au cours de l'année 1990, plus de trente opérations de ce genre ont été conduites par les constructeurs automobiles. Fiat, BMW, Peugeot, Renault, Mazda, General Motors et quelques autres n'ont pas hésité à rappeler leurs modèles dès la constatation de la moindre anomalie. Suscitée par le mouvement consumériste américain, cette manière de faire est devenue une habitude. Au point que les firmes automobiles ont compris que cela contribuait à améliorer leur image de marque et n'hésitent plus maintenant à le faire savoir.

□ **Accident de l'Airbus A-320 à Bangalore : une erreur de pilotage.** – L'accident de l'Airbus A-320 de la compagnie Indian Airlines, survenu à Bangalore, qui fit 92 morts le 14 février 1990, était dû à une erreur de pilotage, selon un rapport remis au gouvernement indien par le juge Shivashankar Bhat et cité jeudi 27 décembre par le journal *Indian Express*. Selon ce journal, ce rapport de six cents pages exonère totalement l'appareil et établit que les deux pilotes n'avaient pas adopté un régime moteur convenable pour aborder la phase d'approche, ce qui a provoqué l'accident. Le commandant de bord aurait aussi confondu l'altimètre et l'indicateur de vitesse de descente en engageant sur l'ordinateur de bord la commande de la dernière phase de vol.

□ **Infrastructures : la Bundesbahn va investir 5,8 milliards de deutschemarks.** – La Bundesbahn va investir 5,8 milliards de DM en 1991 (environ 20 milliards de francs) pour moderniser ses installations et son matériel roulant. Dans l'Allemagne réunifiée, les compagnies ferroviaires de l'Est (Deutsche Reichbahn) et de l'Ouest (Deutsche Bundesbahn) sont toujours des sociétés distinctes.

SOCIAL

A l'issue du deuxième tour des élections professionnelles

La CGT reste le premier syndicat de la RATP

La CGT et FO ont remporté chacune un des deux sièges qui restaient en lice pour le second tour des élections aux «comités départementaux économiques et professionnels» (CDEP) de la RATP. Les 97 autres sièges ayant été pourvus lors du premier tour du 11 décembre, ce résultat confirme le maintien de la prééminence de la CGT (42,97 % des voix) à la RATP.

Si les cégétistes peuvent espérer conserver la majorité absolue au comité régie d'entreprise (CRE), avec 10 sièges sur 19, la composition définitive de cette instance est toutefois suspendue à un recours en justice de la CFE-CGC. Celle-ci souhaite que les délégués soient élus au niveau des comités départementaux et non désignés comme cela est actuellement prévu.

□ **Le nouveau bureau de l'AJIBAT.** – La composition du nouveau bureau de l'Association des journalistes de l'habitat, du bâtiment et de l'immobilier (AJIBAT) est la suivante : président : Daniel Ducher (Urbapress); vice-présidents : Pierre Chaillol *(Indicateur Bertrand)*, Jocelyne Devedjian *(Diagonal)*, Soraya Mehiri *(HLM Aujourd'hui)*; secrétaire général : Francis Rambert *(D'Architecture)*; Trésorier : Florence Bertrand *(Investir)*. Membres : Patrick Augier *(Investir)*, Jean-Louis Baune *(le Revenu français)*, Michel Bénichou (photographe indépendant), Viviane Cartairade *(Le Particulier immobilier)*, Christian Charcossey (AFP), Albin Marffy (graphiste), Catherine Pierre (AMC/*le Moniteur*), Gwénaël Querrien *(Bulletin d'informations architecturales/IFA)*, Jeanne Vallée *(Indicateur Bertrand)*.

□ **Chute des fusions-acquisitions aux Etats-Unis et dans le monde.** – Le montant des opérations de fusion-acquisition d'entreprises a baissé en 1990 de 31 % dans le monde, tombant de 643,6 milliards de dollars en 1989 à 441,6 milliards, selon des statistiques publiées jeudi 27 décembre par la firme d'études américaine Securities Data.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 décembre :

DES LOIS

– Nº 90-1143 du 21 décembre 1990 relative aux atteintes à la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes fixes situées sur le plateau continental.

– Nº 90-1144 du 21 décembre 1990 autorisant l'approbation d'une convention contre le dopage.

– Nº 90-1146 du 21 décembre 1990 autorisant l'approbation par la France du protocole additionnel à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale.

DES DÉCRETS

– Nº 90-1151 du 19 décembre 1990 modifiant le décret nº 89-608 du 1er septembre 1989 portant création d'allocations d'enseignement.

– Nº 90-1152 du 21 décembre 1990 portant convocation des électeurs sénatoriaux du département de Paris.

– Du 21 décembre 1990 portant dissolution du conseil municipal de Trézioux (Puy-de-Dôme).

– Nº 90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement public foncier du Nord-Pas-de-Calais.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

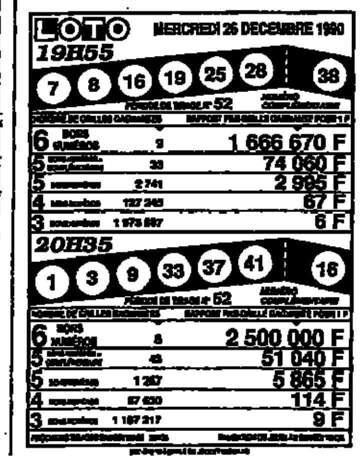
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR


LOTO MERCREDI 26 DECEMBRE 1990

19H55: 7 8 16 19 25 28 — 38

6	3	1 666 670 F
5 + compl.	33	74 060 F
5	2 741	2 995 F
4	127 249	67 F
3	1 973 887	6 F

20H35: 1 3 9 33 37 41 — 16

6	8	2 500 000 F
5 + compl.	45	51 040 F
5	1 287	5 865 F
4	67 630	114 F
3	1 187 217	9 F

MARCHÉS FINANCIERS

Après la chute brutale de l'indice en fin de séance mercredi

La Commission des opérations de Bourse ouvre une enquête sur les variations du CAC 40

Après la Société de compensation des marchés conditionnnels (SCMC) et la Société des Bourses françaises (SBF), la Commission des opérations de Bourse (COB) vient, à son tour, d'ouvrir une enquête sur le dérapage de l'indice CAC 40, mercredi 26 décembre, peu avant la clôture à la Bourse de Paris. En effet, après avoir oscillé dans une marge étroite tout au long de la séance, sans grandes fluctuations, l'indice a brutalement chuté de 25 points (1,5 %) en deux minutes, conséquence de la vente, par des intervenants travaillant sur les marchés dérivés, de valeurs du CAC 40 dans le but de le faire baisser.

Cette manœuvre, courante en fin de mois, lors de l'échéance des contrats optionnels, permet aux teneurs de marché et autres intervenants de réaliser des gains substantiels en quelques minutes. Toutefois, en raison des faibles transactions, le mouvement fut cette fois-ci d'une ampleur plus importante. Aussi, une heure après le terme des échanges, la SCMC décidait de fixer, pour la première fois, un cours de compensation différent du cours de clôture (1536,89), à 1548 points. Cette mesure vise à limiter les gains réalisés par ceux qui ont profité de la baisse.

La bataille autour du numéro un français du bâtiment

Le président d'Ocisa lance un ultimatum aux actionnaires de la SAE

Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a qualifié d'action de concert le pacte signé le 11 décembre entre plusieurs actionnaires de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE) détenant conjointement 28 % des droits de vote et 27,1 % du capital de l'entreprise de BTP. De ce fait, en vertu de la réglementation boursière, les signataires du pacte devront déclarer les franchissements de seuil individuels mais aussi collectifs et se verront dans l'obligation de lancer une OPA dès lors que leur participation dépassera en droit de vote le tiers du capital de la SAE.

Cette convention regroupant la Société générale, Paribas, Fougerolle, le Comptoir des entrepreneurs, SMA BTP, SMA Vie, la Société civile d'investissements des cadres de la SAE et la famille de la Bouillerie, a été établie à l'initiative du président de la SAE, M. Jean-Claude Jammes, pour s'opposer à l'offensive lancée par le groupe Pelège détenteur de 33,08 % des parts. Chacun des membres de ce pacte ne détient pas plus de 5 % du capital.

En position d'arbitre dans ce conflit, le groupe de BTP espagnol Ocisa, détenteur de 15,22 % des actions, vient de poser un ultimatum. Un accord doit intervenir entre la direction de la SAE et le groupe Pelège dans la première quinzaine de janvier ou bien ce sera *« une rupture définitive »*, a affirmé M. Jesus Rosa, président d'Ocisa, dans un entretien publié le 27 décembre par le quotidien économique madrilène *Cinco Dias*.

· REPÈRES

CHANGES

Dévaluation de la couronne tchécoslovaque

A compter du vendredi 28 décembre, le cours de la couronne tchécoslovaque est dévalué de 14 % par rapport aux monnaies occidentales. Un dollar vaut désormais 28 couronnes, contre 24 couronnes (au taux commercial) précédemment. Cette révision de parité est accompagnée d'une unification du taux de change. Désormais, cours officiel, commercial, et touristique disparaîtront. Le cours unique sera déterminé quotidiennement par l'offre et la demande sur le marché, et par d'éventuelles interventions de la banque centrale. Ces mesures interviennent quelques jours avant l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la convertibilité interne de la couronne, c'est-à-dire de la possibilité de l'échanger librement contre d'autres monnaies sur le territoire de Tchécoslovaquie.

PAIEMENTS COURANTS

Poursuite de la diminution des excédents japonais

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 4,5 milliards de dollars en novembre après un surplus de 5,9 milliards de dollars en octobre et de 4,1 milliards en novembre 1989. Sur les onze premiers mois de l'année, l'excédent commercial japonais atteint 55,8 milliards de dollars (l'équivalent de 290 milliards de francs) soit une moyenne mensuelle de 5,1 milliards de dollars, sensiblement inférieure à celle de 1989 (6,4 milliards) et de 1988 (7,9 milliards).

La balance des paiements courants, qui, outre les échanges de marchandises prend en compte les services, continue de voir fondre ses excédents du fait notamment des transports et du tourisme. C'est ainsi qu'en novembre, l'excédent des paiements courants n'a été que de 1,7 milliard de dollars après 2,7 milliards en octobre et 4,1 milliards en novembre 1989. Sur les onze premiers mois de l'année, l'excédent mensuel moyen est de 2,9 milliards de dollars alors qu'il avait été de 4,7 milliards en 1989 et de 6,6 milliards en 1988.

ACTIVITÉ

Chute des commandes de biens durables aux Etats-Unis

Les commandes de biens durables passées aux entreprises américaines n'ont pas dépassé 115,9 milliards de dollars en novembre (après correction des variations saisonnières), soit le chiffre le plus bas enregistré depuis mai 1988. Par rapport aux commandes enregistrées en octobre, le recul est de 10,5 %, le plus important depuis janvier 1990.

Cette chute s'explique surtout par l'aéronautique et l'automobile. Mais même en excluant les transports, la baisse est de 3,5 %. Une autre statistique confirme le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis : les commandes de biens d'équipements civils, qui sont un bon indicateur de l'effort d'équipement des firmes, ont baissé de 16,4 % en novembre par rapport à octobre.

INFLATION

Stabilité des prix en Allemagne en décembre

Les prix de détail sont restés complètement stables en Allemagne de l'Ouest en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1990 comparé à décembre 1989), le taux d'inflation est de 2,7 %, selon les chiffres provisoires publiés jeudi 27 décembre par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En novembre, les prix avaient baissé de 0,2 % (recul des prix pétroliers) après avoir augmenté de 0,7 % en octobre (crise du Golfe), les hausses annuelles correspondantes ayant été de 3 % et 3,3 %.

L'Office statistique continue de distinguer les prix à la consommation à l'Ouest et à l'Est, mais au cours des derniers mois, les taux d'inflation ont été semblables dans les deux parties de l'Allemagne. En 1989, les prix de détail avaient augmenté de 3 % en glissement et de 2,8 % en moyenne annuelle.

NEW-YORK, 28 décembre ↓

Tassement

Retardée d'une heure et demie du fait de l'explosion d'un transformateur électrique, la séance de jeudi n'a pas donné l'occasion à la grande Bourse américaine de poursuivre son redressement. Après avoir relativement marqué le pas, les valeurs nationales se sont réorientées à la baisse et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles accusait un retard de 11,63 points pour s'établir à la cote 2 625,50. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 2 004 valeurs traitées, 893 ont baissé, 598 ont monté et 513 n'ont pas varié.

D'une façon générale, le marché a été psychologiquement affecté par les déclarations du président Bush sur l'absence de progrès dans les contacts avec Bagdad. En outre, les craintes déjà éprouvées au vu de la situation économique ont été avivées par la publication des dernières statistiques sur les commandes de biens durables pour novembre. Il en ressort une baisse de 10,5 %, qui, tout en traduisant l'extrême faiblesse de l'industrie américaine, ramène le niveau de ces commandes à celui atteint en 1958, comme cela s'était déjà produit en janvier.

VALEURS	Cours du 26 décembre	Cours du 27 décembre
Alcoa	58 1/2	57 5/8
ATT	30 1/8	30 1/8
Boeing	46 1/4	45 7/8
Chase Manhattan Bank	10 5/8	10 1/8
Du Pont de Nemours	36 5/8	36 1/2
Eastman Kodak	41 7/8	41 1/2
Exxon	51 3/4	51 1/4
Ford	26 5/8	26 5/8
General Electric	57 3/8	57 1/4
General Motors	34 3/4	34 3/8
Goodyear	18 1/8	18 3/4
IBM	113 1/2	113 7/8
ITT	48 5/8	48 1/2
Mobil Oil	58	58 1/4
Pfizer	81 1/8	81
Schlumberger	55 1/2	55 1/8
Texaco	60 1/2	60 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	115	113
Union Carbide	17 5/8	17 3/8
USX	30 1/8	30 1/4
Westinghouse	28 1/2	28 3/8
Xerox Corp.	34 1/2	34 5/8

LONDRES, 27 décembre ↑

Petite avance

Les cours des valeurs ont terminé en hausse jeudi au Stock Exchange sur un marché quelque peu déserté en raison des fêtes de fin d'année. L'indice Footsie des cent valeurs principales s'est apprécié de 11,5 points à 2 167,8 points soit un gain de 0,5 %. Le volume d'échanges a été très bas.

Après un début de séance en baisse, les titres des compagnies régionales d'électricité, privatisées au début du mois, ont terminé en légère hausse, la plupart des titres mis sur le marché par les petits porteurs ayant été absorbés par les institutionnels. Les compagnies d'eau, privatisées l'an dernier, ont également terminé en hausse.

Le groupe agroalimentaire Grand Met et le groupe hôtelier Trusthouse Forte font partie des titres qui profitent des hausses de fin d'année.

PARIS, 28 décembre ↓

Nouvelle baisse

Courte semaine mais longue baisse. La troisième et dernière séance de l'entre-deux-fêtes, mais aussi la dernière de l'année, s'est à son tour déroulée vendredi sur fond de baisse. La tendance fut même très lourde même pendant un court instant (– 2,01 %). Un peu de terrain était quand même regagné en milieu d'après-midi et, aux alentours de 15 heures, l'indice CAC 40 n'accusait plus qu'un retard de 1,3 %. Rien de vraiment catastrophique, mais le bilan hebdomadaire n'en est pas moins franchement mauvais avec 3,5 % de baisse. Pour la Bourse, l'année calendaire s'achève sur une dépréciation de 24,5 % en moyenne des valeurs françaises.

Les investisseurs n'ont, il est vrai, rien trouvé dans les ultimes informations pour 1990 qui puisse les rassurer. Le président américain George Bush a lui même reconnu qu'aucun progrès n'avait été réalisé avec Bagdad sur le seul point de fixer une rencontre pour discuter. Sur un plan économique, la situation continue de se dégrader aux Etats-Unis avec, cette fois, la baisse en novembre (– 10,5 %) des commandes de biens durables, dont le niveau retombe à celui atteint en 1958, et qui souligne la faiblesse industrielle du Nouveau Monde.

Nul parmi les investisseurs ne se dit vraiment disposé à reprendre des positions. Une fois encore l'activité s'est révélée assez faible (1,32 milliard de francs de transactions seulement jeudi). Livré à lui-même, le marché s'enlise consciencieusement. Les investisseurs, eux, vont disposer de quatre jours pour affiner leur stratégie pour 1991.

TOKYO, 28 décembre ↓

La baisse reprend

L'année 1990 s'est achevée vendredi à la Bourse de Tokyo sur une seule demi-séance, mais aussi sur un retour de la baisse. La tentative de reprise enregistrée la veille n'a en effet pas eu de suite et, après un timide passage au-dessus de la barre des 24 000 points, l'indice Nikkei a eplongé sur une reprise des ventes. A la clôture de cette courte journée, il s'établissait à 23 848,71, soit 91,99 points (– 0,38 %) en dessous de son niveau précédent. D'une année sur l'autre, sa baisse atteint donc 38,7 %.

Le thermomètre boursier avait pourtant gagné 114,59 points d'entrée de jeu. Mais l'espoir des investisseurs de voir le marché mettre un point final à 1990 en s'élevant au-dessus du seuil psychologique des 24 000, devait rapidement s'évanouir. Devant cet échec, des opérateurs se sont remis à vendre mais l'activité est restée faible avec 180 millions de titres échangés contre 150 millions la veille.

La Bourse japonaise rouvrira ses portes le 4 janvier pour une seule demi-séance mais ne reprendra pleinement son activité que le 7 janvier.

VALEURS	Cours du 27 déc.	Cours du 28 déc.
Akai	570	558
Bridgestone	992	980
Canon	1 280	1 280
Fuji Bank	2 400	2 440
Honda Motors	1 270	1 280
Matsushita Electric	1 580	1 590
Mitsubishi Heavy	673	668
Sony Corp.	5 900	5 840
Toyota Motors	1 730	1 760

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Madrid donne son feu vert à Rhône-Poulenc pour racheter SODETI.** – Le gouvernement espagnol a finalement donné son feu vert au numéro un français de la chimie pour racheter au groupe Atochem (Elf Aquitaine) sa filiale SODETI, un fabricant ibérique de méthionine (acide aminé indispensable à l'alimentation animale). Atochem achève ainsi de se désengager de l'alimentation animale, un secteur d'activité dans lequel Rhône-Poulenc renforce sa première place mondiale avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs. SODETI avait réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de pesetas (63,5 millions de francs).

□ **Accord entre la Caixa Galicia et deux SDR françaises.** – La Caixa Galicia, cinquième caisse d'épargne espagnole, a annoncé, le 27 décembre, la vente à deux sociétés françaises de développement régional (SDR), celle de Bretagne et celle de l'Ouest, d'une participation de 2 % qu'elle détenait dans la Société de développement industriel de la Galice, région du nord-ouest de l'Espagne. En échange, Caixa Galicia prendra prochainement une participation similaire dans les deux SDR. Elle considère, dans un communiqué, que *« ce double accord établit une base importante pour la collaboration économique et financière entre la Galice et les régions atlantiques françaises »*.

□ **L'assureur japonais Tokio Marine rachète 10 % de l'américain Financial Security Assurance.** – La compagnie d'assurances japonaise Tokio Marine and Fire Insurance Co. (groupe Mitsubishi) va racheter 10 % du capital de la compagnie américaine Financial Security Assurance Holdings Ltd. pour 49 millions de dollars (255 millions de francs). Cette acquisition vise à renforcer la coopération entre les deux groupes dans le domaine de la réassurance, a indiqué un porte-parole de la compagnie japonaise. Tokio Marine, une filiale du groupe Mitsubishi, est la première compagnie japonaise de l'assurance non-vie avec des actifs de 4 156 milliards de yens (160 milliards de francs) en mars 1990.

□ **Sedri : radiation du second marché et transfert sur le hors-cote.** – A partir du 2 janvier 1991, les titres Sedri seront radiés du second marché pour être transférés sur le hors-cote. Ainsi s'achève la carrière d'une ex-vedette du second marché spécialisée dans les écrans télématiques, qui, après quatre années de croissance époustouflante, a été mise en liquidation le 20 septembre dernier. D'autre part, la cotation des actions Sedri a été suspendue jeudi 27 décembre, leur cours ayant triplé en une journée, passant de 16 à 50 centimes. Or cette variation est supérieure à celle des 4 % maximum autorisés. Les cotations devaient reprendre dès le lendemain. Au début de l'année, l'action s'échangeait au plus haut à 338 F.

□ **Marc Rich et Cie Holding double son capital-actions.** – Marc Rich et Cie Holding SA, holding suisse de l'empire du spécialiste du négoce international Marc Rich, a doublé son capital-actions de 236 100 à 472 200 francs suisses (1,8 million de francs) à la suite de l'incorporation de Richco NV, à Curaçao, société spécialisée dans le secteur financier. En même temps, Marc Rich et Cie Holding a racheté à Richco NV sa filiale Richco Commodities Holding NV, également installée à Curaçao et active dans le commerce du blé. *« Ces intégrations renforceront la direction du groupe par le siège central suisse à Zoug »*, indique le groupe.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	339	300 10
Asystel	105	....
B.A.C.	174	174
B.I.C.M.	820	820
Boiron (Ly)	408	395 80
Boisset (Lyon)	180	....
Câbles de Lyon	3140	3110
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	781	750 o
Calberson	305	300
Cardif	430	422
C.E.G.E.P.	175	....
C.F.P.I.	265	268
C.N.I.M.	756	734
Codetour	265 30	273
Comareg	260	264
Conforama	884	900
Creeks	205	204 80
Dauphin	385	390
Delmas	643	659
Demachy Worms Cie	419	419
Desquenne et Giral	230	230 40
Devanlay	850	816 o
Deville	390	390
Dolisos	189	180
Editions Belfond	206	210
Europ. Propulsion	320 10	298 o
Finacor	150	150
Frankopans	145	146
GFF (group.fon.f.)	299 90	301
Grand Livre	397	386
Gravograph	170	187
Groupe Origny	478	470
Guntoli	838	836
I.C.C.	212	214

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IDIA	231 20	230
Idianova	130	133 50
IMS	915	910
IPBM	122	120
Loca investis	290	298
Locamic	94	95
Matra Comm.	107 20	104
Molex	134	
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	75	
Publ. Filipacchi	223	218 10
Razel	521	507
Rhone-Alp Ecu (Ly)	308	317
St-H. Matignon	175 30	175 20
Select Invest (Ly)	101 20	105
Senbo	425	425
S.M.T. Goupil	170	165
Sopra	177 20	172
Supra	107 20	110
Thermador H. (Ly)	236 50	237
Unilog	175	175
Union Fin. de Fr.	354 60	350
Viel et Cie	80	79 80
Y. St-Laurent Groupe	800	790

Marché des options négociables le 27 déc. 1990

Nombre de contrats : 17 921.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90 dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	400	–	–	–	15
CGE	560	0,20	23	15	39
Elf-Aquitaine	300	–	11,50	12,50	24,50
Eurotunnel SA-PLC	36	0,05	3,20	0,30	3,20
Euro Disneyland SC	100	–	–	7	–
Havas	487	–	–	50,50	–
Lafarge-Coppée	340	–	14	20	–
Michelin	60	2,30	8	0,01	3,85
Midi	1 000	1,50	47	–	–
Paribas	480	–	11	45	–
Pernod-Ricard	960	–	–	42	–
Peugeot SA	480	22	51	–	20
Rhône-Poulenc CI	200	32	–	–	–
Saint-Gobain	360	0,50	–	4	19
Source Perrier	1 200	–	38	60	–
Société générale	400	–	–	15	–
Suez Financière	280	2,10	23	0,50	13,50
Thomson-CSF	100	17,50	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 déc. 1990

Nombre de contrats : –

COURS	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91	ÉCHÉANCES Sept. 91
Dernier	100,04	100,26	100,26
Précédent	100,10	100,36	100

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS D'ACHAT Juin 91	OPTIONS DE VENTE Mars 91	OPTIONS DE VENTE Juin 91
100	1,30	2,04	1,26	1,82

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1290 F ↓

Le dollar s'échangeait en forte baisse, vendredi 28 décembre, cotant à Paris 5,1290 F contre 5,2125 F jeudi à la cotation officielle. Les opérateurs ont appris jeudi que les commandes de biens durables avaient chuté de 10,5 % aux Etats-Unis en novembre. Symétriquement, le mark se raffermissait, à 3,4025 F contre 3,393 F, jeudi au fixing.

FRANCFORT	27 déc.	28 déc.
Dollar (en DM)	1,5344	1,5149
TOKYO	**27 déc.**	**28 déc.**
Dollar (en yens)	136,65	136,05

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 décembre) .... 9 3/4 -10 %
New-York (27 décembre) .... 10 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	26 déc.	27 déc.
Valeurs françaises	72,70	72,40
Valeurs étrangères	80	80,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	414,79	415,83
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 536,89	1 528,90

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	26 déc.	27 déc.
Industrielles	2 637,13	2 625,50

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 déc.	27 déc.
Industrielles	1 678,90	1 687,80
Mines d'or	151,30	149,90
Fonds d'Etat	82,24	82,20

TOKYO

	27 déc.	28 déc.
Nikkei Dow Jones	24 263,63	23 848,71
Indice général	1 740,55	1 733,83

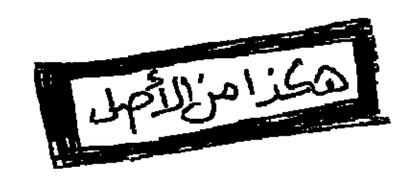
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1600	5,1700	+ 90	+ 125	+ 210	+ 245	+ 700	+ 770
$ can.	4,4406	4,4550	– 68	+ 4	– 109	– 38	– 234	– 95
Yen (100)	3,7969	3,8099	+ 47	+ 86	+ 121	+ 172	+ 453	+ 547
DM	3,3925	3,4013	+ 10	+ 46	+ 31	+ 67	+ 113	+ 187
Florin	3,0044	3,0137	+ 3	+ 34	+ 29	+ 64	+ 107	+ 171
FB (100)	16,4331	16,4807	– 327	+ 136	– 64	+ 255	+ 186	+ 870
FS	3,9738	3,9877	+ 23	+ 72	+ 64	+ 121	+ 280	+ 383
L (1 000)	4,5026	4,5153	– 166	– 78	– 237	– 130	– 601	– 450
£	9,7756	9,8049	– 414	– 297	– 612	– 481	– 1289	– 1058

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	22	27	7 7/16	7 5/8	7 7/16	7 5/8	7 7/16	7 5/8
Yen	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	7 13/16	7 15/16
DM	20	23	8 7/8	9 1/16	9 1/8	9 5/16	9 3/8	9 3/4
Florin	9 1/2	9 3/4	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16
FB(100)	9	9 1/2	10	10 3/8	10	10 3/8	10	10 3/8
FS	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9	8 1/2	8 3/4
L(1 000)	14	18	12 1/2	13	12 1/2	13	12 1/2	13
£	14 1/4	14 1/2	14 1/4	14 3/8	14 1/16	14 3/16	13 5/16	13 7/16
Franc	9 3/4	10 1/4	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 3/8	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 DECEMBRE

Cours relevés à 13 h 50

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3870	C.N.E 3%	3880	3870	3730	-3 37
935	B.N.P. T.P.	940	935	936	-0 53
953	Cr Lyon. T.P.	950	950	950	....
1250	Renault T.P.	1210	1230	1215	+0 41
1550	Rhone Poul. T.P.	1455	1489	1420	-2 41
1150	Saint Gobain T.P.	1101	1150	1100	-0 09
862	Thomson T.P.	876	876	895	+2 17
675	ACCOR	673	671	673	....
640	Air Liquide	619	610	609	-1 62
1540	Als. Superm.	1593	1575	1520	-4 58
355	ALSPI	345	355	349	+1 16
1560	Arjom. Prioux	1544	1510	1460	-5 44
905	AGF Sté Centrale	453	457	450 50	-0 55
1180	Ass. Entrepr.	1147	1148	1139	-0 70
225	Avenir H. Médit.	215	218 90	208	-3 26
240	Axa Midi Ass.	231 10	231	226 10	-2 16
178	Bafip	184 90	200	196 30	+6 17
110	Bail-Equipem.	107	105	105 10	-1 78
810	Bail Investiss.	800	808	795	-0 63
470	Bancaire	450	440	440	-2 22
625	Bazar H.-V.	680	880	880	....
685	Beghin-Say	599	591	595	-0 67
1200	Berger (M)	1105	1105	1105	....
520	Bic	490	485	482	-1 63
800	B.I.P.	815	752	752	-7 73
275	BIS	264 20	289	273	+3 33
235	BNP (CI)	220 90	222	220 10	-0 36
765	Bollore Tech.	804	800	790	-1 74
2370	Bongrain	2250	2250	2250	....
705	Bon-Marché	697	670	675	-3 16
426	Bouygues	411	421	410 10	-0 22
92	BP France	90	95	86 50	-3 89
745	BSN	718	713	709	-1 25
850	Canal Plus	815	812	823	+0 98
380	Cap Gem.S.	349 80	345	335	-4 23
3340	Carrefour	3301	3300	3270	-0 94
136	Casino	124 40	123	120	-3 54
98	Casino ADP	90 10	90	90	-0 11
920	Castorama D.L.	915	915	916	....
154	C.C.F.	154	154	149	-3 25
69	CCMC Ly.	67	65	65	-2 99
320	C.D.M.E.	290	295	290	....
345	C.E.G.I.D.	320	324	308	-3 75
220	Centrest (Ly)	226	222	230	+2 22
425	C.E.P. Comm.	407	422	410	+0 74
124	Cerus	115	120	115 70	+0 61
450	Cetelem	456	460	454	-0 44
380	C.F.A.O.	393	375	392	-0 25
380	CF Int.	337	337	337	....
580	CGE	541	539	535	-1 11
325	CGI Info.	320	320	320	....
840	CGIP	785	800	789	+0 51
500	CGP	496	505	505	+1 81
685	Chargeurs S.A.	669	690	663	-0 90
470	CICA (M)	480	488	480	....
950	Ciments franc.	924	929	917	-0 76
480	Club Méditer.	451	435	442	-2 00
104	CMB Packa.	97 80	95 60	96 50	-1 33
92	Codetel	93 50	95 90	94 70	+1 28
430	Colas	428	428	425 60	-0 58
275	Cpt. Entrep.	250	261	248	-0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1080	Compt. Mod.	1080	1080	1080	....
140	Concept S.A.	140	140 10	142	+1 43
240	CPR (Paris Ré.)	223	220 50	216	-3 14
850	Créd. Foncier	854	845	830	-2 81
560	Cr Lyon (CI)	540	538	531	-1 67
970	Crédit Nat.	923	945	960	+4 01
162	CSEE	146	158	145 10	-0 62
2180	Damart	1754	1753	1728	-1 49
415	Dassault Aviation	400	430	382 50	-4 38
147	Dassault Electr.	169	169	167	-1 18
1430	De Dietrich	1360	1364	1360	....
205	Dév.P.d.C.(I)	195	204	203 50	+4 36
255	Dév.R.Sud-Est	257	257	246	-4 28
310	DMC	294	293	290 10	-1 33
3810	Docks France	3830	3845	3790	-1 04
2270	Eaux (Gle)	2165	2140	2149	-0 28
305	Ecco	284	287	281	-1 06
295	EI Aquitaine	285	288	281 40	-1 26
905	Epeda B.-F.	898	898	885	-1 45
215	Eap-SF (Certif.)	209	208	206	-1 44
280	Essilor	298 50	295	304	+1 84
161	Essil.Int.(DP)	153 50	152	153	-0 33
670	Esso	868	729	665	-0 45
1300	Eurafrance	1345	1338	1312	-2 45
670	Euroom	671	670	654	-2 53
97	Eurodisneyland	92 30	92 30	92 50	+0 22
3380	Euromarché	3200	3198	3150	-1 56
1090	Europe 1	1060	1025	1020	-3 77
36	Eurotunnel	35 70	35 40	35 60	-0 28
1290	Exor	1148	1140	1115	-2 87
1330	Facom	1275	1278	1280	+0 39
135	Finextel	132	132	134	+1 52
200	Fives Lille	195	191	194	-0 51
1990	Fromager. Bel	1980	1986	1940	-2 02
1680	Gal.Lafayette	1580	1550	1650	-0 64
1690	G.A.N.	1670	1700	1642	-1 68
395	Gascogne (B)	380 10	380	380	-0 03
1018	Gaz et Eaux	1008	1040	1025	+1 69
780	Géophysique	790	740	770	-2 53
430	Gerland Ly.	415	425	410	-1 20
670	Groupe Cité	610	610	640	+4 92
330	GTM-Entrep.	298	285	299	+0 34
1070	Guyenne-Gasc.	1056	1045	1050	-0 57
158	Hachette	152	150	151	-0 66
445	Havas	437	437	430	-1 60
465	Hénin (La)	470	485	485	+3 19
1120	Hutchinson	1100	1135	1100	....
220	Imétal	209	207 50	206	-1 44
132	Immob. Phénix	132	132 50	132 50	+0 38
61	Ingénico	64 50	63	63	-2 33
3230	Inst. Mérieux	3050	3100	3020	-0 98
420	Interbail	409	406	407	-0 49
1040	Intertechnique	1089	1100	1051	-3 49
885	J. Lefebvre	644	670	631	-2 02
865	Labinal	850	836	840	-1 18
2380	Lab. Bellon	2400	2400	2400	....
320	Lafarge	315 50	318	313	-0 79
315	Lebon	310	319	320	+3 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3480	Legrand	3431	3400	3405	-0 76
1860	Legrand (DP)	1719	1765	1700	-1 11
430	Legris Industries	411	411	405	-1 46
745	Locabail Imm.	701	730	715	+2 00
430	Locafrance	411	410 50	410 50	-0 12
870	Locindus	621	669	669	+7 73
335	Luchaire	350	335	345	-1 43
3570	L.V.M.H.	3342	3310	3327	-0 45
510	Lyon.Eaux/Dumez	481 90	484	478 60	-0 50
141	Majorette Ly.	138	137	130	-5 80
270	Mar. Wendel	240	240	236	-1 67
225	Matra	212 50	209 10	218	+2 59
485	Merlin-Gerin	440	453	447 50	+1 70
72	Metaleurop	65	66 70	68	+4 62
78	Métallurgie In.	77	75 10	75 10	-2 47
65	Michelin	62 05	62	62 30	+0 40
990	Midi (Cie)	965	965	948	-1 76
90	Midl. Bk Sa*	98 60	97	98	-0 61
280	Min. Salaig (My)	296	309 90	312	+5 41
80	MMB	77 50	75 80	76	-1 94
74	Moulinex	75 05	76	74	-1 40
1260	Navig. Mixte	1279	1349	1275	-0 31
122	Nord-Est	109	114	113 80	+4 40
340	Nordon (Ny)	310	329	329	+6 13
680	Nouv Galeries	794	770	785	-1 13
800	Occid. (Gle)	801	604	801	...
1430	Omn. f. Paris	1455	1465	1375	-5 50
260	Olipar	232	234	230	-0 86
500	Oréal	480	475	472	-1 67
475	Paribas	433 90	434	422 10	-2 72
1300	Pechelbronn	1304	1349	1315	+0 84
136	Pechiney Int.	123	120	118 80	-3 41
285	Pechiney (CP)	250	255	248	-0 80
475	Penhoet	495	498	489	-1 21
960	Pernod Ricard	902	915	909	+0 78
515	Peugeot	500	496	493 50	-1 30
305	Pinault	316	300	319	+0 95
275	Plastic-Omn.	270	270	262 50	-2 78
425	Poliet	393	397	395 10	+0 53
1000	Polybail-Sc.	955	990	956	+0 10
680	Primagaz	680	680	662	-2 65
575	Printemps	575	570	574	-0 17
2000	Promodès	1950	1986	1930	-1 03
325	Radiotechn.	308	315	308	....
3300	Redoute (La)	3250	3295	3230	-0 62
285	Rémy et Associés	275 30	277	273	-0 84
230	R. Poulenc CIP	235	238	237	+0 85
305	Robur Financ.	305	307	307	+0 66
57	Rochette (La)	51 40	51	51 10	-0 58
2050	Roussel Uclaf	1810	1799	1798	-0 66
2940	R. Impér.Ly*	2900	2899	2860	-1 38
189	Sade (My)	192 80	189	190 50	-1 24
1300	Sagem	1375	1380	1327	-3 49
365	Saint Gobain	362	360	357	-1 38
1280	Saint Louis	1199	1225	1205	+0 50
1350	Salomon Ly	1160	1180	1230	+6 03
380	Salvepar (Ny)	379 90	383	350	-7 87
815	Sanofi	760	751	745	-1 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1580	SAT	1550	1545	1540	-0 65
245	Saul. Chât.	235	240	230	-2 13
1170	Saupiquet (Ns)	1150	1245	1150	
655	Schneider	644	640	636	-1 24
14 50	SCOA	14 10	14 50	14	-0 71
1270	S.E.B.	1207	1202	1202	-0 41
450	Sefimeg	444	438	435 20	-1 98
520	Segrest A.	491	485	482	-1 83
755	SFIM	800	865	760	-5 00
162	S.G.E.	160	164	159	-0 63
535	Simco	538	539	535	-0 56
720	St. Rossignol	691	687	700	+1 30
830	Sligos	855	855	865	+1 17
415	Société Génl.	390	377	379	-2 82
115	Sodexco (B)	125	124	124	-0 80
155	Sodero (Ns)	161 50	164	153	-5 26
495	Sodexho	490	482	488	-2 50
75	Sogenal (Ny)	74	70 60	70	-5 41
380	Sogerap	388	388	380 10	-2 04
1210	Sum-Allib.	1244	1220	1225	-1 53
1150	Source Perrier	1105	1080	1094	-1 00
540	Sovac	521	540	521	.
380	SPEP	410	400	390	-4 88
400	Spie-Batignol.	367	378	377 90	+2 97
1000	Strafor	935	978	931	-0 43
300	Suez	278 70	280	278	-0 25
585	Synthélabo	576	580	575	-0 17
117	Thomson CSF	117 50	117 60	117 90	+0 34
840	Total	635	630	635	
110	-(certif.)	110 30	112	110	-0 27
205	Trailor Fin.	218 90	229 80	206	-5 89
540	U.A.P.	470	467	460 50	-2 02
196	UFB Locab.	196 10	198	196	-0 05
760	UIC	765	800	760	-0 65
600	UIF	570	578	565	-0 88
745	UIS	755	758	714	-5 43
....	Unibail	700	725	699	-0 14
147	U.C.B.	142 50	142 50	139	-2 46
345	Valéo	336	328	333	-0 89
210	Vallourec	217	213	213	-1 84
380	Via Banque	364	365	360	-1 10
1010	Zodiac	1160	1180	1140	-1 72
1360	Elf Gabon	1415	1400	1400	-1 06
107	Amax	111	112	112	+0 90
106	Amer. Express	110	103	103	-6 36
164	A.T.T.	157 20	156 50	156 50	-0 45
140	Anglo Amer.C.	145 50	145	145	-0 34
325	Angold	363	363	360 50	-0 69
240	Banco Santander	235	236	238 50	+1 49
725	B.A.S.F.	693	670	665	-4 04
765	Bayer	732	729	729	-0 41
63	Buffelsfont.	69 80	71 50	71 50	+2 44
54	Chase Manh.	55	53	53 10	-3 45
100	De Beers	103	101	101	-1 94
2140	Deutsche Bank	2040	2030	2020	-0 98
1290	Dresdner Bank	1201	1186	1186	-2 91
49	Driefontein	55 20	55 75	55 80	+1 09
186	Du Pont-Nem.	190	188	188	-1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Eastman Kodak	220 50	214	216	-2 04
21	East Rand	23 65	24 20	24 20	+2 33
39	Echo Bay	44 40	43	43	-3 15
147	Electrolux	143	143	144	+0 70
165	Ericsson	167	168	168	+0 60
255	Exxon Corp.	268	264	264	-1 49
129	Ford Motor	137 60	137	137	-0 44
40	Freegold	43	42 10	42 80	-0 47
13 50	Gencor	14 75	14 95	14 95	+1 36
280	Gén. Elect.	302	296 20	296 20	-1 92
171	Gén. Motors	182	176 40	176 40	-3 08
320	Gén. Belgique	302 10	307 50	307 50	+1 79
63	Gd. Métropol.	65 80	65 50	65 50	-0 46
77	Guinness	75 30	75 30	75 30	
18 50	Hanson PLC	19 20	19 05	19 05	-0 78
34	Harmony Gold	38 45	37 80	37 80	-1 69
159	Hewlett Packard	165 50	162 60	162 60	-1 75
43	Hitachi	42	42 20	42 20	+0 48
755	Hoechst	719	705	708	-1 53
82	Homestake	94 85	91	91	-4 06
88	Imp. Chemical	85	85 50	85 50	+0 59
565	I.B.M.	591	588	587	-0 68
240	I.T.T.	253 50	251	251	-0 99
139	Ito Yokado	133	133 10	133 10	+0 08
62	Matsushita	60 20	60	59 95	-0 42
14 50	Maxwell	14 30	14 25	14 25	-0 35
147	Mc Donald's	146	146	146	
440	Merck	460	456	456	-0 87
425	Minnesota M.	446 50	444	444	-0 56
290	Mobil corp.	300 10	300 10	300 10	
215	Morgan J.P.	239 70	231 80	231 80	-3 30
29550	Nestlé	29000	29230	29230	+0 79
157	Norsk Hydro	152	155	154 50	+1 64
94	OFSI	98 50	98	98	-0 51
1630	Pétrofina	1592	1614	1614	+1 38
255	Philip Morris	263	264	264	+0 38
63	Philips	60	61 15	61 15	+1 92
78	Placer Dome	81 95	81 75	81 75	-0 24
260	Quilmès	265	266	266	+0 38
19 50	Randfontein	22 20	21 80	21 80	-1 80
390	Royal Dutch	398	399 50	399 50	+0 38
44	RTZ	43 95	43 65	43 65	-0 68
3 01	Saat.& Saatch.	3 11	3 25	3 25	+4 50
38	St Helena	41 70	40 90	40 90	-1 92
285	Schlumberger	289	285	285	-1 38
44	Shell transp.	45 80	45 10	45 10	-1 53
2090	Siemens	1990	1985	1981	-0 45
1010	Siemens Nixdorf	998	985	985	-1 30
230	Sony	223 70	220 20	220 20	-1 56
71	Sumitomo Bank	73 50	73 80	73 80	+0 41
163	T.D.K.	163	158	158	-3 07
45	Telefonica	44 50	44 50	44 50	.
28	Toshiba	26 70	26 25	26 25	-1 69
450	Unilever	450	458	458	+1 78
245	Unit. Techn.	241 50	242	242	+0 21
265	Vaal Reefs	310	307	307	-0 97
200	Volvo	186	188	189	+1 61
135	West. Deep.	152 50	150 50	150 50	-1 31
179	Xerox Corp.	182	180 50	180 50	-0 82
108	Yamanouchi	99	101 60	101 60	+2 63
1 60	Zambia Cop.	1 73	1 68	1 68	-2 89

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	121	5 28
Emp.Etat 9,8%78	99 75	4 53
10,80% 79/94	100 70	3 40
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	100 68	12 40
Emp.Etat 13,4%83	107 90	0 25
Emp.Etat 12,2% 84	103 20	2 70
Emp.Etat 11% 85	104 48	9 34
10,26% mars 86	100 20	8 18
OAT 10% 5/2000	100 12	5 89
OAT 9,8% 12/1997	100 35	0 40
OAT 9,8% 1/1996	99 10	8 91
PTT 11,2% 85	102 70	0 91
CFF 10,30% 86	96 80	8 68
CNB Bques 5000F	99 70	4 77
CNB Paribas 5000F	100 80	4 77
CNB Suez 5000F	100 80	4 77
CNE 11,5% 86	101 75	5 89
CNI 1/82 5000F	99 60	4 77
CNT 9 % 86	....	5 88
CRH 10,90% déc.85	102 50	9 75
CHARB FCE 3% 100	127	....
CNCA	980	....
Cerus	1900	....
CGE 6 janv. 89/99	542	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	793	783
Applications Hydr.	1323	1281
Arbel	615	607
Astorg	288	288
Bains C.Monaco	869	835
B.Hypoth.Europ.	350	350
B.N.P. Intercont.	230	230
Beghin-Say (C I)	570	....
Bénédictine	3900	....
Blanzy Ouest	3450	2902 o
B T P	77	74 75
Cambodge	585	580
Carbone Lorraine	649	640
Case Poclain	7 20	7 20
C.E.G.F (Frigor.)	391 10	380
Centenaire Blanzy	512	500
Cerabati	80	76 80
Champex Ny	131 20	132
CIC (CP)	150	147 20
C.I.M.	800	790
C.I.T.R.A.M. (B)	2805	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofimeg	256	....
Cogifi	380	375
Comiphos	527	530
Cie Industrielle	3980	3942
Cpt Lyon Alemand	375 10	377
Concorde	730	720
Constr.Méc.Prov.	33	29
Crédit Gén.Ind.	315	319
Cr Universel (Cie)	536	530
Créditel	115	....
Darblay	630	....
Degremont	1160	1165
Delalande	1698	1654
Delmas Vieljeux	4200	4200
Didot Bottin	1000	1020
Eaux Bassin Vichy	2301	2393
Eaux Vittel	980	980
Ecia	231	231
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	321	320
Esellf Bretagne	515	505
Ent.Mag. Paris	4000	4000
Etex (ex. Eternit)	1445	1402
Europ Soufres Ind.	20	20 05
Finalens	240	....
F.I.P.P.	129 50	129 30
F.N.A.C.	1709	1676
Foncière (Cie)	601	600
Fonc.Lyonnaise	781	790
Foncina	492	492
Fougerolle	698	669
France I.A.R.D.	653	627 o
France SA (La)	1200	1154
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	910	885
Gazelim	284	279
Gévelot	551	551
G.F.C.	401 50	401
G.F.I.I.	290	289 90
Grds Moulins Paris	1450	1450
Groupe Victoire	1408	1408
G.T.I (Transport)	525	494
Immobail	368	350
Immobanque	670	675
Im.Marseillaise	5320	5290
Imm. Plaine-Monceau	372	370
Immofice	424	425 60
Invest.(Ste Cle.)	3550	3450
Jaeger	40	....
Lambert Frères	400	380
Lille Bonnières	1601	1601
Loca-Expansion	306	295
Locafinancière	482	....
Locatel	240	223 50o
Louis Vuitton	651	683
Louvre	3450	3546
Lucia	1640	1630
Machines Bull	32	32
Mag.Uniprix	150	153
Magnant	600	600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	600	558 o
Mors	111	113
Navigation (Nle)	220	220
Optorg	290	281 30
Oréal (CI)	249	....
Origny-Desvroise	990	970
Palais Nouveauté	905	878
Patnel Marmonr	580	590
Parfinance	182	187 40
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	209	210
Paris Orléans	248	248
Parthena Invest.	290 50	290 50
Pathé Cinéma	541	....
Piper Heidsieck	1950	1930
PLM	250	245
Porcher	730	....
Promodès (CI)	1200	....
Publicis	634	635
Rochefortaise	109	103
Rosario	245	240
Rougier	529	529
S.A.C.E.R.	300	285 80
S.A.F.A.A.	308	....
S.A.F.I.C Alcan	205	204
SAFT	720	708
Saga	230	224
Saint Dominique (F.)	148	148
Salins du Midi	650	650
Satam	62 10	62
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	790	798
Senelle Maubeuge	330 60	330
S.Eurd.Part. (M)	159	160
Silic	632	632
Slmin	298	294
S.I.P.H.	287	275 50o
S.M.C.I.	218 20	....
Sofal	434	422
Sofio	539	538
Soficai	1190	1185
Sofragi	1316	1315
Sophia-Bail	391 20	395
Sopagri	164	164
Soudure Autogène	790	793
Sovabail	419	430
Starni	720	....
Suez (CP)	236	230
Taittinger	3506	3500
Télémécanique Elect.	3693	3700
Testut-Aequitas	835	753
Tour Eiffel	285	285
Ufiner	850	830
U.T.A.	2113	....
Vicat	320	322
Viniprix	1680	1630
Virax	146	146
Maroc Sté Brasserie	300	299 80o

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	780
Akzo Nv Sico	225	....
Alcan Aluminium	96	90
American Brands	212	....
Arbed	472	....
Asturienne Mines	158	....
Banco Popular Espa.	460	460
B.Reglements Inc.	24500	25490
Can.Pacifique	84	....
Chrysler Corp.	64 60	64
CIR	10	....
Commerzbank	790	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	218 10	....
GBL (Brux Lamb.)	515	....
Gevaert	950	....
Glaxo Holdings Ltd.	80 50	80 50
Goodyear Tire	84 50	86 50
Grace and Co (WR)	123	....
GTE Corp.	150	....
Honeywell Inc.	450	....
Johannesburg	49	....
Kubota	24 90	....
Laitonia	310	310
Midland Bank	19	18
Noranda Mines	88	....
Olivetti priv.	10 80	....
pakhoed hold.	595	582
Pfizer Inc.	414 40	413
Procter Gamble	415	....
Rhone Poulenc Rorer	363	363
Ricoh	25 70	....
Robeco	259	259 20
Rodamco NV	161 80	160 90
Rolinco	242	240 80
Saipem	6 20	....
Sema Group	48	46
SKF Aktiebolaget	59	....
Tenneco Inc.	239	....
Thorn Electrical	65	....
Toray Ind.	21	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1150	....
West Rand Cons.	12 70	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	251	....
Boiron	815	....
Calciphos	190	210
C G H Cogenhor	54	52
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Copirex	565	578
Drouot Assurances	340	367
Elf Antargaz	1500	....
Europ. Accum.	85	65
Gachot S.A.	70	....
Groupe Extension	70	75 60d
Guy Degrenne	435	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IM2	335	....
Lectures du Monde	232	235
Nicolas	925	....
Patornelle RD	1360	....
Particip. Perrier	372	....
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	180	179 10
St-Gobain-Emballage	2001	....
Sema Metra	216	....
S.E.P.R.	1524	1522
S.P.R. act. B	348	....
Ufinex	380	....
Waterman	1500	1380 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 212	5 129	4 900	5 350
Ecu	6 950	6 980	....	....
Allemagne (100 dm)	339 700	340 250	329	350
Belgique (100 F)	16 437	16 474	15 900	17
Pays-Bas (100 fl)	302 100	301 510	291 500	311 500
Italie (1000 lires)	4 513	4 516	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 200	88 220	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 780	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 280	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 180	....	383 500	408 500
Suède (100 krs)	90 900	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	87 800	....	83	91
Autriche (100 sch)	48 600	....	46 800	49 900
Espagne (100 pes)	5 317	....	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 805	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 470	....	4 210	4 610
Japon (100 yens)	3 805	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/12
Or fin (kilo en barre)	64350	64600
Or fin (en lingot)	64500	64550
Napoléon (20f)	420	429
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	448	451
Pièce Latine (20 f)	394	395
Souverain	485	481
Pièce 20 dollars	2440	2440
Pièce 10 dollars	1230	1230
Pièce 5 dollars	730	.....
Pièce 50 pesos	2480	2445
Pièce 10 florins	389	389

SICAV (sélection) 27/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	940 86	917 91
Actilion	194 94	189 72
Agepargne	688 77	659 11
Ageplacement	7142 73	7142 73
Agepremière	109 49	109 15
AGF Actions et CP	996 13	971 83
A.G.F. 5000	557 02	543 43
AGF ECU	1028 26	1018 08
AGF Foncier	109 16	106 50
AGF Invest Sicav	98 29	95 89
AGF Interfoods	416 38	406 22
AGF Oblig.	1096 37	1090 92
AGF Sécurité Sicav	11162 62	11162 62•
A.G.F.I.M.O.	599 29	584 67
AMERI-GAN	5857 14	5631 87
Amplitude	570 70	554 08
Arbitrages Court.T.	6315	6302 38
Associc	1145 47	1145 47
Atout Futur	327 21	319 23
Aurecic	1117 82	1085 26
Avenir Alizes	1549 29	1518 91
Avenir CIC	101 39	98 44
Axa Capital	145 24	138 99
Axa Europe	119 11	113 98
Axa Investments	108 17	103 51
Axa NPI	95 30	91 20
Axa Valeurs PER	112 37	107 53
Capimonétaire	5571 71	5586 14
Capioblig	5672 34	5588 51
Capitacic	1136 05	1119 26
Capital-Monde	326 22	318 26
Cesden Pierre	28 20	27 51
Comdis	1155 85	1127 66
Compavalor	6168 47	6159 23
Convertimmo	358 33	344 55
Cradinter	438 16	425 40
Credit Mutuel Capital	1127 85	1105 74
C.T.A. Plus	5011 80	5011 80•
Diese	1123 82	1096 41
Drouot France	734 34	702 72
Drouot Investiss.	869 27	831 84
Drouot Sécurité	233 13	223 09
Drouot Sélection	140 39	134 34
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecuper	121 90	116 65
Ecureuil Capitalisation	2230 41	2208 33
Ecureuil Invest.	358 55	348 11
Ecureuil Monepremière	58675 38	58675 38
Ecureuil Monétaire	34582 45	34582 45•
Ecureuil Trésorerie	2144 14	2144 14
Ecureuil Trimestr.	1968 52	1949 03
Elicash	442721 82	442721 82
Energie	257 70	246 01
Eparcic	3154 56	3154 56
Eparcourt-Sicav	4391 57	4380 62
Epargne Associat.	25528 28	25490 04
Epargne Capital	9213 02	9121 80
Epargne Court Terme	595 04	595 04
Epargne Croissance	1496 78	1455 72
Epargne Industrie	82 58	80 37
Epargne J.	61357 07	61357 07
Epargne Long Terme	182 36	177 48
Epargne Monde	1130 63	1100 37
Epargne Obligat.	190 51	185 41
Epargne Première	12777 64	12682 52
Epargne Quatre	1080 69	1051 77
Epargne-Unie	1215 07	1185 43
Epargne Valeurs	413 83	402 75
Epsilon	1174 36	1162 73
Eulinvest	582 60	565 63•
Eurocic Leaders	930 18	903 09
Eurodyn	1058 29	1032 48
Euro Gan	6105 49	5870 66
Euromaf	27 15	26 75
Fonsicav	12585 31	12585 31
FRANCE-GAN	8321 60	8001 54
France Garantie	286 64	288 11
France Index Sicav	92 67	89 96
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	464 07	459 48
Francic	380 51	379 14
Francic Pierre	102 72	99 73
Francic-Regions	1121 23	1088 57

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	31 31	31 31
Fructi-Capi	36 63	36 09
Fructi Court	124785 74	124785 74
Fructidor	231 46	228 04
Fructi-Epargne	29 11	28 40
Fructifrance	748 61	730 35
Fructiforme	27 17	26 51
Fructi-Premiere	10636 15	10478 97
Fructivar	4775 14	4763 23
Futuroblig	1230 71	1200 69
Gestilion	12881 89	12817 80
Gest.Associations	147 28	144 04
Gest. F. Sécur.	10452 48	9854 74
Horizon	1084 15	1052 57
Interepar	102154 39	99179 02
Interoblig	12139 13	11672 24
Intersélection Fce	485 39	471 25
Japacic	138 66	134 62
Jeunepargne	251 48	247 76
Laffitte Amerique	187 08	179 45
Laffitte Europe	232 90	223 41
Laffitte Expan.	233 53	224 01
Laffitte France	298 72	284 62
Laffitte Immobil.	226 08	216 86
Laffitte Japon	380 93	365 40
Laffitte Oblig.	134 83	129 33
Laffitte Rendement	179 75	172 42
Laffitte Tokyo	320 73	307 65
Latitude	5960 89	5951 95
Leumi C.T.	11102 54	11102 54
Leumi L.T.	6020 06	5844 72
Lion Association	11630 19	11630 19
Lion Institution	25428 63	25365 22
Lionplus	847 95	831 32
Lion Trésor	2149 02	2127 74
Lion 20 000	23247 49	23247 49
Livret Bourse Inv.	481 77	467 74
Livret Portefeuil.	625 02	608 82
Méditerranée	168 19	160 95
Mensuel CIC	10116 27	10015 11
Mondial Investissem.	382 64	365 29
Monecic	5460 40	5460 40
Monedan	59389 70	59389 70
Mone.J.	64059 16	64059 16
Monévalor	72037 74	72037 74
Mutualité dépôts	11877 62	11853 91
Mutuelle Unie Sal.	140 80	134 74
Natio Court Terme	248895 00	248895
Natio-Epargne	15420 08	15267 41
Natio-Ep. Ret.	113 55	110 51
Natio Eparg.Trésor	6826 82	6813 19
Natio-Imm.	1139 35	1108 86
Natio-Inter	1200 13	1168 01
Natio-Monétaire	22419 73	22419 73
Natio Obligations	517 32	503 47
Natio-Patrimoine	1284 79	1250 40
Natio-Placements	66861 26	66861 26
Natio-Revenu	989 46	989 56
Natio Sécurité	11541 91	11541 91
Natio-Valeurs	749 78	729 71
Nippon-Gan	5364 56	5158 23
Nord Sud Dévelop.	1298 37	1295 78
Obli-Associations	127 89	128 62
Oblicic-Mondial	2329 08	2294 66
Oblicic-Régions	1033 19	1017 92
Oblig. ttes caté.	156 13	153 82
Oblifion	1149 90	1138 51
Oblisécurité	11304 88	11304 88
Optimer	32007 29	31075 04
Oraction	942 71	919 72
Orvalor	5625 46	5422 13
Paribas Capitalisation	1246 96	1228 53
Paribas Epargne	18226 10	18189 72
Paribas Opportunités	109 72	105 25
Paribas Patrimoine	506	485 37
Paribas Revenus	90 04	89 15
Patrimoine Retraite	194 09	190 28
Parvalor	605 71	588 07
Phenix Placement	291 88	283 38
Phenix Sécurité	10291 73	10291 73•
Pierre Investissements	694 30	677 37
Placement A	1158 38	1135 67•
Placements C T	7866 18	7850 48•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6345 87	6333 20•
Placement Premier	5763 04	5751 54•
Plénitude	116 18	113 07
Poste Gestion	57545 13	57545 13
Première Oblig.	11021 68	11010 67
Prév. Ecureuil	108 06	106 99
Priveassociation	25868 41	25868 41
Proficias	1017 31	992 50
Quartz	116 24	113 40
Réalvalor	794 11	770 98
Rentacic	157 50	155 17
Revenus Trimestr.	5261 15	5209 08
Revenu-Vert	1134 01	1117 25
St Honoré Bio-Alim.	840 25	802 15
St Honoré Global	230 08	219 65
St Honoré Mat Plac.	182 51	174 23
St Honoré Pacifique	527 42	503 50
St Honoré PME	475 44	453 88
St Honoré Real	13177 78	13125 28
St Honoré Services	451 77	434 39
St Honoré Techno	679 98	649 15
Sécuricic	1544 44	1544 44
Sécuri-Gan	12235 20	11985 29
Sécuri-Taux	1227 69	1227 69
Sicasden	691 95	681 72
Sicav Associations	1633 15	1630 70
S.F.I. fr. et etr.	605 19	587 56
Sicav 5.000	375 78	365 70
S.I. Est	1273 41	1218 57
Slivafrance	585 71	570 03
Slivam	388 85	378 44
Slivarente	208 60	204 51
Slivinter	398 28	387 62
S.N.I.	1044 32	1013 90
Sogépargne	311 13	299 88
Sogéroc	53945 13	52373 91
Sogevar	983 56	938 98
Soginter	1178 38	1123 04
Soleil Investissements	489 21	470 39
Solstice	2062 97	2057 83
Stratégie Actions	786 19	736 72
Stratégie Rendements	1238 53	1199 54
Technocic	958 05	928 98
Techno-Gan	5486 18	5275 17
Thesora	570 31	564 66
Transplus	135 59	129 75
Trésor Avenir	106 59	105 53
Trésor Plus	1124 24	1113 11
Trésor Real	12626 12	12626 12
Trésoricic	113435 58	113435 58
Trilion	5035 68	4985 82
U.A.P.Investiss.	402 87	388 31
U.A.P. Act. F.	513 80	495 23
U.A.P. Act. Sél.	585 35	544 92
U.A.P. Actifi.	596 69	575 12
U.A.P. Altaï	204 21	196 83
U.A.P Alto	166 58	160 56
UAP Moyen Terme	120 97	116 60
UAP Prem. Catég.	10623 90	10581 57
Uni-Associations	118 82	118 82
Uni-Foncier	1258 63	1227 93
Unifrance	512 38	499 88
Uni-Garantie	1347 35	1323 53
Uni Régions	1337 55	1304 93
Unirente	2467 83	2407 64
Univar	210 62	210 82
Univers Actions	1165 57	1137 14
Univers-Obligation	1633 31	1593 47
Valorem	489 01	477 08•
Valorg	1826 33	1824 51
Valrel	46928 34	46904 89
Vauban	25374 20	25348 83

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Une décision du Conseil constitutionnel

Les pouvoirs d'investigation de l'administration doivent être soumis au contrôle des magistrats

Le Conseil constitutionnel a décidé, jeudi 27 décembre, que le nouvel article 40 du code des postes et télécommunications, tel qu'il résultait du texte de la loi récemment adoptée par le Parlement, était contraire à la Constitution. Cette disposition accordait à des agents de l'administration le pouvoir de rechercher, dans des locaux professionnels, les infractions à cette nouvelle législation. Fidèle à une doctrine qu'il a commencé à bâtir en 1983, le Conseil estime que de telles investigations nécessitent le contrôle de la magistrature. D'autres prérogatives administratives pourraient se retrouver *en infraction* avec cette nouvelle jurisprudence constitutionnelle.

La protection des libertés individuelles est la mission la plus essentielle du Conseil constitutionnel. Pour ce faire, au fil des ans, il affine et affirme sa jurisprudence, saisissant toutes les occasions qui lui sont offertes de rappeler l'administration au respect de ce sage principe et de mettre fin, ainsi, à des pratiques aussi anciennes que contestables. Il reste encore beaucoup à faire pour que la réglementation soit entièrement débarrassée de dispositions abusives. Les gouvernements s'y efforcent, parfois, d'eux-mêmes, mais bien souvent les gardiens de la constitutionalité jugent qu'ils ne vont pas assez loin et demandent au *législateur d'être plus sourcilleux.* C'est encore ce qui vient de se passer à l'occasion de la loi sur la réglementation des télécommunications.

La direction avait été clairement indiquée par la décision du Conseil constitutionnel du 29 décembre 1983 *sur la loi de finances pour* 1984. Pour mettre fin à des errements administratifs en matière de contrôle d'impôts directs et de taxes sur le chiffres d'affaires, selon une pratique qui s'appuyait sur l'ordonnance de 1945 sur le contrôle économique, le gouvernement avait mis au point une nouvelle législation, obligeant les fonctionnaires des finances à n'intervenir qu'avec l'autorisation du président du tribunal de grande instance. Le Conseil avait estimé que la surveillance de celui-ci n'était pas suffisante. Le Parlement avait dû refaire sa copie dans la loi de finances pour 1985. Cette fois, le Conseil n'avait rien trouvé à redire. Les règles qu'il avait posées avaient servi de base à la nouvelle législation sur le contrôle des prix et de la concurrence, sur celui de la fiscalité indirecte et sur les pouvoirs de la douane, institués par les ordonnances de 1986.

La droite a gain de cause

L'administration n'est pas, pour autant, privée de tous moyens d'action. Ainsi, le 19 janvier 1988, à propos des pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse, le Conseil avait décidé que les agents de celle-ci pouvaient intervenir hors du contrôle de magistrats, puisqu'il s'agit de simples enquêtes administratives sans conséquences pénales. M. Paul Quilès, en préparant son *projet sur la réglementation des télé*communications, avait cru se «caler» sur cet ensemble de jurisprudence.

Pour permettre de surveiller que personne n'importe, ne commercialise ni n'utilise du matériel non *agréé par l'administration, ni ne* se sert de fréquences qui ne lui sont pas attribuées, le ministre souhaitait renforcer les moyens de contrôle des agents de son ministère, déjà réglementés par l'article 40 du code des PTT. Pour éviter des abus, il avait prévu que, en dehors des agents de police judiciaire, les enquêtes ne pourraient être effectuées que par des *«fonctionnaires de l'administration des télécommunications habilités à cet effet»* et que, s'ils devaient procéder à des saisies de matériels, ils devraient avoir obtenu l'autorisation du président du tribunal de grande instance. Cependant, le nouveau texte prévoyait aussi que sans cette autorisation, ils pourraient non seulement, comme par le passé, *«constater»* les infractions, mais aussi les *«rechercher»*.

Cette disposition avait été sèchement contesté par la droite lors des débats parlementaires, bien que la *majorité ait fait remarquer qu'il n'y* avait pas de droit de perquisition, que seuls les locaux professionnels pouvaient être visités, et que les occupants de ceux-ci pouvaient même s'y opposer. Les députés RPR et UDF n'en avaient pas moins saisi le Conseil constitutionnel, et celui-ci, jeudi 27 décembre, vient de leur donner en grande partie raison.

Inspection du travail et Sécurité sociale

Certes le Conseil ne trouve rien à redire au droit de saisine, dont il estime qu'il respecte sa jurisprudence, mais il n'accepte pas les conditions du droit d'enquête. Considérant que les suites de celle-ci peuvent avoir des conséquences pénales, il rappelle qu'en la matière le législateur doit notamment *«préserver l'exercice des droits de la défense, veiller au respect dû au droit de propriété, et placer sous le contrôle de l'autorité judiciaire (...) toute mesure affectant (...) la liberté individuelle»*, particulièrement *«lorsque peut être mise en cause l'inviolabilité du domicile»*.

Analysant la disposition contestée à l'aune de ces principes, le Conseil remarque que les pouvoirs attribués aux agents de l'administration le sont *«dans le but de rechercher des infractions qui, pour la plupart, constituent des délits passibles de peines d'emprisonnement: qu'ils ne sont assujettis à aucune exigence procédurale autre que l'obligation faite aux officiers et agents de police judiciaire ainsi qu'aux fonctionnaires habilités de transmettre dans les cinq jours les procès-verbaux qu'ils établissent au procureur de la République: que n'est prévue ni l'information préalable de ce magistrat ni la communication d'une copie du procès-verbal à la personne concernée; qu'il n'est pas fait mention d'une limitation dans le temps de l'accès aux locaux visés (...); que n'est pas non plus prise en considération l'hypothèse dans laquelle les locaux susceptibles d'être visités serviraient pour partie de domicile aux intéressés»*.

La conclusion qu'en tire le *Conseil est simple* : les deux premiers alinéas de ce nouvel article 40 du code des PTT *«ne comportent pas de garanties suffisantes pour assurer le respect des droits et libertés de valeur constitutionnelle»*. Et comme il considère que les autres alinéas de cet article, ceux concernant le droit de saisine, ne sont que la conséquence de ceux qu'il annule, c'est l'ensemble de cet article 40 dont il interdit la promulgation, le reste de la loi pouvant l'être sans difficulté.

Pour les télécommunications, l'inconvénient n'est pas très grand. Il suffira au ministère de préparer un nouveau texte, tenant compte de la décision du Conseil constitutionnel. Cela sera d'autant plus simple que, fidèle à une de ses habitudes celui-ci a, en fait, clairement indiqué quelles étaient les règles de procédures que devraient suivre les fonctionnaires du ministère pour que leurs interventions soient conformes à la Constitution. Seulement bien d'autres pratiques administratives sont, indirectement, condamnées par cette décision. Par exemple, certaines modalités d'intervention des inspecteurs du travail, ou des agents de contrôle de la Sécurité sociale.

Comme pour le droit de perquisition de l'administration fiscale, le gouvernement va-t-il lui-même mettre en chantier un toilettage des textes ? Cela serait souhaitable, car il n'y a, pour l'heure, pas d'autres moyens que l'intervention du législateur, pour éviter que les citoyens ne soient soumis à des pratiques admnistratives contraires aux normes constitutionnelles, si ces pratiques sont prévues par un texte législatif. La seule vraie garantie du justiciable, contre de tels abus, serait qu'il puisse lui-même demander au Conseil constitutionnel de décréter contraire à la loi fondamentale une disposition dont il serait la victime. C'est ce que prévoyait la réforme de la *Constitution proposée par le président* de la République. Malheureusement, la mauvaise volonté du Sénat a empêché cette amélioration de l'État de droit.

THIERRY BRÉHIER

L'ESSENTIEL

DÉBATS

France : « Entre deux peurs », par François Léotard ; « Renverser Saddam Hussein », par Fakhri Karim 2

ÉTRANGER

La crise du Golfe 5

Nouveau scandale au Japon
Un ancien ministre inculpé de fraude fiscale 6

Le maintien de l'ordre en Chine
De nouvelles mesures adoptées par le Parlement 6

Algérie
Manifestations à Alger 7

SOCIÉTÉ

Le Glifanan en cause
Interdit en Belgique, le médicament pourrait faire l'objet d'une réunion européenne 8

COMMUNICATION

Années de transition pour la publicité
Les agences de publicité et les médias revoient leur train de vie.. 9

CULTURE

L'art des Ballets russes
Un album avant la grande exposition 11

Une vie de Charles Dullin
Un livre juste et documenté sur un personnage complexe 11

SANS VISA

• Le Rhin sans romantisme • Coup d'œil : l'éminence rouge • La table • Parcours : l'islam aux nouveaux trésors .... 13 à 18

ÉCONOMIE

Récession en Amérique latine
Le produit intérieur brut de la région a baissé de 0,5 % en 1990. 20

Démographie française
Les jeunes préfèrent toujours la cohabitation même si, en 1989, le nombre des mariages a légèrement augmenté 20

Services

Abonnements 2
Annonces classées 21
Bulletin d'enneigement 10
Carnet 10
Jeux 16
Loto 21
Marchés financiers 22-23
Météorologie 10
Radio-Télévision 19
Philatélie 10
Spectacles 12

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 décembre 1990 a été tiré à 495 341 exemplaires.

Après l'assassinat de Lucien Tirroloni

Les nationalistes corses mettent en cause les dirigeants locaux du RPR et du MRG

Le Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a rendu public, jeudi 27 décembre, un communiqué dans lequel il cherche à diriger les soupçons vers les chefs locaux du RPR et du MRG, après l'assassinat, le 19 décembre, de Lucien Tirroloni, président de la chambre régionale d'agriculture.

BASTIA

de notre correspondant

Dans une communication écrite adressée aux rédactions insulaires par son «canal habituel» (1), jeudi 27 décembre, le FLNC évoque le récent assassinat de Lucien Tirroloni (*le Monde* du 21 décembre), pour mettre en cause *«un réseau barbouzard, regroupant à la fois des fonctionnaires liés à une certaine droite et à une certaine gauche française, des truands utilisés occasionnellement, mais, aussi, des milieux affairistes».* Ce *«réseau»* aurait, selon le FLNC, la charge de *«déstabiliser la situation»*, au profit de *«farouches partisans du* statu quo *politique et de tout aussi farouches antinationalistes»*. Les nationalistes clandestins désignent ainsi, de façon allusive mais transparente, certains responsables du RPR ou du MRG qui ont manifesté publiquement la plus vive opposition à la politique de «dialogue» de M. Pierre Joxe avec les nationalistes.

L'organisation clandestine reconnaît ne pas *«encore»* disposer d'informations précises, mais elle ne se prive pas d'analyser *«la rapide exploitation politique faite* [du meurtre de Lucien Tirroloni] *par certaines forces archaïques, le bombardement médiatique assénant l'idée que des nationalistes ne seraient pas étrangers à cet assassinat»*. Selon le FLNC, l'assassinat de Lucien Tirroloni et celui, le 26 septembre dernier, de Charles-Antoine Grossetti, maire de Grossetto-Prugna (Corse-du-Sud), s'inscriraient dans une suite d'actions de déstabilisation de l'opinion, constituant *«un travail préparatoire propice à de prétendues représailles dirigées, bien évidemment, contre les nationalistes»*.

Ce constat permet au FLNC de lancer une nouvelle mise en garde : *«Si l'on touche à un seul militant nationaliste, quelle que soit son appartenance politique, notre riposte sera implacable et visera directement les instigateurs, et pas uniquement les exécutants.»*

Cette déclaration du FLNC intervient à un moment où les plus virulentes attaques contre le projet de nouveau statut pour la Corse, préparé par M. Joxe, sont lancées, notamment, par M. François Giacobbi, sénateur (MRG) de la Haute-Corse, qui estime que *«depuis longtemps, la sécurité des biens et des personnes n'est plus assurée en Corse»*. De son côté, M. Charles Ornano, «bonapartiste», sénateur de la Corse-du-Sud et maire d'Ajaccio, avait choisi, avec le président de l'assemblée régionale, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR) de la Corse-du-Sud, de réunir quelque cent vingt élus locaux après les obsèques de Lucien Tirroloni pour *«en appeler au chef de l'Etat et non au ministre de l'intérieur»*, ce dernier étant contesté parce que ne remplissant pas *«les missions de justice et de sécurité que les citoyens attendent de l'Etat»*.

Ce n'est pas la première fois que de telles accusations sont lancées par les nationalistes, alors même, parfois, qu'ils sont eux-mêmes suspectés. Lors du long conflit social sur l'île, au printemps 1989, une tentative d'enlèvement du préfet de la Haute-Corse, M. Bernard Boucault, aujourd'hui directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, n'avait jamais été éclaircie. Or, la piste la plus souvent évoquée, notamment dans les milieux gouvernementaux ne conduit pas aux nationalistes.

MICHEL CODACCIONI

(1) Le «canal habituel» du FLNC est désormais utilisé par les clandestins proches de la nouvelle organisation publique, le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), créé par des dissidents de *A Cuncolta Naziunalista. Le «canal historique»* du Front est utilisé, en revanche, par les clandestins proches des «durs» qui dirigent désormais la Cuncolta.

CUBA

M. Fidel Castro décrète une « amnistie générale pour les porcs »

Trêve des charcutiers à La Havane : *le président Fidel Castro* a décrété une *«amnistie générale pour les porcs»*, rendue nécessaire par les restrictions économiques qui vont imposer aux Cubains de renoncer à leur traditionnel plat de fête de fin d'année, a annoncé jeudi 27 décembre, l'Agence cubaine de presse avant de conclure : *«Environ 200 000 porcs survivront aux fêtes de fin d'année à Cuba du fait de la stratégie mise en place par les autorités pour préserver le cheptel.»*

Fidel Castro a tenu personnellement à expliquer sa *«clémence»* inattendue devant les députés, lors d'une session de fin d'année *du Parlement consacrée à la pro*duction agricole. *«Nous avons décrété une amnistie générale pour les porcs»,* a déclaré le Lider maximo devant des députés, qui ont éclaté de rire et applaudi bruyamment avant de l'entendre très sérieusement expliquer que les abattages massifs qui surviennent habituellement à cette période de l'année auraient coûté la vie à nombre de jeunes verrats et de jeunes truies qui se trouvent *actuellement en période de repro*duction, ce qui aurait conduit à une grave pénurie pour les mois de janvier, février et mars. – *(AP.)*



ANGOLA

L'aéroport de Luanda gravement endommagé par un attentat à la bombe

Une bombe de forte puissance a explosé, jeudi 27 décembre, dans la soirée, à l'aéroport international de Luanda, provoquant des dégâts considérables, a annoncé la télévision nationale. Selon cette dernière, la responsabilité de cet *attentat incombe aux rebelles de* l'UNITA.

L'engin a détruit en partie la salle d'embarquement ainsi que les salons d'accueil des personnalités. L'accès à l'aéroport a aussitôt été interdit au public et l'on ignorait, vendredi matin, s'il y avait eu des victimes. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **M. Marchais est sorti de l'hôpital.** – M. Georges Marchais a quitté, vendredi 28 décembre, *l'hôpital Henri-Duffaut* d'Avignon où il avait été admis le 26 décembre, à la suite d'un léger malaise cardiaque.

□ **Décès de Raymond Perinetti, ancien maire de Grenoble.** – *L'Humanité* annonce, jeudi 27 décembre, le décès de Raymond Perinetti, ancien maire de Grenoble. Le quotidien communiste rappelle que Raymond Perinetti, adhérent du PCF depuis 1934, avait participé, pendant la Résistance, à la création des Franc-Tireurs et Partisans *(FTP) de la Loire*, avant de devenir, en 1943, commandant de la zone sud de cet organisation, puis de représenter le PCF au comité du Front national. Raymond Perinetti, entré dans Lyon à la tête des FTP, avait été maire de Grenoble du 20 décembre 1948 au 31 janvier 1949.

□ **Les élections législatives partielles dans le Rhône.** – Un publicitaire et éditeur de quarante-deux ans, M. Michel Chomarat, qui avait animé, en 1989, la contestation contre le projet de cité internationale défendu par la municipalité de Lyon, a décidé de se porter candidat dans la deuxième circonscription du Rhône à l'élection législative partielle du 27 janvier prochain, provoquée par la démission de M. Michel Noir. M. Chomarat entend se présenter sous l'étiquette «majorité présidentielle». Le candidat du Parti socialiste ne sera connu que le 3 janvier, au terme d'une assemblée de circonscription.

□ **Trois députés de l'opposition répondent à *National Hebdo*.** – Sous le titre «A la recherche de la droite perdue», *National Hebdo* (daté 27 décembre-3 janvier) donne la parole à trois députés de l'opposition, MM. Jean Brocard (UDF-PR, Haute-Savoie), Edouard Frédéric-Dupont (app. RPR, Paris) et Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), pour analyser avec eux les difficultés de la droite libérale à se faire entendre à l'Assemblée nationale ou à *«tenir la rue»*. *«Comme M. Brocard, comme M. Raoult, nombre de députés souhaiteraient l'accord avec le Front national pour battre la gauche*, affirme *National Hebdo. Malheureusement, il existe au sein des appareils de bonnes gens qui ne partagent pas leurs vues en matière, par exemple, de politique familiale ou d'immigration.»*

□ **L'utilisation du DDT suspendue en Amazonie.** – La justice brésilienne a ordonné l'ouverture d'une enquête, jeudi 27 décembre, sur les conséquences des insecticides à base de DDT qui sont utilisés en Amazonie contre la malaria. L'utilisation du DDT est suspendue en attendant les résultats de cette enquête, qui doit arbitrer un différend surgi entre deux membres du gouvernement brésilien. Le secrétaire à l'environnement, M. José Lutzenberger, s'est en effet prononcé contre le DDT, alors que le ministre de la santé, M. Alceni Guerra, estime que l'insecticide reste indispensable au moment où la malaria fait des ravages en Amazonie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le dépôt d'autobus de Montpellier évacué par les CRS.** – Une centaine de CRS ont fait évacuer sans incident, vendredi 28 décembre, le principal dépôt d'autobus de Montpellier, occupé depuis vingt-neuf jours par des chauffeurs en grève. Les deux tiers des 255 chauffeurs d'autobus de Montpellier sont en grève depuis le 29 novembre pour protester contre une nouvelle organisation de leur service. La Société montpelliéraine des transports urbains (SMTU) exigeait l'évacuation du dépôt pour reprendre les négociations. M. Georges Frèche, maire de Montpellier et président de la SMTU, s'est refusé à remettre en cause la nouvelle organisation, tout en se disant prêt à discuter d'aménagements aux nouveaux horaires, voire d'augmentations de salaires.

□ **GUINÉE : majorité écrasante pour la nouvelle Constitution.** – Avec 98,7 % des suffrages, les Guinéens ont approuvé, dimanche 23 décembre, un projet de Constitution mettant fin au régime militaire et introduisant le bipartisme. – *(Reuter.)*



